

GÉNÉRATION ÉGALITÉ RESPONSABILITÉ RAPPORT 2023

ONU FEMMES

ONU Femmes est l'organisation des Nations Unies dédiée à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. Championne mondiale pour les femmes et les filles, ONU Femmes a été créée pour accélérer les avancées visant à répondre à leurs besoins dans le monde entier. ONU Femmes soutient les États membres de l'ONU dans leurs efforts pour établir des normes mondiales pour parvenir à l'égalité des sexes et travaille avec les gouvernements et la société civile pour concevoir les lois, les politiques, les programmes et les services nécessaires à la mise en œuvre de ces normes. Elle soutient la participation équitable des femmes dans tous les aspects de la vie, en se concentrant sur cinq domaines prioritaires : accroître le leadership et la participation des femmes ; mettre fin à la violence contre les femmes ; impliquer les femmes dans tous les aspects des processus de paix et de sécurité ; renforcer l'autonomisation économique des femmes ; et placer l'égalité des sexes au cœur de la planification et de la budgétisation du développement national. ONU Femmes coordonne et promeut également Le travail du système des Nations Unies pour faire progresser l'égalité des sexes.

GÉNÉRATION ÉGALITÉ

Génération Égalité est une initiative multipartite organisée par ONU Femmes en partenariat avec la société civile, les jeunes, les adolescentes, les gouvernements, le secteur privé et les philanthropes pour catalyser les partenaires, augmenter les investissements, générer des résultats et accélérer la mise en œuvre complète et efficace du Programme d'action de Pékin et des objectifs de développement durable. Génération Égalité est ancrée dans la Décennie d'action des Nations Unies. Elle met l'accent sur la réalisation de l'objectif de développement durable n°5 sur l'égalité des sexes et la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 au profit des femmes et des filles dans toute leur diversité.

Consultez le rapport sur : engagements. [Generazionequality.org/annual-report](https://www.generationequality.org/annual-report)

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de ONU Femmes, des Nations Unies ou de toutes leurs organisations affiliées. Pour une liste des erreurs ou omissions constatées après l'impression, veuillez consulter notre site Web.

e-ISBN : 9789213585184

REMERCIEMENTS

Chef, Recherche et données : Papa Seck
Responsable du rapport : Maureen Gitonga
Auteurs du rapport : Papa Seck, Maureen Gitonga, Ricardo Fuentes-Nieva, Hélène Guillou, Svenja Siemonsen, Raymond Shama, Asha Meagher
Auteur de l'étude de cas : Ladysmith

Réviseurs/contributeurs des études de cas : Patricia Cortes (ONU Femmes), Sandra Patricia Mendoza Duran (INMUJERES, gouvernement du Mexique), Emilienne de Leon (Secrétariat de l'Alliance mondiale pour les soins), Sara Valdes Loza (Secrétariat de l'Alliance mondiale pour les soins), Rachel Jacobson (Alliance pour les mouvements féministes), Laura Chrabolowsky (Affaires mondiales Canada, Gouvernement du Canada), Muthoni Muriithi (Accélérateur pour la prévention de la VBG), Kaisa Alavuouunki (Finnfund), Liisa Ketolainen (Ministère des Affaires étrangères, Gouvernement de Finlande), Anne Valto (Finnfund), Monica Aleman (Fondation Ford), Amanda McRae (Women Enabled International), Alejandra Quiguntar (Tejiendo Pensamiento), Randa Siniora (WCLAC), Memory Kachambwa (FEMNET), Rachel Kagoiya (FEMNET), Rocio Maldonado Mandujano (Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres, gouvernement de Chili), Rocio Maldonado Mandujano (Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres, gouvernement du Chili), Sohini Battacharya (Breakthrough), Pritha Chatterjee (Breakthrough), Céline Bonnaire (Fondation Kering), Sorrel Lucas (Fondation Kering), Emilia Blancarte Jaber (Fonds mondial pour les femmes), Mavic Cabrera Balleza (GNWP), Madina Jarbussynova (Ministère des Affaires étrangères, République du Kazakhstan), Leah Charles Ipin (Ministère du développement communautaire, du Genre, des Femmes et des Groupes Spéciaux, République-Unie de Tanzanie), Mohamed Jabir Makame (Ministère du Développement communautaire, du Genre, des Personnes âgées et des Enfants de Zanzibar, République-Unie de Tanzanie), Euphrasie Adjami Barry (Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique, Burkina Faso) , Ulrika Holmstrom (SIDA, gouvernement de Suède), Josephine Jacobsson (Agence suédoise pour l'égalité des sexes, gouvernement de Suède), Anna Collins Falk (Agence suédoise pour l'égalité des sexes, gouvernement de Suède), Oscar Berger (ministère des Affaires étrangères, gouvernement de Suède) , Bengt Nilsson (Ministère de l'Emploi, Gouvernement de Suède), Veronica Nduva (Département d'État pour le genre et l'action positive, Gouvernement du Kenya), Emily Opati (Département d'État pour le genre et l'action positive, Gouvernement du Kenya), Sabrina Frydman (Ministère de la Femme, du Genre et de la Diversité, Gouvernement de l'Argentine), Marina Quaranta (Ministère de la Femme, du Genre et de la Diversité, Gouvernement de l'Argentine), Aya Chebbi (Collectif féministe Nala), Prabhleen Tuteja (Fondation YP), Apurupa Vatsalya (Fondation YP) , Deepshikha Ghosh (Fondation YP), Anne Heloise (Vendredi pour l'avenir), Ayshka Najib (Vendredi pour le futur), Farzana Faruk Jhumu (Fridays for Future), Mana Omar (Vendredi pour le futur), Victoria Rampazzo (Fridays for Future), Maria Reyes (Fridays for Future), Caryn Dasah (Hope Advocates Africa), Laura Gomezjurado (ASOFI), Ritah Muyambo (ONU Femmes)

Production, communication et diffusion : Svenja Siemonsen, Carla Arita Carozzo
Éditeur : Jen Ross
Conception : Design plus
© ONU Femmes 2023
Fabriqué aux États-Unis
Tous droits réservés



Sima Bahous

Directeur exécutif

ONU Femmes

AVANT-PROPOS

À mi-parcours du Programme de développement durable à l'horizon 2030, le monde laisse tomber les femmes et les filles. Aucun des indicateurs de l'Objectif de développement durable (ODD) 5 n'est atteint ou presque atteint. Quarante-vingt-dix-neuf pour cent des femmes et des filles du monde vivent dans des pays où les inégalités entre les sexes sont importantes et où l'autonomisation des femmes est limitée. Les lois régressives, la violence et les atteintes aux droits des femmes continuent d'exacerber les inégalités entre les sexes à l'échelle mondiale. Nous reculons.

L'égalité des sexes est le principal catalyseur qui rend possible la réalisation de tous les autres objectifs de développement, qu'il s'agisse de la santé, de la nutrition, de l'éducation ou du climat. Les preuves sont là et les solutions sont connues. Ce qui nous a manqué, c'est l'action collective nécessaire.

Il faut une approche audacieuse à l'échelle de la société pour inverser le déclin, se remettre sur la bonne voie et mettre un terme aux inégalités entre les sexes, profondément ancrées et croissantes. C'est pourquoi, il y a deux ans, ONU Femmes et ses parties prenantes du monde entier ont imaginé, conçu et lancé Génération Égalité, un effort quinquennal visant à libérer la volonté politique, à exploiter une nouvelle énergie pour parvenir à l'égalité des sexes grâce à une ambition, une collaboration, un investissement et une responsabilité accrus. Génération Égalité a rassemblé les ressources et les savoir-faire d'acteurs de toutes les couches de la société à travers des alliances multi-parties prenantes intergénérationnelles. Les résultats ont changé la donne.

À mi-parcours de cet effort de cinq ans, le Rapport de responsabilité Génération Égalité fournit des preuves et des données sur les progrès réalisés jusqu'à présent. C'est un outil par lequel les acteurs de Génération Égalité rendent avec enthousiasme des comptes pour les engagements qu'ils ont pris. Le bilan est globalement positif. Basé sur 1271 engagements signalés par la Coalition d'action dans 83 pays, 1 sur 10 engagements déclarés sont déjà réalisés et plus de 9 sur 10 sont en bonne voie. Collectivement, les Créateurs d'engagements ont déclaré 47 milliards de dollars d'engagements financiers, dont 20 milliards de dollars déjà garantis et 9,5 milliards de dollars dépensés, ainsi que la mise en œuvre de 849 politiques, 2306 programmes et 3649 initiatives de défense des intérêts. L'année dernière, les signataires du Pacte sur les femmes, la paix, la sécurité et l'action humanitaire ont dépensé à eux seuls environ 958 millions de dollars pour mettre en œuvre des actions dans des situations de conflit et de crise, touchant 22,1 millions de femmes et de filles.

Ce deuxième rapport, comme celui de l'année dernière, montre la valeur que les parties prenantes accordent aux opportunités que Génération Égalité offre en matière de collaboration, de nouveaux partenariats et de partage d'expériences et de bonnes pratiques. Son modèle de collaboration multipartite est en train d'être « localisé » dans plusieurs pays, sous la direction du gouvernement et des investissements dans la violence basée sur le genre, la santé et les droits sexuels et reproductifs des femmes et des filles et bien plus encore. Cela nous rappelle la valeur des approches en réseau et inclusives, du dialogue, de la solidarité intergénérationnelle et des partenariats pour le changement.

Parallèlement, des défis demeurent. Le rapport montre à quel point les investissements continus, la solidarité, la collaboration et le suivi basé sur les données sont essentiels pour atteindre les objectifs de Génération Égalité. Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir, mais Génération Égalité s'est révélée être une voie essentielle pour progresser. C'est devenu un élément essentiel du succès dans la réalisation de l'ODD 5, de l'égalité des sexes et de l'Agenda 2030 et nous devons nous efforcer de bâtir davantage sur les fondations décrites dans ce rapport.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

1

La responsabilité est la clé du succès de Génération Égalité et le rapport étoffé de cette année démontre un haut niveau d'engagement de la part de ses parties prenantes. Des rapports en temps opportun sur la mise en œuvre des engagements ont joué un rôle important : **42 pour cent** des Créateurs d'engagement (contre 26 pour cent en 2022) ont répondu à l'enquête de responsabilisation de 2023, couvrant **69 pour cent** du total des engagements (contre 31 pour cent en 2022). De plus, **49 pour cent** des signataires éligibles du Pacte sur les femmes, la paix, la sécurité et l'action humanitaire (FPS-AS) ont eux-mêmes fait part des données sur **99 pour cent** de leurs actions spécifiques. Ce fort taux de déclaration démontre un niveau élevé d'engagement et d'implication en faveur de la responsabilité et de la transparence de la part des parties prenantes de Génération Égalité.



2

Au cours des deux années écoulées depuis les Forums Génération Égalité de Mexico et de Paris, les parties prenantes ont rapidement progressé sur **des actions pour faire avancer les droits des femmes** à l'échelle mondiale.

Sur la base des résultats de l'enquête, **11 pour cent** des engagements déclarés de la Coalition d'action sont déjà réalisés, près de **80 pour cent** sont en cours, et parmi ceux-ci, **92 pour cent** sont en passe d'être achevés d'ici 2026.



3

Les signataires du Pacte investissent des ressources et mettent en œuvre des programmes pour **promouvoir la paix, répondre à la crise et atteindre l'égalité des sexes**.

La participation des femmes aux processus de paix est le pilier thématique le plus soutenu du Pacte, ralliant **73 pour cent** des signataires éligibles. En 2022, les signataires du Pacte ont dépensé environ **958 millions de dollars** pour mettre en œuvre des actions, touchant **22,1 millions** de femmes et de filles.



4

Des alliances fortes se construisent entre secteurs et entre parties prenantes, renforçant l'importance du multilatéralisme et de la solidarité en réseau pour transformer le paysage de l'égalité des sexes et accélérer les résultats pour atteindre les ODD. Selon les résultats de l'enquête, **82 pour cent** de tous les engagements déclarés ont abouti à **nouveaux partenariats** ou renforcé ceux existants et **89 pour cent des groupes de soutien** ou **communautés** considérés comme marginalisés dans leur contexte.



5

Le modèle multipartite de Génération Égalité est localisé avec succès dans certains pays. Cela se traduit par **une appropriation, une collaboration et une coordination** améliorées entre les acteurs étatiques et non étatiques, avec des résultats concrets, tels qu'une augmentation des allocations budgétaires et la création de cadres de suivi régionaux, nationaux et infranationaux pour suivre les progrès. La localisation **brise les silos** et la volonté politique au plus haut niveau a un effet domino en stimulant les allocations budgétaires correspondantes. Des efforts concrets sont nécessaires pour intensifier la localisation de Génération Égalité dans tous les contextes nationaux dans toutes les régions.



6

Les créateurs d'engagement mobilisent de nouveaux financements, augmentent les ressources financières existantes et respectent leurs engagements politiques, programmatiques et de plaidoyer à grande échelle. Sur la base des réponses à l'enquête, les engagements de la Coalition d'action s'élèvent à au moins **47 milliards de dollars**, dont **20 milliards de dollars** (43 pour cent) ont été obtenus, et **9,5 milliards de dollars** (48 pour cent du montant garanti) ont été dépensés à ce jour. Génération Égalité **accroît la confiance des donateurs**, ce qui débloque de nouveaux **engagements financiers ou augmente les engagements existants**. Toutefois, les investissements dans certains domaines s'avèrent difficiles à suivre.



7

Génération Égalité a **génééré un élan** à intensifier les actions pour faire progresser l'égalité des sexes, avec des engagements qui se traduisent déjà en **politiques, programmes, plaidoyers et financements clés**. Les Créateurs d'engagement ont déclaré avoir initié ou mis en œuvre **849** politiques, **2306** programmes et **3649** initiatives de défense des intérêts. Les gouvernements en particulier sont très engagés, avec la part la plus élevée d'initiatives axées uniquement sur la politique (21 pour cent de leurs engagements).



8

Des engagements collectifs, adoptés par de multiples parties prenantes, ont le potentiel de prospérer. Ils constituent **31 pour cent** de tous les engagements déclarés. Ceux analysés ont effectivement facilité **des partenariats, un échange de connaissances** et l'approfondissement de **l'expertise** sur l'égalité des sexes. En relativement peu de temps, ils ont développé plusieurs bonnes pratiques qui ont facilité leur **croissance** et leur **succès**.



9

Génération Égalité **encourage** les nouvelles **approches de financement féministes**, conduisant à une collaboration accrue. Cependant, seule une fraction des engagements financiers déclarés a été investie dans les **organisations de la société civile** (1,7 milliard de dollars), **les adolescentes** (217 millions de dollars) et **les organisations dirigées par des jeunes** (11,7 millions de dollars) qui représentent collectivement **moins de 10 pour cent** du total des engagements financiers garantis. Accroître l'efficacité de Génération Égalité nécessitera un soutien considérablement accru à ces organisations et la promotion de rapports plus transparents de la part de tous les Créateurs d'engagement, en particulier sur les engagements financiers.



10

Les organisations dirigées par des jeunes sont très engagées dans Génération Égalité. Il convient de noter que cela a apporté d'importantes **opportunités pour le leadership des jeunes**, mais l'engagement doit être plus significatif. Les jeunes interrogés apprécient l'accès aux espaces qu'ils ont acquis dans les forums mondiaux, régionaux, nationaux et infranationaux, tels que l'Assemblée générale des Nations Unies, la Commission de la condition de la femme (CSW) et Women Deliver, qui offrent des **opportunités de collaboration, de création de réseaux, d'apprentissage et de partage de ressources**. Cependant, ils soulèvent également des inquiétudes concernant les défis persistants pour assurer une participation des jeunes à tous les niveaux, le manque de ressources et capacités financières, et le manque de transparence quant à la mise en œuvre des engagements financiers.



11

La plupart des Créateurs d'engagement déclarent adhérer aux principes fondamentaux de Génération Égalité **d'intersectionnalité, de changement transformationnel et de leadership féministe**, avec un riche catalogue d'enseignements émergeant des diverses façons dont les Créateurs d'engagement transforment ces principes en action. Selon les répondants à l'enquête, **83 pour cent** des engagements reflètent le principe d'intersectionnalité, **72 pour cent** contestent ou interrogent explicitement la dynamique du pouvoir et **58 pour cent** se concentrent sur la construction d'un leadership féministe. Cependant, certains Créateurs d'engagement notent également un manque de compréhension collective des trois principes, ce qui indique que des travaux supplémentaires sont nécessaires dans ce domaine.



12

Génération Égalité a une **portée mondiale**, mais les principales **lacunes régionales** doivent être comblées. Les deux tiers (66 pour cent) des engagements déclarés proviennent de Créateurs d'engagement dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les pays de l'Asie de l'Est et du Sud-Est étant fortement sous-représentés ainsi que ceux d'Afrique du Nord et d'Asie occidentale. À cet effet, **l'engagement accru** de ces régions devrait être **promu**.



Le bilan des indicateurs **cibles du plan directeur** de la Coalition d'action montre des **lacunes** et **défis** de taille, dont une grande partie (54 sur 72 indicateurs et sous-indicateurs) soit ne disposent pas de données suffisantes, soit nécessitent un travail méthodologique supplémentaire. Pour ceux qui disposent de suffisamment de données pour évaluer les progrès, seuls 2 indicateurs sont proches de l'objectif ou ont atteint l'objectif. Cependant, le rapport de cette année a pu établir **des valeurs de base** pour **24 indicateurs**, qui permettront d'évaluer les progrès futurs. **Comblar les lacunes en matière de données sur le genre**, notamment par le biais d'initiatives de renforcement des capacités et d'investissements accrus dans la collecte et l'utilisation des données, est essentiel pour mesurer le véritable impact de Génération Égalité.



Les cadres juridiques restent à la traîne dans le domaine de la violence à l'égard des femmes et des filles (VFFF), plus de 6 femmes et filles sur 7 vivant dans des pays dépourvus de lois strictes pour les protéger. Cependant, la communauté mondiale s'efforce de lutter contre la violence faite aux femmes et aux filles, notamment en augmentant les allocations ciblées d'aide publique au développement (APD).



La proportion de la population active vivant sous le seuil de pauvreté a considérablement diminué, passant de 25,8 pour cent en 2000 à 6,4 pour cent en 2022, et l'écart entre les sexes s'est réduit de 1,3 point de pourcentage à 0,4 point de pourcentage au cours de cette période. Accroître l'adoption de mesures de protection sociale sensibles au genre peut promouvoir l'autonomisation économique des femmes et contribuer à réduire la pauvreté.



La liberté de disposer de son corps et santé et droits en matière de sexualité et de reproduction des femmes et des filles ont subi d'importants revers juridiques ces dernières années, notamment en raison de la COVID-19. L'absence persistante de protections juridiques complètes et l'accès inadéquat aux services de santé sexuelle et reproductive continuent de présenter des obstacles importants. En 2022, seuls 70 des 166 pays disposant de données (42 %) jouissaient de lois et de réglementations garantissant un accès plein et égal aux soins, à l'information et à l'éducation en matière de santé reproductive aux femmes et aux hommes âgés de 15 ans et plus.



Le changement climatique et ses conséquences affectent de manière disproportionnée les femmes, en partie à cause de leur accès plus limité aux ressources et aux biens tels que la terre, de grandes disparités existant entre les sexes dans la plupart des pays. Alors que plus de la moitié de l'APD destinée à la lutte contre le changement climatique intègre des objectifs d'égalité des sexes, moins de 5 pour cent sont destinés à soutenir des organisations ou des mouvements féministes, dirigés par des femmes et de défense des droits des femmes.



Le financement des technologies de l'information et de la communication (TIC) sensible au genre peut être un outil puissant pour garantir un développement durable et équitable et promouvoir l'égalité des sexes. La part moyenne des flux d'APD bilatérale liée aux TIC qui intègrent ou sont dédiés à l'égalité des sexes en 2020-2021 était de 33 pour cent (256 millions de dollars).



Malgré quelques progrès au cours des dernières décennies, l'écart entre les sexes en matière de représentation au pouvoir et à la direction est persistant : à l'échelle mondiale, les femmes n'occupent que 26,7 % des sièges parlementaires et 35,5 % des postes élus dans les gouvernements locaux. En 2020-2021, une moyenne annuelle de 626 millions de dollars d'APD a été versée au soutien des organisations et mouvements de défense des droits des femmes.



614 millions de femmes et de filles vivaient dans des contextes touchés par des conflits en 2022, soit 50 % de plus qu'en 2017, exposant les femmes et les filles à des violences sexuelles liées aux conflits. L'APD continue de diminuer pour les femmes et les filles dans les pays touchés par des crises et des conflits et le financement total en faveur de l'égalité des sexes est particulièrement faible dans l'aide humanitaire. Malgré la montée en puissance des réseaux de médiatrices, la participation des femmes aux processus de paix reste limitée.



COALITIONS D'ACTION ET PACTE EN UN COUP D'OEIL

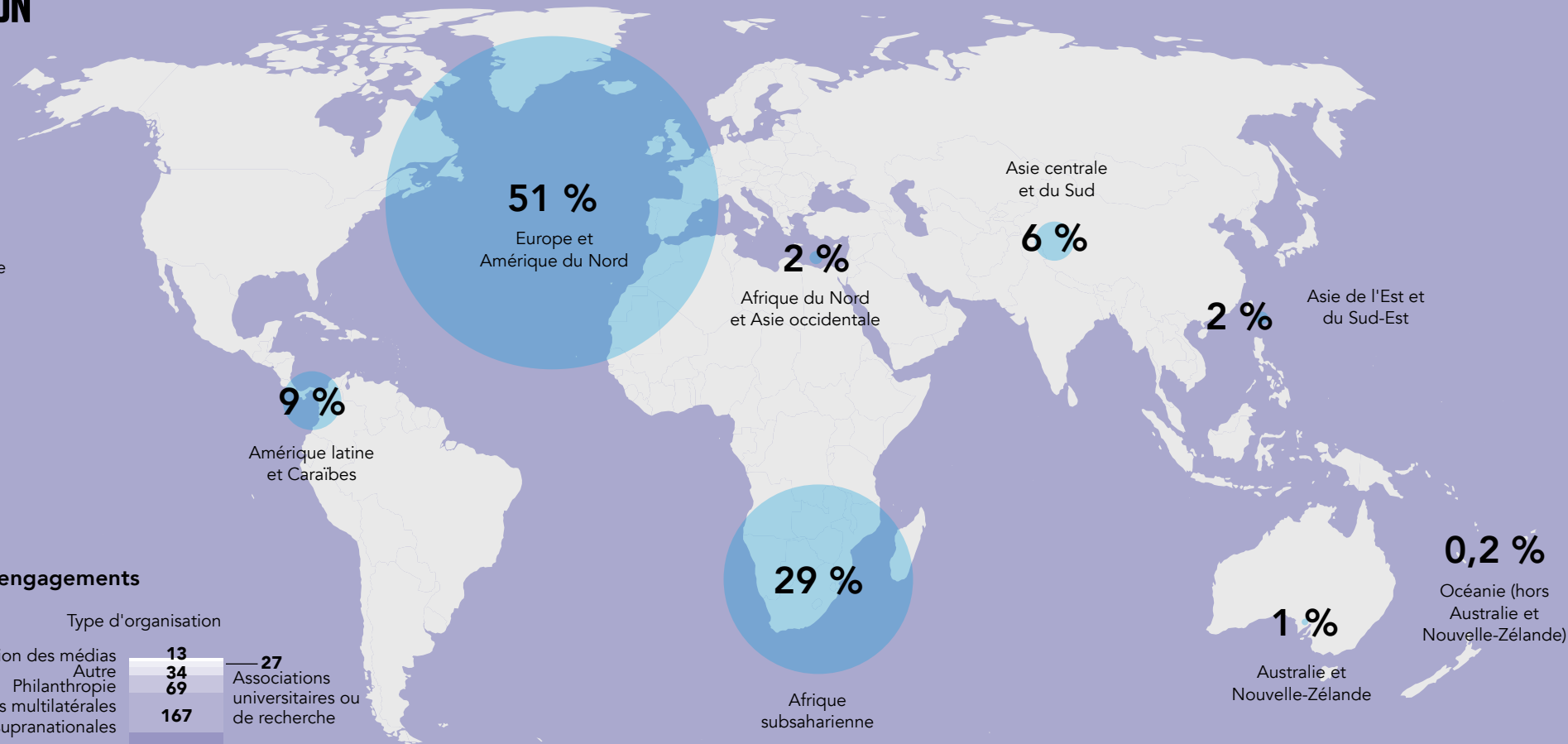
1076 CRÉATEURS D'ENGAGEMENT DE LA COALITION D'ACTION

se sont engagés¹

2868 ENGAGEMENTS

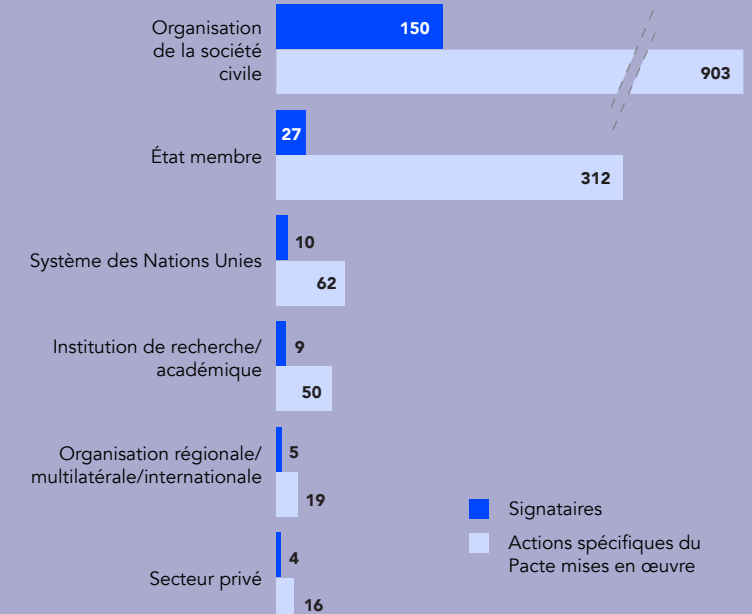
à travers six Coalitions d'action

dans **126 PAYS** à l'échelle mondiale



Le Pacte FPS-AH a **206 SIGNATAIRES**

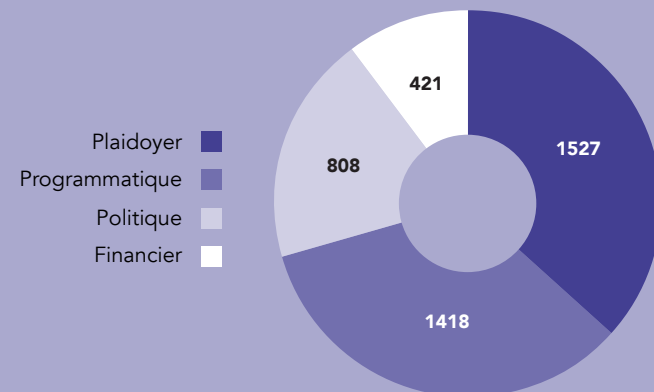
Nombre de signataires du Pacte et groupes de parties prenantes



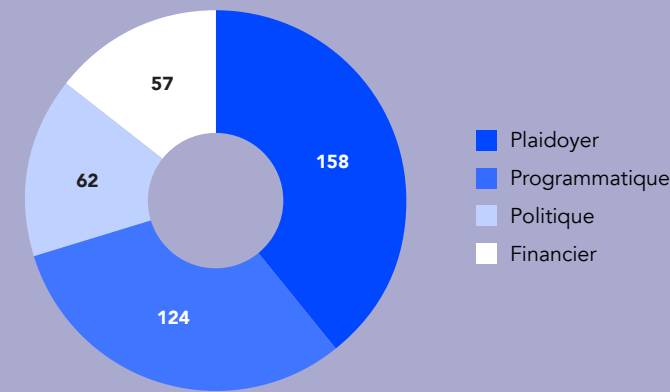
Nombre d'engagements



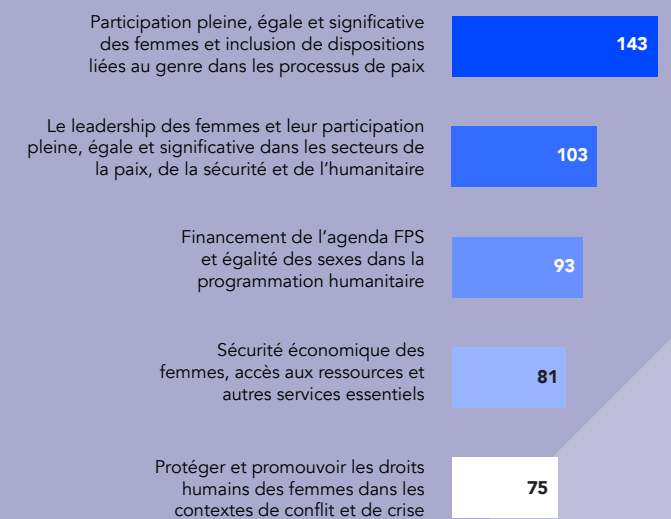
Nombre d'engagements de la Coalition d'action par type d'engagementii



Nombre d'actions spécifiques au Pacte par type



Nombre d'actions spécifiques au Pacte par pilier thématique



INTRODUCTION

Depuis des décennies, les gouvernements et la communauté internationale ont réitéré leur engagement en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et filles, ainsi que de la garantie de leurs droits humains. Mais une fois de plus, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont confrontées à des défis importants, qu'ils soient anciens ou nouveaux. Les normes sociales négatives omniprésentes, le patriarcat, la violence, la discrimination et les inégalités ancrées dans nos sociétés continuent de laisser tomber les femmes et les filles. Les multiples crises, notamment la COVID-19 et ses conséquences, les conflits, l'augmentation du coût de la vie, le changement climatique, la dégradation de l'environnement et les catastrophes menacent tous de compromettre les avancées.

Selon le rapport *Aperçu du genre 2023*, sur les 18 indicateurs et sous-indicateurs de l'Objectif de développement durable (ODD) 5 – qui vise à parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation de toutes les femmes et les filles d'ici 2030 – aucun n'a atteint ses cibles et deux seulement en sont proches, ce qui compromet la réalisation des 17 ODD. De plus, malgré les engagements visant à faire progresser le programme sur les femmes, la paix et la sécurité (FPS) et l'action humanitaire sensible au genre, les besoins des femmes et des filles dans les situations de conflit et de crise continuent d'être mal satisfaits, les femmes étant largement exclues des efforts de résolution des conflits et de consolidation de la paix.

Cependant, des progrès sont possibles s'il y a une volonté. L'augmentation des investissements ciblés sur les objectifs d'égalité des sexes pourrait avoir un impact transformationnel. Sur la base de nouvelles recherchesⁱⁱⁱ, **360 milliards de dollars américains par an** sont nécessaires pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes dans l'ensemble des ODD clés, notamment dans le cadre de l'objectif visant à éliminer la pauvreté et la faim. La mi-parcours de l'Agenda du développement durable à l'horizon 2030 représente une formidable opportunité de revitaliser l'engagement de la communauté internationale en faveur des droits des femmes et d'accélérer les progrès vers la réalisation des ODD.

Génération Égalité : Une plateforme d'action collective, de solidarité et d'investissements à grande échelle pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Lancé en 2021 à Mexico et Paris, *Génération Égalité* représente une promesse renouvelée d'accélérer les progrès en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes grâce à des actions concrètes et mesurables, en tant que contribution directe à l'Agenda 2030. Composée de six Coalitions d'action et du Pacte sur les femmes, la paix, la sécurité et l'action humanitaire (FPS-AH), elle constitue un ensemble de partenariats innovants et multipartites mobilisant le monde en catalysant l'action collective, suscitant des conversations mondiales et locales entre les générations, favorisant l'accroissement des investissements publics et privés sensibles au genre et produisant des résultats concrets et révolutionnaires pour les filles et les

femmes. Avec plus de 2800 engagements dans 126 pays, dont plus de 40 milliards de dollars^{iv} d'engagements financiers annoncés au Forum de Paris, le potentiel d'impact élevé des Coalitions d'action est clair.

De même, le Pacte FPS-AH cherche à conduire une action transformatrice en faveur des femmes et des filles en période de conflit et de crise autour de cinq piliers thématiques, sur la finance, la participation, la sécurité économique, le leadership et la protection. Pour parvenir à une paix durable et réaliser les ODD, le Pacte exhorte les signataires à mettre en œuvre des actions guidées par six principes de transformation^v qui placent les voix et les

besoins des femmes et des filles au centre de l'élaboration et de la mise en œuvre de solutions pour la prévention et le règlement des conflits, la consolidation de la paix et l'action humanitaire.

À mi-parcours de Génération Égalité, ce deuxième rapport de responsabilité cherche à évaluer les progrès réalisés par rapport aux engagements de la Coalition d'action et les impacts ambitieux du Pacte FPS-AH. Pour la première fois, le rapport retrace également les progrès vers les objectifs du plan d'action de la Coalition d'action présentés dans le *Plan d'accélération mondial*.

10 %
des femmes et des filles
vivent actuellement dans une pauvreté
extrême (moins de 2,15 dollars par jour)

Si les tendances actuelles
se poursuivent, ce chiffre
ne diminuera qu'à

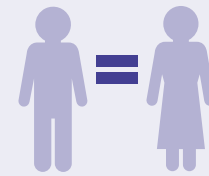
8 %
d'ici 2030



Les progrès doivent être
26 FOIS PLUS RAPIDES
pour éradiquer l'extrême pauvreté
d'ici 2030.

Génération Égalité incarne le type de multilatéralisme en réseau et inclusif, fondé sur le dialogue, de solidarité intergénérationnelle et de partenariats qui sont cruellement nécessaires pour relever la multitude de défis multifformes auxquels le monde est confronté, y compris la réaction défavorable organisée à l'égard de l'égalité des sexes.

**L'INDICE D'AUTONOMISATION
DES FEMMES (WEI)**
et
**L'INDICE MONDIAL DE
PARITÉ DES GENRES
(GGPI)**
montrent^{vi} que :



**AUCUN PAYS N'A
PLEINEMENT
RÉALISÉ**

le plein potentiel des femmes ou
réduit l'écart entre les sexes.

En moyenne, les femmes n'obtiennent que
**60 % DE LEUR PLEIN
POTENTIEL**

(tel que mesuré par le WEI) et leur score
est de

28 % INFÉRIEUR

à celui des hommes dans des dimensions
clés (telles que mesurées par le GGPI).



D'ici 2050, pas moins de
158 MILLIONS

de femmes et de filles pourraient sombrer dans la
pauvreté en conséquence directe du changement
climatique, tandis que l'insécurité alimentaire
pourrait toucher jusqu'à

236 MILLIONS
de femmes et de filles en plus.

Le nombre de femmes et de filles vivant dans des zones fragiles
et touchées par des conflits a atteint 614 millions en 2022,

**50 % DE PLUS
QU'EN 2017.**



À mi-parcours des ODD,

AUCUN des indicateurs de **L'OBJECTIF 5**
n'a atteint

« SA CIBLE OU PRESQUE »

seulement 2 sont « proches de la cible »,
8 sont à une distance modérée de la cible et
4 sont « loin ou très loin de la cible », une légère
amélioration par rapport à l'année dernière,
où 44 % se trouvaient à une distance modérée de
la cible et 17 % étaient « loin ou très loin
de la cible ».

RESPONSABILITÉ POUR LES RÉSULTATS : UNE CARACTÉRISTIQUE DÉTERMINANTE DE GÉNÉRATION ÉGALITÉ

La responsabilité est une pierre angulaire de Génération Égalité et une condition nécessaire à sa réussite. Co-créé par les membres de la Coalition d'action et les signataires du Pacte FPS-AH, le cadre de responsabilité surveille la mise en œuvre des promesses audacieuses faites pour améliorer la vie des femmes et des filles en s'appuyant sur l'engagement collectif, des rapports transparents et une utilisation efficace des données par toute les parties prenantes de Génération Égalité. Les Créateurs d'engagement de la Coalition d'action

et les signataires du Pacte sont invités à rendre compte chaque année des progrès accomplis dans la réalisation de leurs engagements. À cela s'ajoute une analyse semestrielle des progrès réalisés par rapport aux objectifs du plan d'action de la Coalition d'action, une analyse annuelle des progrès par rapport au Cadre du Pacte, une évaluation de la mise en œuvre des principes fondamentaux de leadership féministe, d'intersectionnalité et de transformation, ainsi que des histoires percutantes régulières.

En rejoignant les Coalitions d'action et le Pacte, les membres ont fait la promesse audacieuse de favoriser une culture de transparence et de responsabilité pour stimuler l'action collective. pour un changement irréversible pour les femmes et les filles.

Taux de déclaration considérablement amélioré dans le cadre de la deuxième enquête de déclaration sur les engagements de Génération Égalité

Ce rapport de responsabilité 2023 présente les résultats de la deuxième enquête annuelle sur les rapports sur les engagements.^{vii} Dans l'ensemble, 42 pour cent des Créateurs d'engagement ont déclaré (contre 26 pour cent en 2022) 69 pour cent des engagements (plus du double du taux de déclaration de l'année dernière de 31 pour cent des engagements).^{viii} Au sein des coalitions d'action, le nombre d'engagements signalés varie de 55 pour cent dans le mouvement et le leadership féministes à 75 pour cent des engagements dans l'action féministe et la justice climatique. Malgré quelques limites méthodologiques,^{ix} le taux élevé de rapports d'enquête permet d'obtenir des rapports plus solides et plus complets sur tous les engagements pour une responsabilisation et une meilleure compréhension des progrès réalisés au cours des deux dernières années. En outre, 84 pour cent des Créateurs d'engagement déclarants ont accepté que leurs données soient rendues publiques – une ressource précieuse pour toutes les parties prenantes de Génération Égalité et pour les processus de responsabilisation complémentaires.

Outre l'enquête annuelle sur les engagements, six études de cas indépendantes approfondies et des histoires d'impact ont été préparées pour suivre les résultats qualitatifs de Génération Égalité, mettant en évidence les résultats et les expériences concrètes.^x

Le manque de données entrave le suivi du progrès vers des objectifs de plan directeur ambitieux

Les dirigeants de la Coalition d'action ont élaboré en collaboration des plans d'action, associés aux cibles mondiales fixées dans le [Plan d'accélération mondial](#) de

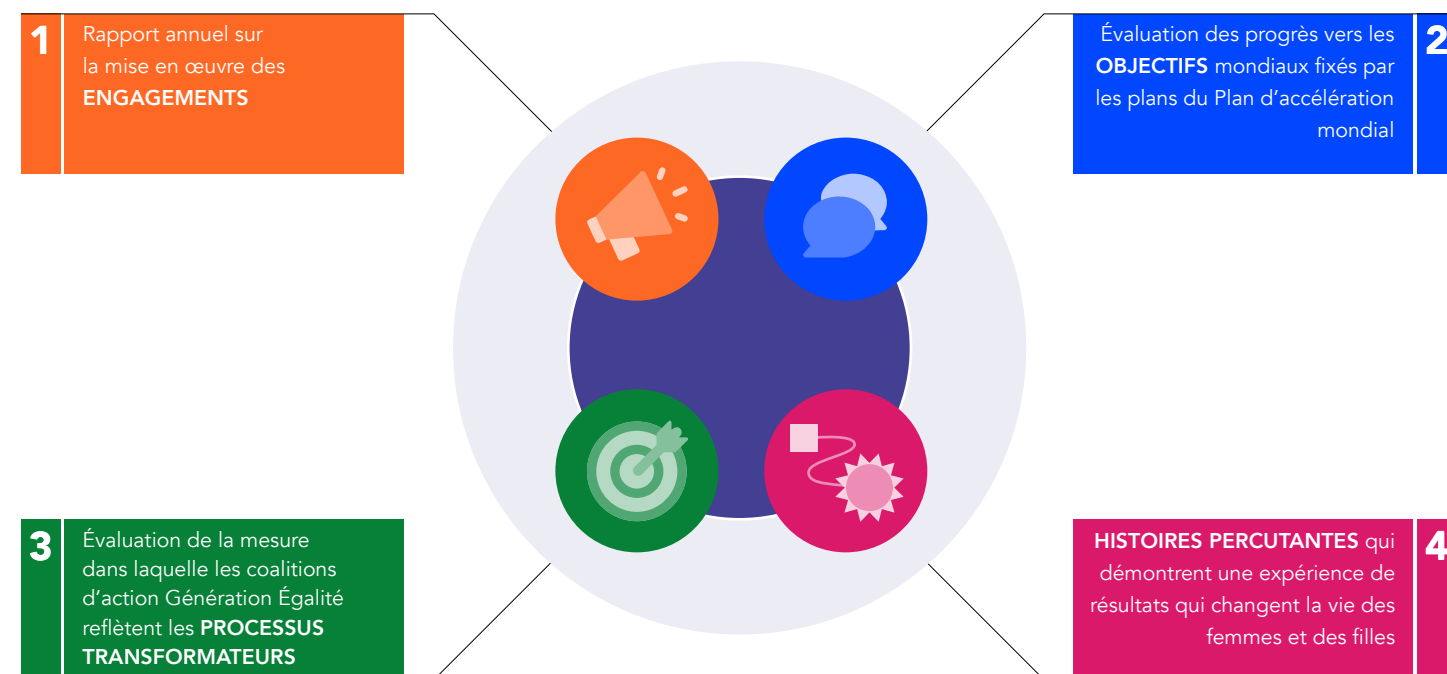
Génération Égalité. Les objectifs sont audacieux, ambitieux et limités dans le temps, reflétant les aspirations du processus Génération Égalité. Grâce aux consultations menées par ONU Femmes en 2021, un ensemble d'indicateurs permettant de suivre les objectifs du plan directeur ont été élaborés et convenus.^{xi} Même si nombre d'entre eux sont étroitement liés aux ODD et à d'autres objectifs mondiaux en matière d'égalité des sexes, plusieurs s'inscrivent dans des domaines nouveaux ou sous-développés, tels que le genre et le changement climatique ou encore le genre, l'innovation et la technologie.

Malheureusement, dans de nombreux cas, le manque de données rend difficile le suivi adéquat des objectifs et des indicateurs du plan. En gardant ces défis à l'esprit, pour le rapport de responsabilité 2023, deux indicateurs directeurs par coalition d'action ont été sélectionnés pour une analyse approfondie dans le cadre d'un processus consultatif. Cependant, une analyse de tous les indicateurs du plan, quelle que soit la disponibilité des données, est présentée dans ce rapport.

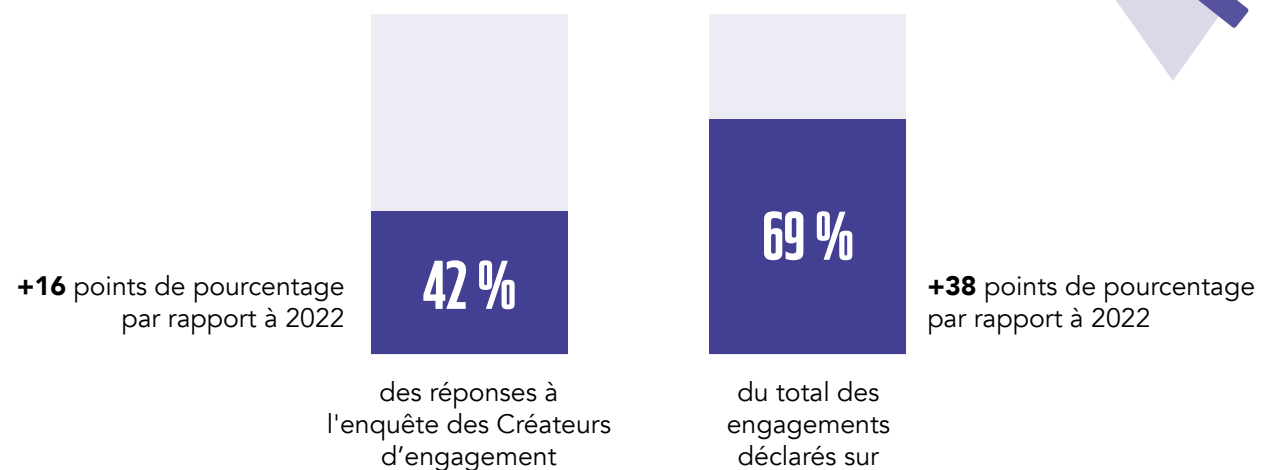
Cadre de suivi du Pacte FPS-AH

Développé dans le cadre d'un processus participatif multipartite, le cadre de suivi du Pacte s'appuie sur les mécanismes et cadres existants et suit les progrès des signataires à travers cinq déclarations d'impact thématiques. Grâce à un portail en ligne, les signataires effectuent leur propre rapport sur les indicateurs pour chaque pilier thématique avec des données quantitatives et qualitatives et fournissent une auto-évaluation sur l'avancement de leurs actions et les principes de transformation du Pacte. Le rapport 2022 a marqué la première utilisation du cadre de suivi du Pacte, avec 174 signataires du Pacte effectuant une déclaration eux-mêmes sur leurs progrès. Parmi ces signataires, 66 % ont rempli tous les rapports demandés, 99 pour cent ont rédigé des rapports qualitatifs sur des actions spécifiques, 71 pour cent ont rendu compte des principes de transformation et 70 pour cent ont fourni des rapports sur au moins un indicateur.

ÉLÉMENTS DU CADRE DE SUIVI ET DE RESPONSABILITÉ DES COALITIONS D'ACTION

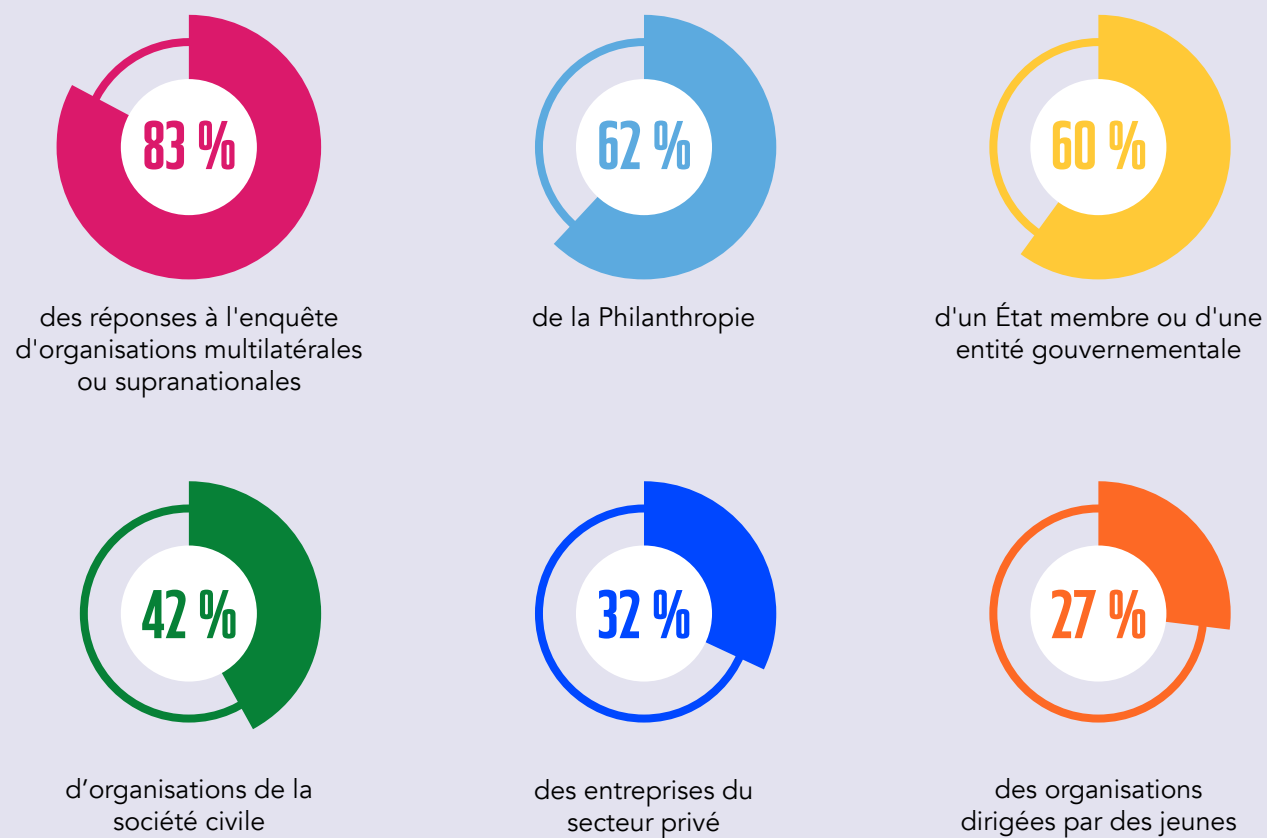


RAPPORT DES ENGAGEMENTS EN 2023

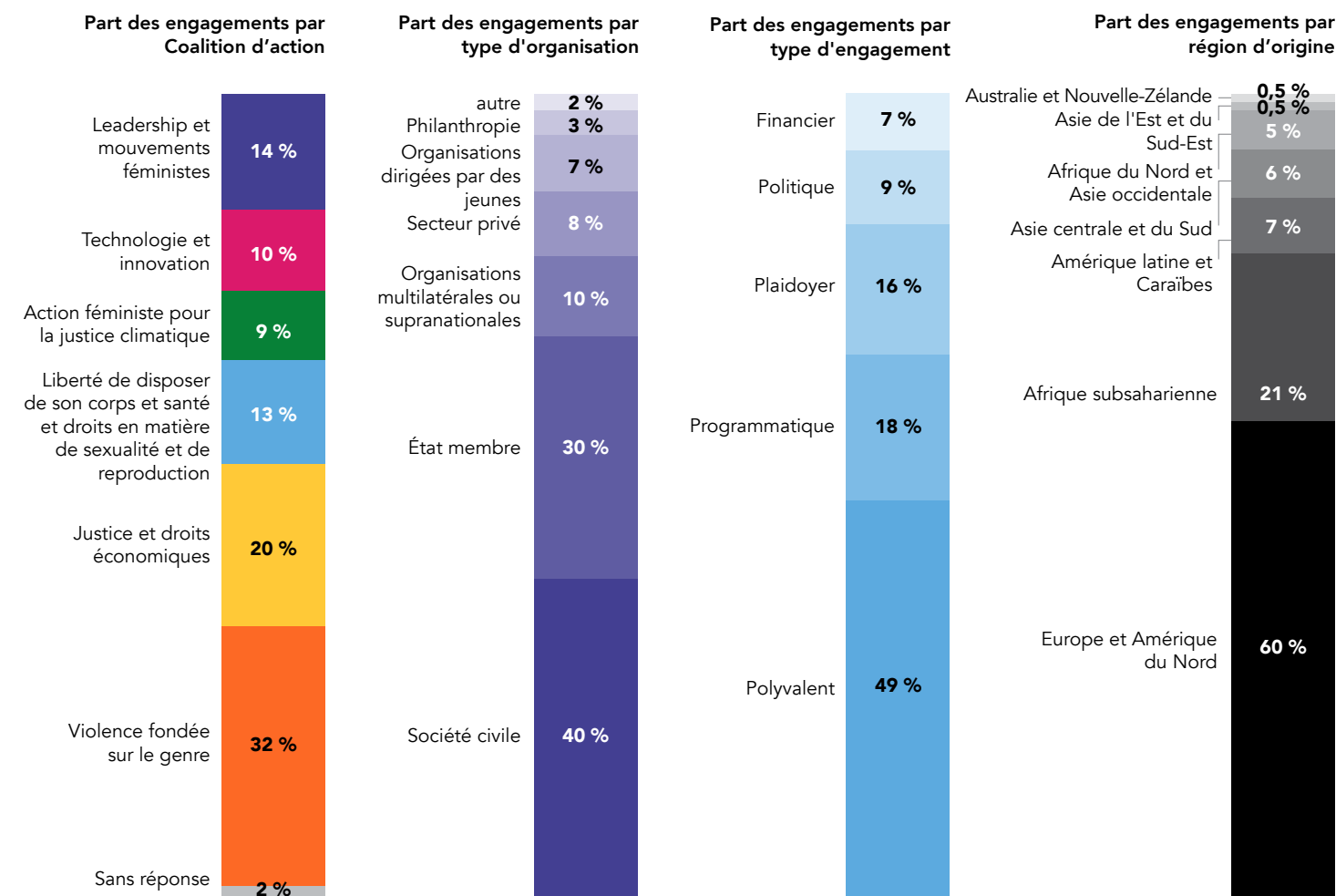


42 pour cent des Créateurs d'engagement d'au moins 83 pays ont répondu à l'enquête, couvrant 1271 engagements Génération Égalité, soit 69 pour cent du total.

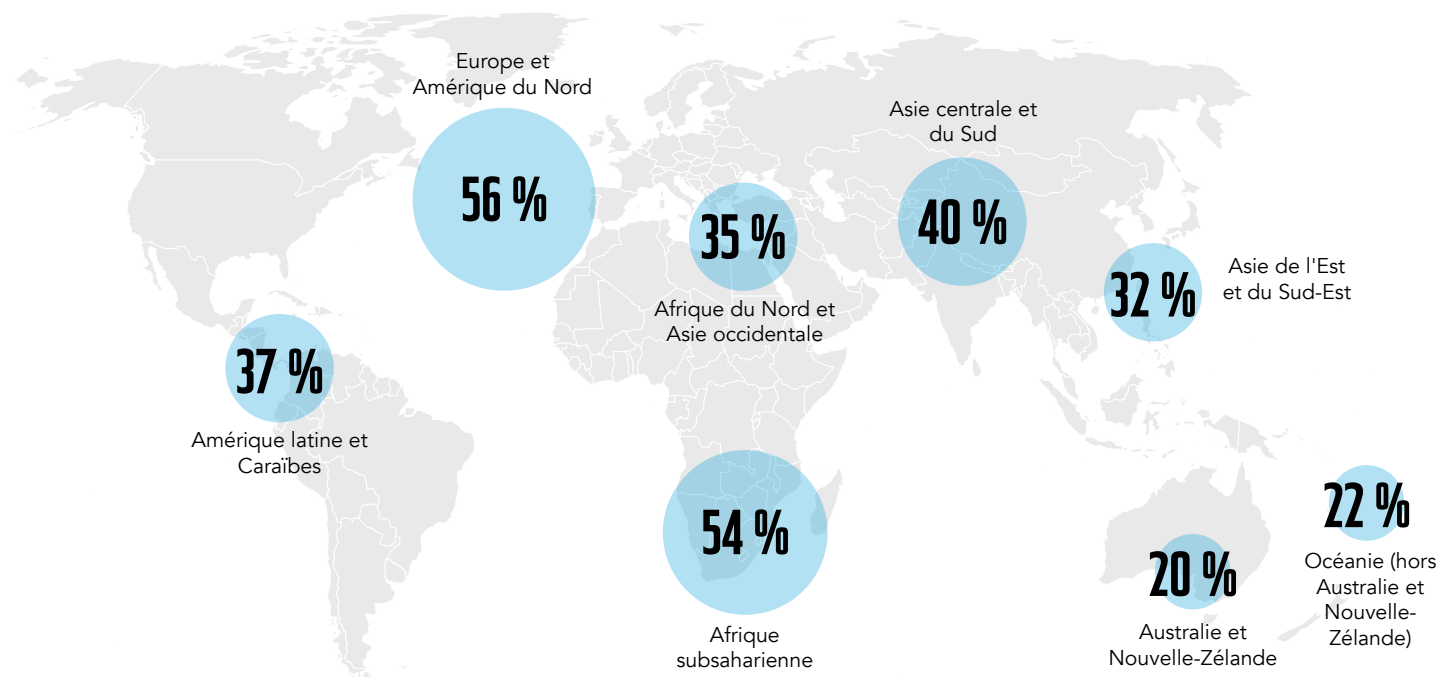
QUI A RÉPONDU À L'ENQUÊTE EN 2023 ?



LES DONNÉES DE L'ENQUÊTE REPRÉSENTENT LA DIVERSITÉ DE GÉNÉRATION ÉGALITÉ



OÙ LES ENGAGEMENTS RAPPORTÉS SONT-ILS MIS EN ŒUVRE ?



BILAN DES PROGRÈS VERS LES ENGAGEMENTS DE GÉNÉRATION ÉGALITÉ

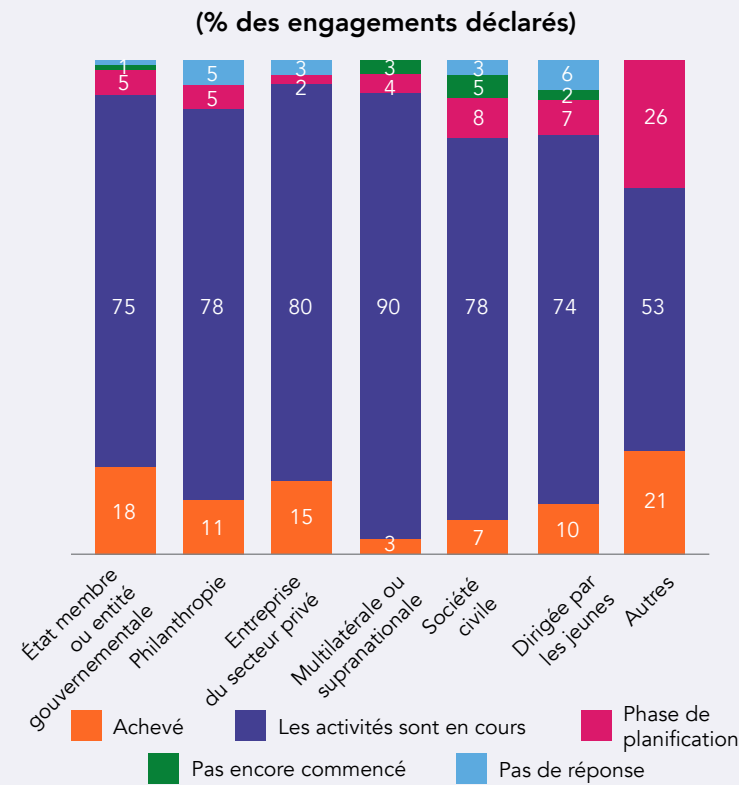
Deux ans plus tard, la plupart des engagements sont en bonne voie

Deux ans après la tenue des Forums Génération Égalité à Mexico et à Paris, les résultats de l'enquête annuelle sur les engagements indiquent une implication soutenue à accélérer les progrès en matière d'égalité des sexes. Les Créateurs d'engagement planifient, organisent, financent et mettent en œuvre leurs promesses.^{xii} Parmi les 1211^{xiii} engagements rapportés dans l'enquête, 11 pour cent ont déjà atteint leurs objectifs, 78 pour cent sont en cours, 6 pour cent sont au stade de la planification et seulement 2 pour cent n'ont pas encore démarré (voir la figure ci-dessous).^{xiv} Cela représente une amélioration notable par rapport à l'année dernière, où 15 pour cent des engagements étaient signalés comme étant au stade de la planification et 5 pour cent achevés. Parmi les engagements actuellement en cours ou au stade de la planification, plus de 9 sur 10 (92 pour cent) seraient en bonne voie, tandis qu'un peu moins de 6 pour cent ne seraient pas sur la bonne voie pour atteindre leurs objectifs. Les gouvernements déclarent le pourcentage le plus élevé

d'engagements respectés (18 %) et d'engagements en bonne voie d'être mis en œuvre (98 %).

L'approche globale de Génération Égalité en matière d'actions collectives multi-acteurs étatiques et non étatiques est également reproduit avec succès aux niveaux régional, national et sous-national. Ces processus sont facilités par la mise en place de comités directeurs régionaux, nationaux et sous-nationaux comprenant des entités multilatérales de représentants gouvernementaux, le secteur privé, les organisations dirigées par des jeunes et les organisations de la société civile (OSC) chargées d'examiner les plans d'action des différentes parties prenantes et de discuter des progrès et des corrections de cap pour la mise en œuvre des engagements de Génération Égalité. Même si certaines de ces initiatives de localisation en sont encore à leurs débuts, des progrès impressionnants et des réussites sont déjà notables dans

ÉTAPE DE MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS

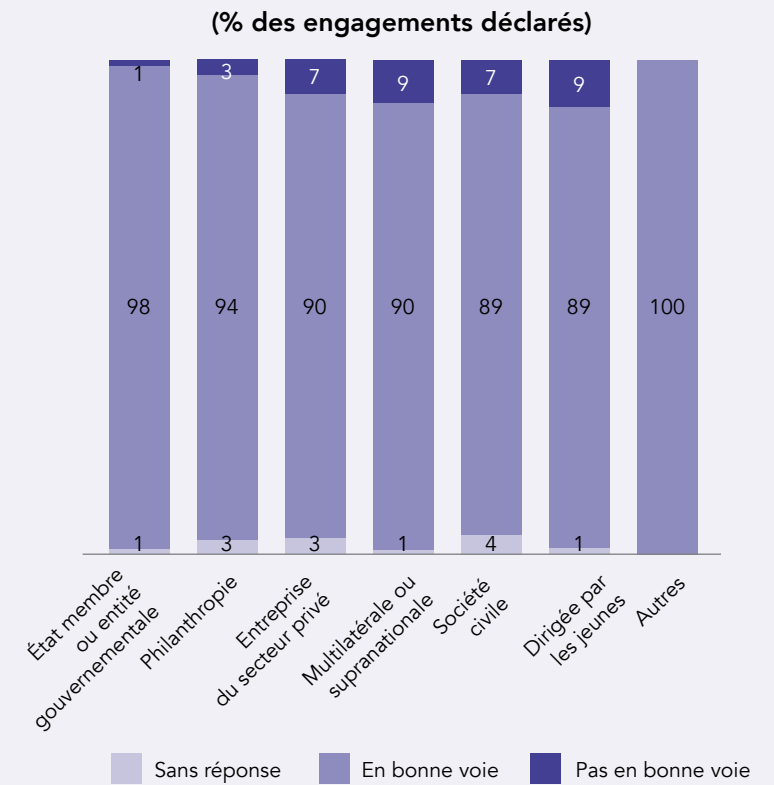


92 pour cent des engagements déclarés de Génération Égalité sont en bonne voie ; 11 pour cent sont déjà terminés ; 78 pour cent sont en cours ; et 6 pour cent sont au stade de la planification.

des pays tels que le Burkina Faso, le Kazakhstan, le Kenya et la République-Unie de Tanzanie (voir l'étude de cas sur la localisation ci-dessous). De plus, les organisations multilatérales facilitent conjointement les événements de réseautage et de consultation entre les gouvernements, la société civile, le secteur privé et les jeunes pour mobiliser des engagements, plaider en faveur de programmes plus progressistes et catalyser une action collective, comme on le voit en Bosnie-Herzégovine.^{xv}

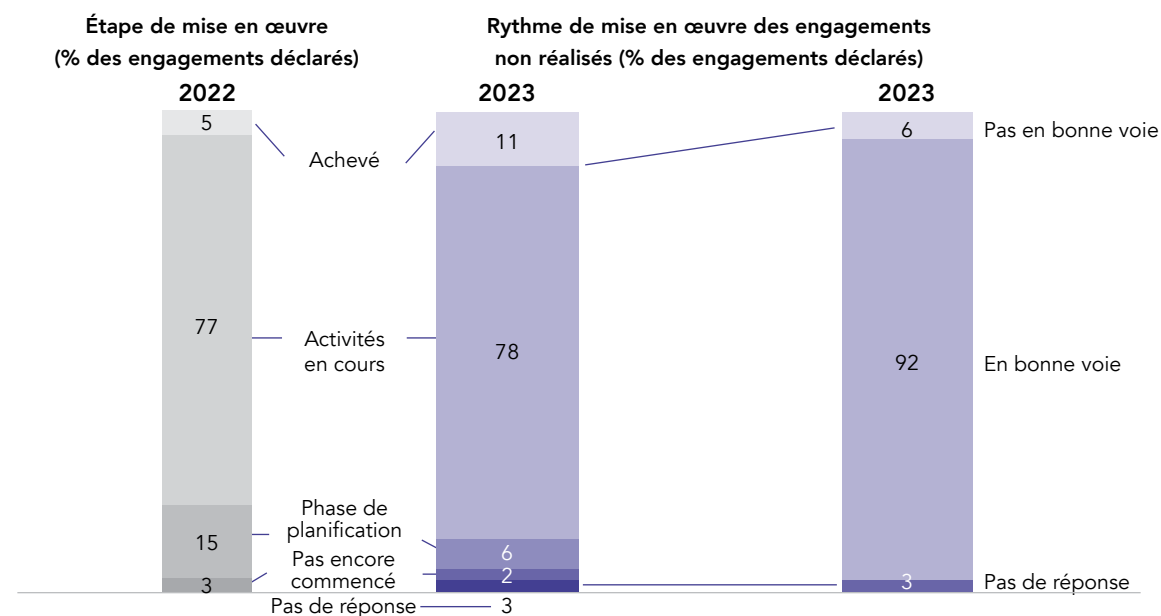
Les Créateurs d'engagement ont été interrogés sur les défis et les opportunités liés à leur engagement dans Génération Égalité dans son ensemble, mais également à la mise en œuvre de leurs engagements. En général, les organisations valorisent la diversité des parties prenantes,

RYTHME DE MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS



les opportunités de collaboration, les nouveaux partenariats et le partage d'expériences et de bonnes pratiques qu'apporte Génération Égalité. Cependant, beaucoup mentionnent également qu'ils souhaitent davantage d'opportunités pour de tels échanges, collaboration et coordination. Les Créateurs d'engagement citent souvent l'impact positif des partenariats pour montrer leurs progrès et leurs résultats, tandis que le manque de ressources et de financement est fréquemment mentionné comme un défi distinct, en particulier pour les engagements qui ne sont pas sur la bonne voie. Cela est particulièrement vrai pour la société civile et les organisations dirigées par des jeunes, qui représentent 65 % des engagements qui ne sont pas en bonne voie, mais seulement 49 % de tous les engagements signalés.

ÉTAPE ET RYTHME DE MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS RAPPORTÉS



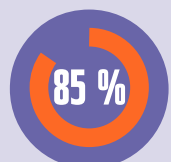
Type d'engagements de la coalition d'action

Des engagements et des résultats transformateurs et mesurables sont au cœur de l'ambition de Génération Égalité de favoriser la responsabilité et l'impact. Ils comprennent : **investissements financiers** pour l'obtention de résultats en matière d'égalité des sexes ; **plaidoyer** qui amplifie et mobilise le soutien en faveur d'un changement transformateur ; **changement de politique** qui soutient l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, en particulier dans le contexte d'un gouvernement, d'une entreprise ou d'une organisation ; et **programmation évolutive** qui fournit des services.

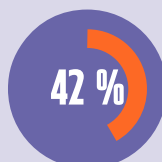
Conformément aux données communiquées l'année dernière, près de 1 engagement déclaré sur 5 est axé uniquement sur le travail programmatique (18 pour cent). Une part similaire se concentre uniquement sur le plaidoyer (16 pour cent), une tâche cruciale étant donné les réactions négatives actuelles associées aux attaques persistantes et à l'érosion des droits des femmes et des filles. Presque 1 engagement sur 10 – principalement de la part des gouvernements – cible exclusivement des changements dans les cadres politiques (9 pour cent). Une part plus petite, 7 pour cent, est constituée d'engagements purement financiers. Près de la moitié (49 pour cent) des engagements sont polyvalents, c'est-à-dire des engagements combinant un travail politique, programmatique, financier et/ou de plaidoyer.

ÉTUDE DE CAS

LOCALISER GÉNÉRATION ÉGALITÉ – D'UNE INITIATIVE MONDIALE À L'ACTION LOCALE



85 %
des engagements
sont mis en œuvre
dans la région
d'origine du **Créateur**
d'engagement



42 %
(507 sur 1211)
engagements sont
mis en œuvre dans
l'hémisphère Sud

Dans les pays du Sud, le plus grand nombre d'engagements d'un seul pays (51) est mis en œuvre par **des Organisations kenyanes en Afrique subsaharienne**.

La localisation fait référence à la traduction de Génération Égalité au niveau mondial en initiatives et engagements aux niveaux national et local – une condition préalable au succès de Génération Égalité. Elle promeut l'appropriation conjointe de la planification, de la mise en œuvre et du suivi des engagements par les acteurs étatiques et non étatiques. Cette étude de cas examine le travail effectué au Burkina Faso, au Kazakhstan, au Kenya et en République-Unie de Tanzanie pour localiser le programme et les initiatives mondiales Génération Égalité aux niveaux national et local.^{xvi}

Dans les quatre pays, la localisation a été menée par le gouvernement national. À l'image de la méthodologie des multiples parties prenantes de Génération Égalité, les gouvernements ont mis en place des comités de pilotage nationaux composés de partenaires et de donateurs internationaux, de la société civile, d'organisations dirigées par des jeunes et de représentants du secteur privé chargés de valider et d'examiner les engagements, d'évaluer les plans d'action annuels, de suivre les progrès de la mise en œuvre et de rendre compte, en partie par le biais de rapports publics. En outre, les équipes de Génération Égalité en République-Unie de Tanzanie et au Kenya ont créé des comités directeurs de comté facilitant la collaboration avec les organisations de base.



Crédit photo : ONU Femmes/Ryan Brown

Principales conclusions :

1. **La localisation brise les silos, augmentant ainsi l'appropriation, la collaboration et la coordination.** Au Burkina Faso, au Kazakhstan, au Kenya et en République-Unie de Tanzanie, les comités directeurs interministériels ont contribué à briser les cloisonnements et à améliorer la collaboration et la coordination entre les parties prenantes. Cela s'est traduit par un sentiment accru d'appropriation des engagements de Génération Égalité de la part des gouvernements, des organisations de la société civile et du secteur privé, ainsi que par un renforcement de l'action collective. Par exemple, au Burkina Faso, les décisions du Comité directeur national sont prises par consensus avec les organisations de la société civile et des ateliers sont organisés pour préparer des propositions de projets communs afin d'obtenir un financement national ou international consacré à la santé sexuelle et reproductive.
2. **La volonté politique au plus haut niveau a un effet domino en stimulant les allocations budgétaires.** Au Kenya et en République-Unie de Tanzanie, les engagements de Génération Égalité du gouvernement ont été défendus par le Président, comme par exemple à travers le plan en 12 points du Kenya sur la violence sexiste.^{xvii} Ce soutien politique a permis aux engagements de conserver leur importance malgré les changements de gouvernement et a contribué à donner la priorité aux budgets nationaux en faveur de la mise en œuvre des engagements. Par exemple, pour lutter contre la violence sexiste, le Kenya a alloué

23 milliards de shillings kenyans (environ 169 millions de dollars) pour la mise en œuvre d'une politique de soins multiples (police, qui combine volontairement les mots « police » et « care » (soins)) ; tandis que la République-Unie de Tanzanie a consacré 4000 milliards de shillings tanzaniens (environ 1,5 milliard de dollars) à l'autonomisation économique des femmes ; et le Kazakhstan a continué à financer l'Initiative Spotlight (avec 400 000 dollars consacrés à l'Alliance Spotlight d'Asie centrale) par le biais de son budget national.

3. **Génération Égalité a créé un cadre de responsabilité et de partage des connaissances qui profite mutuellement aux acteurs étatiques et non étatiques.** Les pays ont mis en place des cadres de suivi régionaux, nationaux et infranationaux pour suivre les progrès de la mise en œuvre par les acteurs étatiques et non étatiques des engagements d'apprendre, de collaborer et de corriger leur trajectoire, si nécessaire. Par exemple, le Burkina Faso, dans le cadre d'un Comité directeur régional, examine les plans d'action nationaux, surveille la mise en œuvre du plan directeur de la coalition d'action SDRS et discute des changements de cap entre les principaux pays d'Afrique de l'Ouest.^{xviii} En République-Unie de Tanzanie, les organisations dirigées par des jeunes et celles de la société civile participent à la planification et à la prise de décision au sein des comités directeurs nationaux et locaux, ancrant les actions conjointes sur les besoins et les priorités locales.

Recommandations

1. **Pour les gouvernements :** Garantir l'adhésion des principaux acteurs politiques et des autorités locales en prenant des engagements publics aux plus hauts niveaux de gouvernement possibles, comme facilité par Génération Égalité. Allouer des fonds publics nationaux à ces initiatives, afin de renforcer l'appropriation locale et la durabilité des initiatives en faveur de l'égalité des sexes.
2. **Pour les pays cherchant à créer des processus localisés :** Créer l'architecture nécessaire pour localiser les engagements et traduire le programme international d'égalité des sexes aux sphères nationales et locales en apprenant des autres parties prenantes de Génération Égalité. Cela pourrait prendre la forme de la création de comités directeurs nationaux et/ou régionaux ou de groupes de suivi locaux pour refléter les partenariats multipartites actifs au niveau international. Des experts locaux en matière de genre et des militants des OSC doivent être inclus à toutes les étapes de l'initiative (planification, mise en œuvre, évaluation, etc.).
3. **Pour la société civile et les jeunes :** L'expertise déterminante de la société civile au niveau local et de base peut constituer un moteur très efficace du changement. Les OSC et les organisations de jeunesse devraient chercher à s'engager de manière continue auprès des organismes gouvernementaux nationaux et locaux pour assurer la poursuite des efforts visant à lutter contre les inégalités entre les sexes, y compris en période de changement politique, ainsi qu'en soulevant les besoins et les priorités des femmes et des filles au niveau populaire.
4. **Pour les partenaires et donateurs internationaux :** Le financement et le soutien technique sont des domaines dans lesquels les Créateurs d'engagement ont besoin de soutien. Une action collective en faveur de l'égalité des sexes, soutenue par les budgets nationaux et l'appropriation politique, est la recette du succès et doit donc être soutenue par les donateurs. Génération Égalité peut faciliter les échanges sur des financements complémentaires et adaptés.
5. **Pour les parties prenantes de Génération Égalité :** Pour mieux mesurer la portée et le succès des efforts de localisation, des indicateurs doivent être développés pour évaluer la manière dont les parties prenantes multisectorielles mènent des actions de manière localisée. De tels indicateurs pourraient être intégrés au cadre de responsabilisation et aux méthodes d'établissement de rapports existantes.

L'adhésion aux trois principes fondamentaux de Génération Égalité est élevée

Au cœur de Génération Égalité se trouve la volonté d'accélérer les progrès en matière d'égalité des sexes pour les femmes et les filles dans toute leur diversité, tout en favorisant la transformation à travers les trois principes fondamentaux : **intersectionnalité**, **renforcement du leadership féministe** et **contestation ou interrogation explicite de la dynamique du pouvoir (changement transformationnel)**. Dans l'enquête, les Créateurs d'engagement ont été invités à rendre compte non seulement de leur propre adhésion aux principes dans la mise en œuvre de leurs engagements, mais également de la façon dont ils perçoivent l'efficacité de Génération Égalité dans l'adhésion à ces principes. Globalement, la plupart des Créateurs d'engagement estiment que la mise en œuvre de Génération Égalité est cohérente avec les trois principes, tant à travers leurs propres actions que celles des autres parties prenantes de Génération Égalité. À travers l'enquête et l'étude de cas sur les principes de Génération Égalité, la plupart des Créateurs d'engagement ont réaffirmé que le leadership féministe, l'intersectionnalité et, dans une certaine mesure, la transformation, sont des réalités pertinentes et vécues pour elles. Cependant, en raison de leur engagement dans Génération Égalité, les organisations et les institutions sont plus déterminées à obtenir de meilleurs résultats en intégrant les principes dans leurs plans stratégiques et leur travail quotidien.

Les Créateurs d'engagement ont indiqué que 83 pour cent de leurs engagements adoptent une approche intersectionnelle abordant non seulement les défis liés au genre, mais aussi les défis qui peuvent être multipliés par d'autres types croisés de discrimination ou d'exclusion. Ces réponses sont également étayées par le fait que 9 personnes sur 10 (89 pour cent) ont déclaré que leurs engagements avaient contribué à soutenir des groupes et des communautés considérés comme marginalisés dans leur contexte. Parmi les organisations qui ont signalé cela, certaines mentionnent des groupes spécifiques qu'elles ciblent ou incluent dans leurs processus décisionnels. Environ un tiers des engagements déclarés soutiennent les adolescentes et les jeunes, 14 pour cent soutiennent la communauté lesbienne, gay, bisexuelle, transgenre, queer, intersexuée et autre (LGBTQI+); 13 pour cent soutiennent les femmes et les filles handicapées et 13 pour cent les femmes et les filles autochtones et les femmes et filles des zones rurales. Un peu moins de 1 engagement signalé sur 10 mentionne spécifiquement divers groupes raciaux/ethniques. En plus de ces groupes, d'autres communautés vulnérables soutenues par les engagements signalés comprennent les femmes et les filles déplacées ou réfugiées, ainsi que les groupes touchés par les conflits, les crises humanitaires ou le changement climatique.^{xx}

Les deux autres principes fondamentaux ont également été largement adoptés, mais dans une moindre mesure. Au moins 7 engagements sur 10 remettraient explicitement en question ou interrogeraient la dynamique du pouvoir (72 pour cent), tandis que 58 pour cent des engagements renforcerait le leadership féministe grâce à leur mise en œuvre. Parmi les engagements associés à la Coalition d'action pour le leadership et les mouvements féministes, 71 pour cent ont déclaré le faire, contre 67 pour cent dans le cadre de l'Action féministe pour la justice climatique, 52 pour cent dans le cadre de la Coalition d'action pour la justice économique et les droits et pour la liberté de disposer de son corps et santé et droits en matière de sexualité et de reproduction.

de Génération Égalité (c'est-à-dire grâce aux actions d'autres parties prenantes), la majorité des Créateurs d'engagement ont également répondu que l'adhésion aux principes était « très efficace » ou « efficace ». En moyenne, les deux tiers des Créateurs d'engagement estiment que l'intersectionnalité se reflète bien dans les actions des autres Créateurs d'engagement ; 56 pour cent estiment que Génération Égalité est très efficace ou efficace pour construire un leadership féministe ; et 52 pour cent estiment que Génération Égalité aide à remettre en question les dynamiques de pouvoir. Les organisations dirigées par des jeunes, les gouvernements et les organisations multilatérales ont particulièrement identifié le leadership féministe comme le principe de Génération Égalité le plus efficacement respecté dans son ensemble, par rapport à d'autres types d'organisations (70 pour cent, 66 pour cent et 65 pour cent, respectivement).^{xx}

Interrogés sur leur point de vue sur l'adhésion aux Principes de Génération Égalité dans le cadre d'une mise en œuvre

PRINCIPES FONDAMENTAUX DE GÉNÉRATION ÉGALITÉ

Intersectionnalité

Les Coalitions d'action cherchent à mettre en pratique une approche intersectionnelle en mettant en lumière et en abordant les formes multiples et croisées de discrimination dont sont victimes de nombreuses femmes et filles en raison de leur identité, de leurs réalités, de leurs antécédents et de leur accès inégal au pouvoir et aux ressources. Cela nécessite de reconnaître les défis uniques auxquels sont confrontées les personnes subissant des formes croisées de discrimination ainsi que les dynamiques et systèmes de pouvoir qui les renforcent, et de travailler de manière significative et intentionnelle pour les contrer.

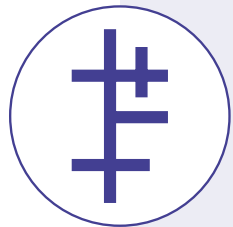
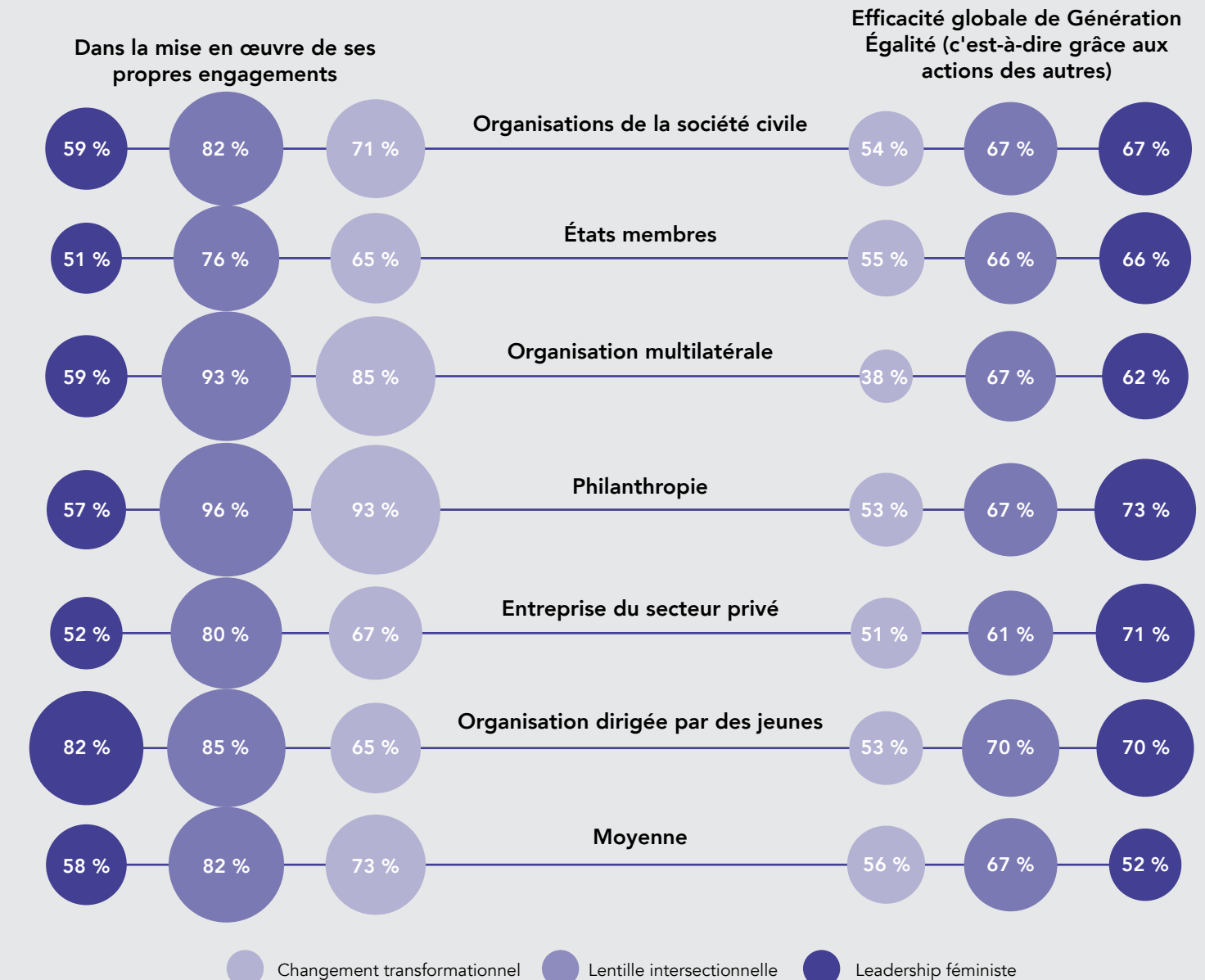
Leadership féministe

Le leadership féministe vise à redistribuer explicitement et intentionnellement le pouvoir et la responsabilité d'une manière inclusive, participative et respectueuse du genre, de l'âge, de la race, de la classe sociale, de l'orientation sexuelle, des capacités et d'autres identités croisées. Cela implique un engagement continu à rester vigilant et à remettre en question la (re)production de pratiques et de comportements qui dissuadent la collaboration et l'écoute proactive et qui profitent à quelques-uns au détriment des autres.

Transformation

Les Coalitions d'action cherchent à transformer les structures et les systèmes de pouvoir qui renforcent les inégalités en tant qu'objectif final et dans leurs propres méthodes de travail. Ce faisant, les Coalitions d'action cherchent à construire une vision collective à travers des approches qui valorisent la co-création, le dialogue, les perspectives partagées et le centrage des voix des groupes historiquement marginalisés. Le leadership des jeunes est essentiel à la vision transformatrice des Coalitions d'action de Génération Égalité.

ADHÉSION AUX PRINCIPES DE GÉNÉRATION ÉGALITÉ

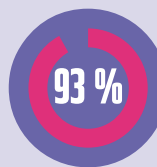


ÉTUDE DE CAS

PRINCIPES DE GÉNÉRATION ÉGALITÉ : DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE



Les organisations dirigées par des jeunes signalent que leur mise en œuvre des engagements renforce le leadership féministe (85 %) et reflète une lentille intersectionnelle (83 %).



des organisations philanthropiques signalent que la mise en œuvre de leurs engagements remet en question ou interroge la dynamique du pouvoir, nettement au-dessus de la moyenne de 72 %.



Le changement transformateur est perçu comme le principe le moins efficace, 55 % des Gouvernements percevant que Génération Égalité interroge avec succès la dynamique du pouvoir.

Cette étude de cas examine l'interprétation et l'adhésion aux trois principes fondamentaux par neuf Créateurs d'engagement et signataires du Pacte qui ressemblent à la communauté diversifiée et intergénérationnelle de Génération Égalité.^{xxi}



Crédit photo : ONU Femmes/Programme d'éducation de la deuxième chance

Principales conclusions :

1. **L'identification est importante, même si l'enthousiasme pour ces principes est antérieur à Génération Égalité.** Les Créateurs d'engagement et les signataires du Pacte comprennent que les principes fondamentaux sont le résultat du travail des mouvements féministes, des progrès réalisés dans les cadres juridiques et réglementaires des droits de l'homme et de l'évolution des politiques nationales et internationales. Décrits comme étant au cœur de leur travail quotidien, ces trois principes sont souvent aussi des valeurs fondamentales de leurs organisations, explicitement ou implicitement identifiables dans les plans stratégiques, les théories du changement et les plans de développement. Même parmi les institutions qui avaient adopté ces principes avant Génération Égalité, les Créateurs d'engagement et les signataires du Pacte mentionnent l'importance de nommer et de parvenir à un consensus collectif sur ces aspirations communes.
2. **Parmi ces trois principes, la « transformation » reste le plus difficile à définir ou à décrire avec précision.** L'intersectionnalité est évoquée en faisant référence à la diversité des identités féminines et aux croisements des expériences et des systèmes d'oppression.

Lorsqu'elles qualifient le « leadership féministe », les organisations reconnaissent le rôle des OSC en tant qu'agents du changement et l'importance du travail collaboratif avec elles et de leur autonomisation. Cependant, alors que la plupart des organisations associent le terme « transformation » à un changement soutenu ou durable, seules quelques-unes mentionnent des structures et des relations de pouvoir changeantes, et les définitions s'avèrent insaisissables.

3. **La mesure objective de l'adhésion aux principes fondamentaux de Génération Égalité reste un défi.** La plupart des organisations interrogées surveillent l'intégration de leurs principes organisationnels dans leurs projets grâce à un suivi d'impact à l'échelle de l'organisation. Elles reconnaissent également l'importance de mesurer l'adoption de principes par toutes les parties prenantes en matière de responsabilisation et d'amélioration des projets, mais aucune ne mentionne un moyen simple d'y parvenir. Néanmoins, les organisations notent la pertinence de définitions partagées, complétées par la collecte de données qualitatives pertinentes.

Recommandations

1. **Créer des opportunités pour les parties prenantes de Génération Égalité permettant de discuter des principes fondamentaux de manière à motiver de nouveaux engagements et à créer une dynamique pour la période de mise en œuvre restante.** Par exemple, lors de la planification stratégique, les Créateurs d'engagement et les signataires du Pacte pourraient partager leur compréhension des principes fondamentaux de Génération Égalité, réfléchir à des expériences spécifiques à des problèmes ou à des régions et suggérer des opportunités pour façonner les activités basées sur ces principes, à l'avenir.
2. **Faire prendre conscience de la manière dont les parties prenantes de Génération Égalité ont reflété le principe de transformation dans la mise en œuvre de leurs engagements.** Par exemple, la publication d'études de cas pourrait contribuer à renforcer le sentiment d'objectif commun que les Créateurs d'engagement et les signataires du Pacte tirent de la discussion de ces principes.
3. **Développer un cadre permettant une mesure plus objective des principes pour évaluer les progrès et l'impact d'ici 2026,** par rapport à la mesure subjective actuelle de la perception. Cela devrait être dirigé par les parties prenantes de Génération Égalité et fondé sur des principes féministes et des expériences vécues.
4. **Être plus attentif aux expériences des parties prenantes impactées par Génération Égalité** en plus d'examiner les progrès à travers le prisme des Créateurs d'engagement.

Les coalitions d'action stimulent la solidarité et catalysent les partenariats

Les Créateurs d'engagement de la Coalition d'action disposent de portefeuilles diversifiés et riches avec des ambitions mondiales. D'après les réponses à l'enquête, près de la moitié des engagements signalés (45 pour cent) sont mis en œuvre dans plusieurs régions, dont 14 pour cent à l'échelle mondiale. Parmi ceux qui se concentrent sur une seule région, 38 pour cent ciblent l'Europe et l'Amérique du Nord, 32 pour cent l'Afrique subsaharienne, 13 pour cent l'Asie centrale et du Sud et 12 pour cent l'Amérique latine et les Caraïbes. L'Afrique du Nord, l'Asie occidentale, l'Asie de l'Est et du Sud-Est et l'Océanie sont nettement sous-représentées (avec 2 pour cent chacune ou moins). En revanche, les Créateurs d'engagement sont principalement originaires d'Europe et d'Amérique du Nord. (52 pour cent des réponses), de l'Afrique subsaharienne (24 pour cent) et de l'Amérique latine et des Caraïbes (10 pour cent).

La plupart des engagements pris au sein des coalitions d'action appartiennent à la catégorie des engagements individuels, ce qui signifie que l'engagement a été pris par une seule organisation (60 pour cent). Toutefois, cela ne signifie pas que les Créateurs d'engagement individuels ne se sont pas activement engagés auprès des autres. Plus de quatre Créateurs d'engagement sur cinq (82 pour cent) ont déclaré avoir récemment engagé ou élargi leur collaboration avec des partenaires en d'autres termes, Génération Égalité a joué un rôle de catalyseur en rassemblant les partenaires.

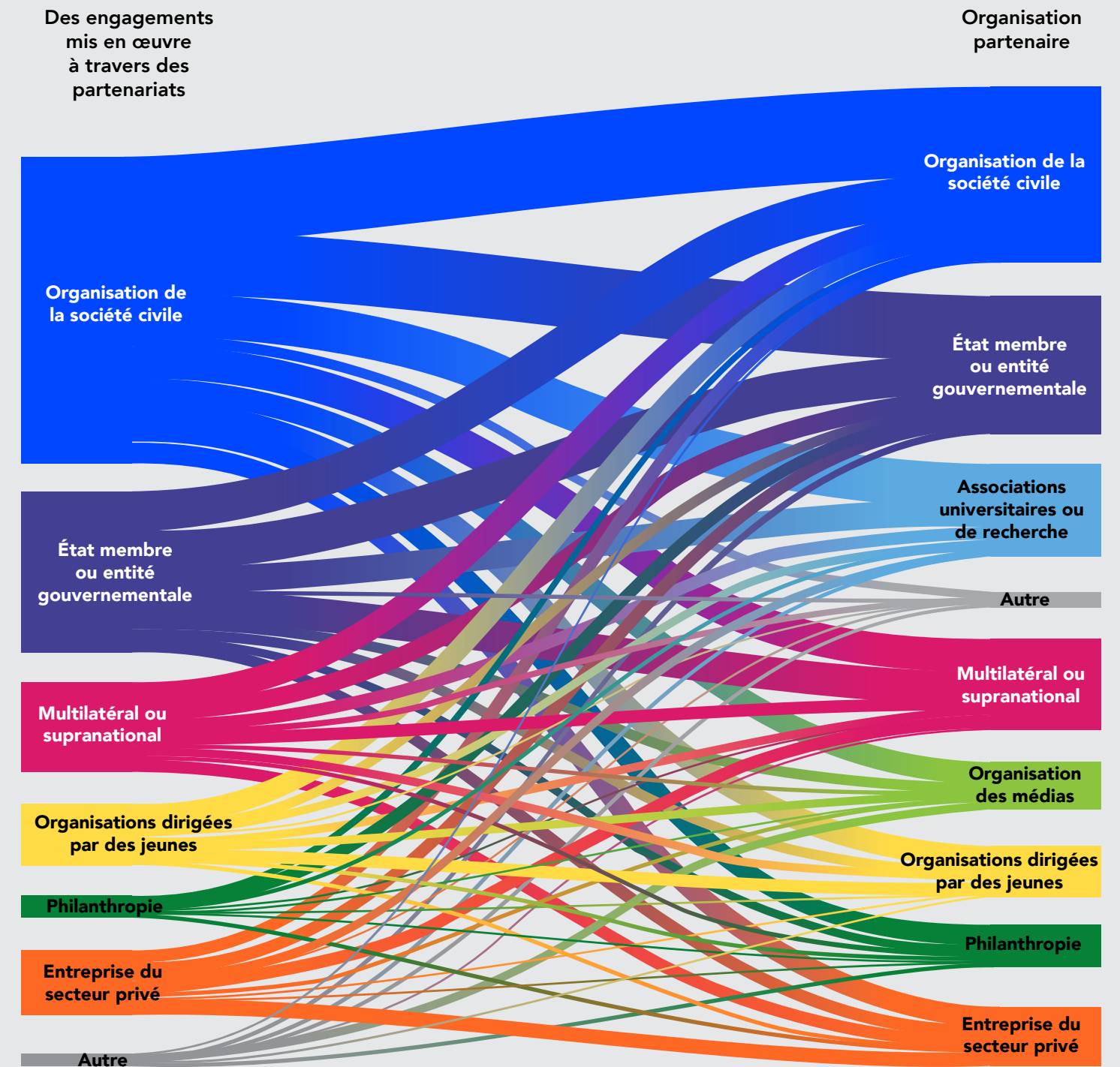
Les OSC sont un partenaire prioritaire pour toutes les parties prenantes, quel que soit le type d'organisation ou la région dans laquelle elles se trouvent. Hormis le secteur privé, qui a tendance à collaborer avec d'autres entreprises privées (51 pour cent) tout autant qu'avec les OSC (50 pour cent), tous les Créateurs d'engagement ont tendance à développer davantage de partenariats avec la société civile qu'avec tout autre ensemble d'acteurs. En fait, 79 pour cent des engagements des organisations philanthropiques sont en partenariat avec des OSC.

Au total, 40 organisations dirigées par des jeunes ont répondu à l'enquête de 2023, représentant 82 engagements. Parmi eux, la grande majorité comportent une composante de plaidoyer et de sensibilisation (77 pour cent) et/ou une composante programmatique (71 pour cent). Près de la moitié des engagements menés par des jeunes proviennent d'organisations basées en Afrique subsaharienne (48 pour cent), 22 pour cent en Amérique latine et dans les Caraïbes, 13 pour cent en Asie centrale et du Sud, 12 pour cent en Europe et Amérique du Nord, et 5 pour cent en Afrique du Nord et en Asie occidentale. Avec 46 pour cent de leurs engagements globaux, ils contribuent aux engagements collectifs.



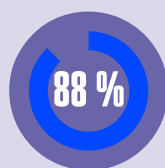
Crédit photo : ONU Femmes/Catianne Tijerina

LES ENGAGEMENTS SONT MIS EN ŒUVRE À TRAVERS DES PARTENARIATS

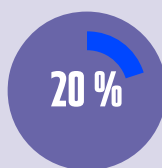


ÉTUDE DE CAS

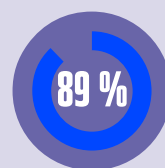
ENGAGEMENT SIGNIFICATIF DES JEUNES DANS GÉNÉRATION ÉGALITÉ



d'engagements (69 sur 78) par les organisations dirigées par des jeunes sont en cours de **mise en œuvre avec des partenariats nouveaux** ou étendus.



de tous les engagements déclarés comme ayant des **partenariats** avec des organisations dirigées par des jeunes.



des engagements signalés menés par des jeunes sont en bonne voie, et les activités devraient être **terminées dans les délais**.

Les jeunes^{xxiii} ont façonné Génération Égalité depuis sa création. La principale aspiration de nombreuses organisations dirigées par des jeunes et des adolescentes en rejoignant Génération Égalité était de plaider en faveur de l'égalité des sexes et de la justice sociale, en portant les revendications des jeunes dans les forums internationaux et les espaces décisionnels multilatéraux. Cette étude de cas examine la participation des jeunes et des adolescentes, en se concentrant sur leurs expériences,

préoccupations et idées sur ce que signifie un engagement significatif des jeunes, dans la pratique. Pour compléter les résultats des données de 2023, cette étude de cas résume les enseignements d'entretiens avec cinq organisations dirigées par des jeunes, une organisation d'adolescentes et une discussion de groupe lors d'un atelier de création de ponts entre les jeunes d'Afrique subsaharienne et de jeunes militants.



Crédit photo : ONU Femmes/James Ochweri

Principales conclusions :

1. **Génération Égalité a offert des opportunités aux jeunes en tant que leaders.** Les jeunes indiquent qu'ils voient Génération Égalité comme une opportunité de se connecter et de collaborer avec des parties prenantes qui partagent leurs objectifs, d'attirer l'attention sur leur travail et celui des communautés populaires, de demander des comptes à leurs gouvernements et d'accéder à divers types de ressources. Ils affirment que leur participation leur a donné l'occasion de grandir en tant que leaders et en tant qu'individus. Les jeunes continuent d'avoir des attentes élevées à l'égard de Génération Égalité et souhaitent voir des mesures concrètes et des responsabilités quant aux engagements pris.
2. **L'engagement significatif des jeunes est la clé de la transformation, mais cet objectif n'est pas encore atteint.** Assurer la participation significative des jeunes était une aspiration fondamentale de nombreux acteurs de Génération Égalité. Selon les jeunes leaders, cela signifie plus que simplement « avoir une place à la table », mais être en mesure de co-créditer et de codiriger des projets et des processus, d'établir des programmes et de participer activement à la prise de décision. Ils considèrent leur participation significative comme une condition préalable à l'impact transformationnel de Génération Égalité. Pourtant, deux ans après Paris, ce bilan révèle que la participation des jeunes n'est pas encore atteinte aux yeux de nombreux jeunes dirigeants. Les jeunes reconnaissent que les parties prenantes de Génération Égalité ont créé des espaces et des conditions propices à leur participation, comme les postes de leadership des jeunes au sein du Groupe de leadership multipartite et des coalitions d'action ; des projets tels que le

Groupe de travail sur la jeunesse et les jeunes militants nationaux pour l'égalité des sexes ; et leur participation à d'autres forums importants tels que CSW66, Women Deliver et la conférence des Nations Unies sur les changements climatiques. Mais les jeunes dirigeants affirment qu'ils sont rarement inclus sur un pied d'égalité avec les autres parties prenantes, que les pratiques symboliques restent courantes et que de telles circonstances rendent souvent leur participation moins efficace ou moins significative.

3. **Les organisations dirigées par des jeunes sont confrontées à de multiples défis dans la mise en œuvre de leurs engagements.** Les défis les plus fréquemment mentionnés comprennent : les contraintes financières et en matière de ressources humaines ; la surcharge de travail et l'épuisement professionnel (certaines organisations parlent de faire du travail Génération Égalité sur la base du volontariat, en complément de leur emploi habituel) ; un manque d'informations sur le fonctionnement interne, la responsabilité financière et les opportunités de participation au sein de Génération Égalité ; les écarts de communication et de relations entre la société civile, les gouvernements et les autres acteurs nationaux, en raison d'une sensibilisation limitée aux efforts de Génération Égalité aux niveaux national et local ; et les défis associés au travail dans des situations complexes caractérisées par des catastrophes climatiques, des troubles politiques ou d'autres crises humanitaires. Les jeunes ont également évoqué le besoin de davantage de ressources techniques et financières afin de pouvoir co-concevoir et co-décider des actions sur un pied d'égalité avec des organisations et des institutions plus établies et impliquer davantage de jeunes.

Recommandations

1. **Pour les organisations dirigées par des jeunes et Génération Égalité :** Rechercher des opportunités pour établir des relations de confiance et de collaboration entre les jeunes et d'autres acteurs du même pays, de la même région ou du monde entier grâce à la création d'espaces virtuels et en personne. Ces espaces pourraient bénéficier du soutien des bureaux de pays des Nations Unies (en particulier d'ONU Femmes) et d'autres Créateurs d'engagement.
2. **Pour Génération Égalité :** Mettre en place des moyens plus systématiques de suivi des investissements dans les organisations d'adolescentes dirigées par des jeunes, par exemple avec des indicateurs dédiés. Suivre le financement des organisations axées sur les jeunes, dirigées par des jeunes et des adolescentes de manière plus systématique et plus granulaire pourrait aider à répondre aux questions de savoir si, ou dans quelle mesure, les contraintes de ressources limitent la capacité des jeunes à participer de manière significative à Génération Égalité.
3. **Pour les gouvernements, les organisations philanthropiques, les entreprises privées, les agences des Nations Unies et les organisations de la société civile :** Allouer un financement et des ressources techniques inconditionnels et flexibles pour couvrir le coût d'une participation significative des jeunes à Génération Égalité. Il est largement reconnu que les jeunes apportent une énergie particulière aux initiatives de Génération Égalité. Des ressources adéquates pour leur participation et la mise en œuvre de leurs engagements pourraient placer ces organisations sur un pied d'égalité avec les autres acteurs. Outre les ressources nécessaires à la participation à des événements mondiaux et aux structures de gouvernance, les coûts associés à la participation à des engagements collectifs et à des initiatives locales ou régionales doivent également être pris en compte.
4. **Pour Génération Égalité :** Permettre aux jeunes militants d'agir en tant que partenaires dans des processus de co-création et exploiter l'expertise et les connaissances locales que les jeunes peuvent apporter aux espaces de prise de décision. Les jeunes participent souvent aux discussions malgré un manque de connaissances procédurales, des limitations linguistiques et une rémunération adéquate, motivés par leur passion de changer la vie des femmes et des filles dans leurs communautés. Génération Égalité devrait renforcer les capacités des jeunes dirigeants et des autres acteurs pour faciliter leur engagement significatif qui va au-delà des pratiques symboliques et se concentre sur les besoins et les priorités des jeunes.

Les Créateurs d'engagement mobilisent de nouveaux financements, mais un soutien accru à la société civile, aux filles et aux jeunes est nécessaire

Dans l'enquête de 2023, les informations financières ont été collectées uniquement pour les engagements marqués comme financiers, que ce soit exclusivement ou en combinaison avec des composantes politiques, programmatiques et/ou de plaidoyer. Cependant, bon nombre des Créateurs d'engagement qui ont répondu à l'enquête ont choisi de ne pas divulguer d'informations financières, 58 % d'entre eux n'ayant pas révélé si les fonds avaient été obtenus ou dépensés.

Malgré ces limites, les données disponibles confirment que les engagements les plus importants pris à Paris sont restés fermes. Le total des engagements financiers déclarés jusqu'à présent s'élève à au moins **47 milliards de dollars** en engagements en faveur de l'égalité des sexes, plus que les 40 milliards de dollars annoncés à Paris, et presque le double des 24 milliards de dollars rapportés dans l'enquête de l'année dernière.^{xviii} Le montant plus élevé déclaré cette année reflète non seulement une amélioration des rapports, mais également des engagements financiers supplémentaires depuis le Forum de Paris.^{xviii} Les promesses financières déjà obtenues devraient totaliser au moins **20 milliards de dollars** (par rapport à **17 milliards de dollars** rapportés en 2022), soit 43 pour cent du total, tandis que la proportion des promesses financières déjà dépensées est estimée à **9,5 milliards de dollars**, soit 48 pour cent du total obtenu. Les Créateurs d'engagement ont indiqué que 76 pour cent des engagements financiers sont en cours ou au stade de la planification. Parmi ceux-ci,

95 pour cent sont en bonne voie et seulement 2 pour cent ne sont pas sur la bonne voie pour être achevés d'ici 2026.

Conformément à cette situation financière solide, plus de la moitié (55 pour cent) des Créateurs d'engagement indiquent dans l'enquête que Génération Égalité a été « efficace » ou « très efficace » pour augmenter le financement et les investissements en faveur de l'égalité des sexes. En outre, les parties prenantes apprécient également la plateforme solide fournie par Génération Égalité pour mettre en lumière le déficit de financement important et chronique en faveur de l'égalité des sexes, discuter des approches de financement féministes pour y remédier et tirer parti des opportunités de financement (voir l'étude de cas sur les engagements financiers).

Bien que l'enveloppe financière totale soit importante, des contributions impayées supplémentaires ont été signalées dans les réponses à l'enquête. Par exemple, le gouvernement des États-Unis a déclaré avoir investi 165 milliards de dollars pour apporter une aide immédiate aux femmes et aux familles grâce au plan de sauvetage américain et prévoit de mobiliser 12 milliards de dollars pour soutenir 15 millions de femmes en investissant dans des entreprises qui font progresser l'égalité des sexes dans les marchés émergents. Le gouvernement du Canada s'engage à consacrer 49 milliards CAD par le biais d'investissements réguliers pour promouvoir et faire progresser l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, dans le cadre de plusieurs engagements en faveur de Génération Égalité.

Pour les 47 milliards de dollars de promesses de dons,^{xv} les montants et les modalités de financement varient considérablement et comprennent des subventions, des prêts, des contributions en nature et des allocations

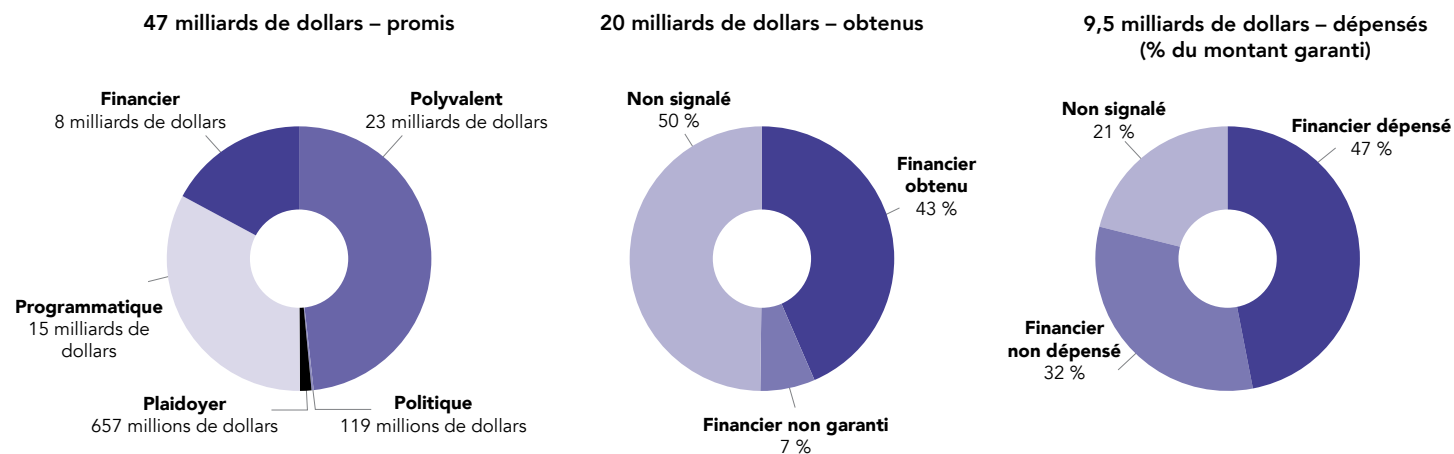
budgétaires. Les gouvernements ont pris la plus grande part des engagements financiers (près de 16 milliards de dollars, soit 33 pour cent), dont la majeure partie provient des pays de l'OCDE (15 milliards de dollars). Parmi les engagements très médiatisés du secteur privé (près de 15 milliards de dollars), citons celui de Procter & Gamble (P&G) d'investir 10 milliards de dollars dans des entreprises détenues et dirigées par des femmes au sein de leurs chaînes de valeur mondiales. Parmi les organisations multilatérales (près de 12 milliards de dollars engagés), le Groupe de la Banque mondiale a promis 10 milliards de dollars pour promouvoir l'autonomisation des femmes, bénéficiant directement et indirectement à 43 000 personnes, notamment en mettant en œuvre 50 initiatives de formation aux compétences numériques dans 44 pays sur cinq continents. Concernant les organisations philanthropiques (près de 4 milliards de dollars engagés), la Fondation Bill & Melinda Gates a par exemple promis 2,1 milliards de dollars, dont 1,4 milliard de dollars pour élargir les options de planification familiale. Parmi toutes les organisations de la société civile (475 millions de dollars), le Fonds Égalité s'est engagé à collecter 110 millions CAD pour soutenir les mouvements féministes, tandis que le Collectif féministe Nala, dirigé par des jeunes, a promis 5 millions de dollars pour renforcer le pouvoir socio-économique des femmes et des filles africaines (voir la figure ci-dessous). En termes d'investissement dans les OSC, Co-Impact et le gouvernement des Pays-Bas investiraient le montant le plus élevé (respectivement 438 millions de dollars et 500 millions d'euros). Le Fonds Malala (3 millions de dollars) et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) (2,7 millions de dollars) se distinguent par leurs contributions significatives aux organisations dirigées par des jeunes, tandis que la Fondation Ford (129 millions de dollars) et la Fondation du Fonds d'investissement pour l'enfance (27 millions de dollars) ont apporté des

investissements substantiels dans des organisations axées sur les adolescentes.

La plupart des contributions (49 pour cent) reflètent des engagements à objectifs multiples, pour un total de 23 milliards de dollars. Cela signifie que la plupart des investissements de Génération Égalité proviennent d'engagements adoptant une approche à plusieurs volets pour faire progresser l'égalité des sexes à travers simultanément des activités financières, politiques, programmatiques et/ou de plaidoyer.^{xviii} Les engagements financiers avec une composante programmatique représentent 15 milliards de dollars, suivis des engagements purement financiers (8 milliards de dollars), des engagements financiers avec une composante de plaidoyer (657 millions de dollars) et des engagements financiers avec une composante politique (119 millions de dollars).

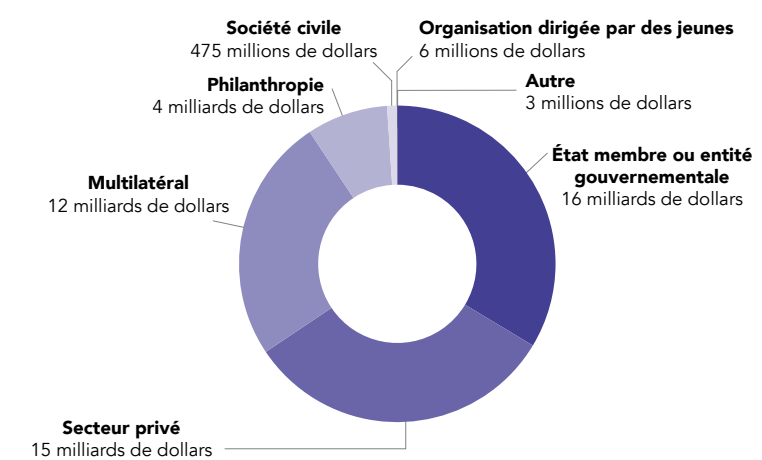
Même si les rapports globaux sur les engagements financiers de Génération Égalité sont solides, des défis subsistent. Outre ceux qui ont choisi de ne pas fournir d'informations financières dans le cadre de l'enquête, de nombreux Créateurs d'engagement, y compris certains des plus grands, ont indiqué qu'ils ne pouvaient pas estimer les montants investis dans la société civile, les adolescentes ou les organisations dirigées par des jeunes. Parmi ceux qui ont répondu (66 pour cent du total des engagements financiers), un montant relativement faible aurait été investi dans les OSC (1,7 milliard de dollars), les adolescentes (217 millions de dollars) et les organisations dirigées par des jeunes (11,7 millions de dollars). Cela représente moins de 10 pour cent du total des engagements financiers garantis. Accroître l'efficacité de Génération Égalité nécessitera un soutien considérablement accru à ces organisations, des efforts concertés pour développer des indicateurs et des méthodologies cohérents et la promotion de rapports plus transparents.

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS FINANCIERS



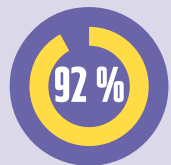
Remarque : Les informations financières sont auto-déclarées et n'incluent pas les engagements nationaux à grande échelle sur les systèmes de soins de la part des gouvernements des États-Unis et du Canada (177 milliards de dollars et 49 milliards de dollars canadiens, respectivement).

ENGAGEMENTS FINANCIERS, PAR TYPE D'ORGANISATION

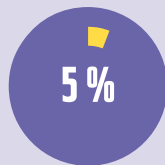


ÉTUDE DE CAS

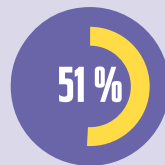
INVESTISSEMENT ACCRU DANS L'ÉGALITÉ DES SEXES PAR DES ENGAGEMENTS FINANCIERS



des engagements financiers déclarés, totalisant 43 milliards de dollars*, proviennent de **Europe et Amérique du Nord.**



des engagements financiers déclarés sont annoncés sous forme de subventions, représentant au moins **2,3 milliards de dollars**



des **engagements financiers signalés**, qui visent à investir dans la société civile, les organisations dirigées par des jeunes et des adolescentes, **ne divulguent pas d'informations financières.**

* Les informations financières sont auto-déclarées et n'incluent pas les engagements nationaux à grande échelle sur les systèmes de soins de la part des gouvernements des États-Unis et du Canada (177 milliards de dollars et 49 milliards de dollars canadiens, respectivement).

En 2021, Génération Égalité a mobilisé un montant impressionnant de 40 milliards de dollars en engagements financiers, dont les données d'enquête montrent qu'elles ont augmenté d'au moins 7 milliards de dollars supplémentaires depuis lors. Pourtant, la nature de ces engagements financiers et des processus d'auto-évaluation ont rendu la véritable somme globale difficile à suivre. De multiples facteurs peuvent conduire à des duplications potentielles ou à des malentendus sur les nouveaux financements pouvant être attribués à Génération Égalité et sur les modalités de financement. Cette étude de cas analyse la nature des engagements financiers de Génération Égalité, en s'appuyant à la fois sur les données de l'enquête et sur des entretiens avec des informateurs clés de la Fondation Ford et du gouvernement finlandais.

Les investissements réalisés par le biais d'engagements financiers vont des subventions inconditionnelles et flexibles à la société civile et aux organisations dirigées par des jeunes (par exemple, la Fondation Ford investit pour mettre les femmes et les filles au cœur du travail sur la violence sexiste avec 159 millions de dollars); des investissements dans des projets d'étapes dans des organisations multilatérales et dans le secteur privé (par exemple, Finnfund, le financier finlandais du développement, répond dans une optique de genre en investissant dans la technologie et l'innovation avec 60 millions de dollars); et les programmes nationaux ou bilatéraux (par exemple, les programmes du gouvernement du Canada); aux investissements dans les chaînes de valeur internes (par exemple, les investissements P&G).



Crédit photo : ONU Femmes

Principales conclusions :

- Génération Égalité renforce la confiance des donateurs et le réseautage qui augmente les investissements.** Génération Égalité a créé un processus concret qui a exploité la philanthropie et facilité la compréhension de la manière de s'engager avec les systèmes multilatéraux et les gouvernements. La Fondation Ford a noté que cela mettait fin au scepticisme ressenti auparavant par les secteurs privé et philanthropique lorsqu'il s'agissait de travailler avec des institutions multilatérales et gouvernementales. La confiance accrue qui en a résulté a conduit à un financement intentionnel et ciblé pour relever les défis identifiés par les parties prenantes de Génération Égalité. Par exemple, la Fondation Ford a déclaré qu'elle « avait doublé » ses subventions aux défenseurs des droits humains en raison du cadre clair et concret fourni par Génération Égalité.
- Les Créateurs d'engagement adoptent de nouvelles approches de financement féministes.** Génération Égalité offre une plateforme pour forger des partenariats, adopter et aligner des approches de financement et améliorer les décisions d'investissement tenant compte du genre. Par exemple, l'approche de la Fondation Ford consiste à investir dans la mission d'une organisation grâce à un financement flexible et inconditionnel avec des partenaires et elle a recherché des partenariats avec d'autres bailleurs de fonds pour co-investir dans l'initiative de cadre de responsabilisation féministe menée par le peuple du Fonds mondial pour les femmes. Un autre exemple est le cadre Gender Lens de Finnfund, grâce auquel la société de télécommunications panafricaine BCS Group développe désormais non seulement des réseaux de fibre optique en République démocratique
- Les investissements de Génération Égalité dans certains domaines s'avèrent difficiles à suivre.** Bien que les données existantes permettent une analyse complète du type d'investissements réalisés dans le cadre de Génération Égalité, les données de l'enquête révèlent que le suivi des flux de financement destinés à la société civile, aux organisations dirigées par des jeunes et aux adolescentes reste un défi causé principalement par des mécanismes de suivi insuffisants et les multiples facteurs conduisant à des duplications potentielles des fonds disponibles qui peuvent être investis dans ces groupes.
- Génération Égalité donne une impulsion pour faire progresser les travaux existants sur l'égalité des sexes, tout en suscitant de nouveaux engagements financiers.** Les engagements financiers enregistrés dans le cadre de Génération Égalité contiennent un mélange d'investissements anciens et nouveaux, les données de 2022 indiquant que la plupart des engagements financiers déclarés (64 pour cent) impliquaient des financements nouveaux ou accrus. Dans le cas de Finnfund, des investissements axés sur le genre avaient déjà été réalisés avant son engagement; toutefois, Génération Égalité a donné l'élan nécessaire pour mettre l'accent sur l'intersection de l'infrastructure numérique et du genre. En revanche, la Fondation Ford a déclaré que tous ses engagements étaient nouveaux et pris spécifiquement dans le cadre de Génération Égalité.

Recommandations

- Pour les gouvernements et les bailleurs de fonds :** Établir des moyens plus systématiques de suivi des engagements financiers dans les budgets de l'ensemble de l'organisation, y compris une méthodologie révisée pour éviter les duplications potentielles, un suivi systématique des investissements anciens et nouveaux, ainsi que des investissements dans les OSC, les jeunes et les adolescentes. De nouveaux indicateurs, tels que des marqueurs pour les subventions aux organisations de la société civile, dirigées par des jeunes et des adolescentes, pourraient être testés au niveau gouvernemental, puis éventuellement étendus aux organisations philanthropiques et autres. Suivre ces investissements de manière plus systématique et plus granulaire pourrait aider à répondre aux questions de savoir si, ou dans quelle mesure, ces initiatives restent sous-financées malgré la valeur totale impressionnante en dollars des engagements financiers à l'échelle mondiale.
- Pour le secteur philanthropique :** « Avancez au rythme de la confiance » – c'est-à-dire investissez du temps dans l'instauration de la confiance entre les partenaires. L'établissement de bases solides pour la collaboration entre les autres donateurs ainsi qu'avec les acteurs privés, gouvernementaux et multilatéraux n'est souvent pas une priorité en raison des pressions exercées pour lancer des projets, mais la confiance est essentielle pour créer des partenariats durables et fructueux. L'expérience de Génération Égalité à ce jour suggère que les partenariats multipartites qui en résultent ont le potentiel d'accroître la collaboration et les investissements ciblés dans les initiatives en faveur de l'égalité des sexes.
- Pour les Créateurs d'engagement financier :** Les informations concernant les progrès réalisés en matière d'engagements financiers sont essentielles à la transparence et à la responsabilité. Comme indiqué, il existe des lacunes dans les données concernant les fonds promis, obtenus, dépensés et investis dans les OSC, les jeunes et les adolescentes. Un partage d'informations plus cohérent, par le biais de l'enquête annuelle sur les rapports sur les engagements ou d'autres moyens, pourrait permettre aux dirigeants et aux participants de Génération Égalité d'élaborer des plans d'action plus clairs concernant les questions prioritaires qui peuvent être sous-financées dans la pratique.
- Pour les Créateurs d'engagement financier et les jeunes :** Identifier conjointement les déficits de financement, créer des opportunités de financement et faire progresser les approches de financement féministes.

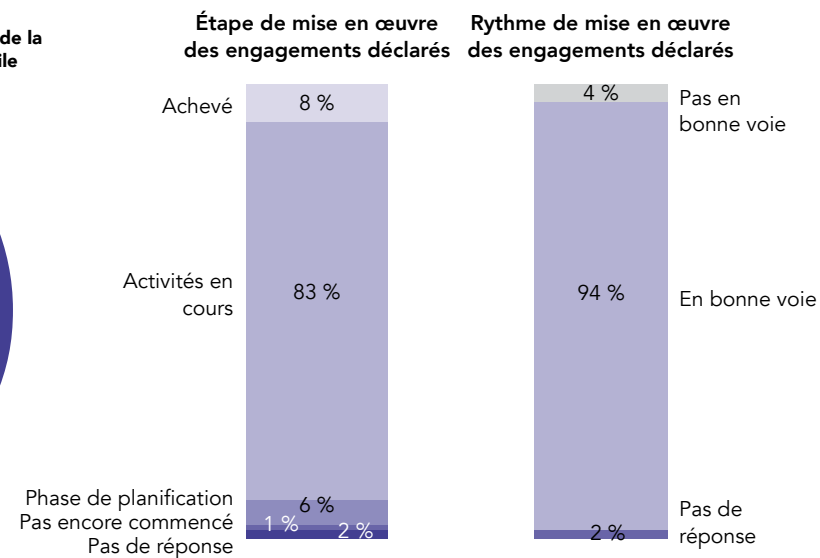
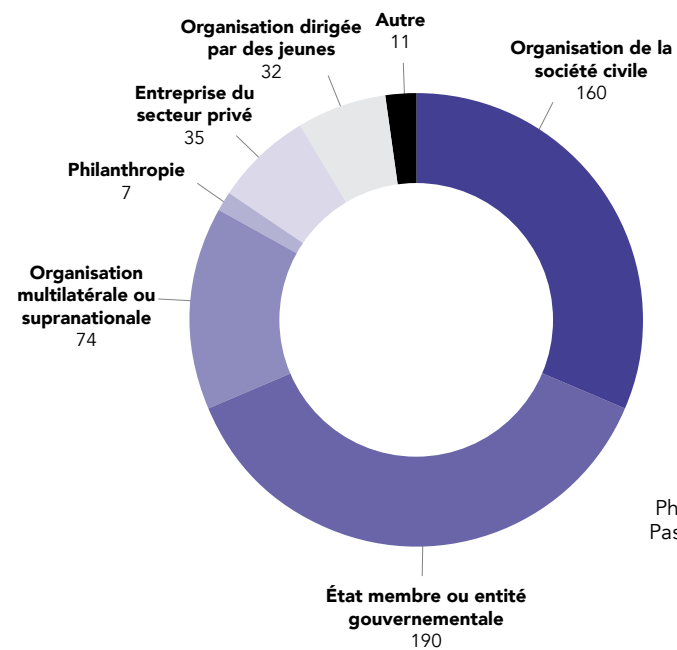
Génération Égalité suscite des engagements politiques importants

Dans l'enquête de 2023, les Créateurs d'engagement ont signalé 509 engagements comportant une composante politique, ce qui représente 43 pour cent de tous les engagements déclarés pour lesquels des données sont disponibles. Ceux-ci comprennent 112 engagements spécifiques à la politique et 397 engagements polyvalents comportant une composante politique. Dans l'ensemble, **8 pour cent** des engagements politiques sont déclarés terminés, **83 pour cent** en cours, 6 pour cent au stade de la planification et seulement 1 pour cent n'ont pas encore commencé la mise en œuvre (7 engagements politiques) (voir la figure ci-dessous).^{xvii} Sur les 89 pour cent d'engagements politiques en cours ou au stade de la planification, **94 pour cent** sont en bonne voie, et seulement 4 pour cent seraient en retard pour être achevés d'ici 2026.^{xviii}

Comme prévu, la plupart des engagements politiques proviennent de gouvernements et d'entités gouvernementales (37 pour cent de tous les engagements politiques et 52 pour cent de l'ensemble des engagements gouvernementaux), suivis par les organisations multilatérales et supranationales (15 pour cent de tous les engagements politiques mais 65 pour cent de leurs engagements totaux), mais également d'organisations d'entreprises du secteur privé (7 pour cent de tous les engagements politiques et 35 pour cent de leurs engagements totaux). La plupart des OSC et des organisations dirigées par des jeunes qui ont pris des engagements politiques visent à faire pression en faveur de politiques ou à les façonner dans leurs domaines d'influence spécifiques, notamment par le biais du plaidoyer (voir la figure ci-dessous).

Les Créateurs d'engagement rapportent que **37 pour cent** des engagements ont déjà donné lieu à une ou plusieurs politiques, ou **849 au total**, initiées ou mises en œuvre, reflétant souvent leurs atouts uniques et leurs sphères d'influence. Bien que le nombre de politiques qui en ont résulté soit inconnu pour 47 pour cent des engagements politiques, le rythme relativement plus lent des réformes politiques est mis en évidence par le fait que 16 pour cent des engagements n'ont pas encore abouti à un changement de politique. Les gouvernements, par exemple, ont fait preuve d'un fort engagement en introduisant de nouvelles politiques et réglementations et en redonnant la priorité à l'égalité des sexes dans les budgets nationaux, comme le montre la politique de l'Argentine en matière de santé sexuelle et reproductive. Des organisations multilatérales ont apporté leur soutien aux gouvernements, comme au Chili, où le bureau national d'ONU Femmes fournit une assistance technique au ministère de l'Intérieur sur l'inclusion d'une police sensible au genre dans le processus de réforme de la sécurité publique du pays. En Afrique du Sud, l'Organisation internationale du travail (OIT) contribue à l'inclusion du genre dans la transition vers une économie verte. Dans le secteur privé, les engagements politiques prennent principalement la forme d'initiatives internes, de nombreuses organisations rendant compte des changements apportés aux politiques de ressources humaines, aux avantages sociaux et à d'autres priorités organisationnelles qui favorisent la diversité des genres et offrent des opportunités plus égales aux femmes.

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS POLITIQUES



Crédit photo : ONU Femmes/Catianne Tijerina

ÉTUDE DE CAS

DES ENGAGEMENTS POLITIQUES PROGRESSISTES SIGNIFIENT DES SERVICES PUBLICS AMÉLIORÉS



52 %

des engagements comportant une composante politique sont mis en œuvre dans une région, **31 %** dans plusieurs régions et **16 %** au niveau mondial.

34 %

des engagements ayant une composante politique sont liés au traitement de **la violence sexiste**, suivi de **21 %** sur la promotion de **l'autonomisation économique des femmes**.

86 %

des engagements comportant une composante politique sont mis en œuvre avec **des partenariats nouveaux ou élargis**.

Les engagements politiques sont une composante importante de Génération Égalité, créant un environnement propice à l'égalité des sexes et fournissant aux organisations et aux gouvernements des cadres de mise en œuvre et de suivi. Cette étude de cas met en lumière les engagements politiques des gouvernements argentin, kenyan et suédois, qui ont fait des progrès significatifs dans leur formulation et leur mise en œuvre. Le gouvernement argentin a adopté en 2020 une loi révolutionnaire sur l'accès des femmes à la santé sexuelle et reproductive et à la liberté de

disposer de son corps, à la suite de laquelle la vente de contraception d'urgence sans ordonnance a été autorisée ; Le Kenya a lancé sa première politique de réponse intégrée de la police à la violence sexiste ; et la Suède a intégré une perspective de genre dans les exigences de son travail global dans la plupart de ses stratégies nationales et régionales, de sorte que 80 pour cent de tout le soutien fourni par l'Agence suédoise de développement international (SIDA) inclut désormais le genre comme objectif principal ou partiel.



Crédit photo : ONU Femmes RDC/Carlos Ngeleka

Principales conclusions :

- S'engager publiquement en faveur de Génération Égalité encourage la redéfinition des priorités des budgets nationaux et la responsabilisation quant à l'obtention de résultats concrets.** Grâce à Génération Égalité, les gouvernements se sont engagés publiquement à aborder l'égalité des sexes, en s'ouvrant à une plus grande collaboration entre les acteurs étatiques et non étatiques, à un examen par les pairs et à des processus d'apprentissage public. Par exemple, au Kenya, l'annonce publique de 13 engagements pour lutter contre la violence basée sur le genre (VBG) par le Président du Kenya a conduit à la formulation, au financement et à la mise en œuvre d'une politique policière, fournissant aux survivants de VBG des soins immédiats dans deux centres (pour l'instant), où ils peuvent déposer des rapports de police et recevoir des soins de santé immédiats en un seul endroit.
- Génération Égalité a donné l'impulsion aux gouvernements pour intensifier leurs actions en faveur de l'égalité des sexes.** Génération Égalité a créé un espace où les pays peuvent commencer à institutionnaliser certaines pratiques et certains cadres et entreprendre de nouveaux domaines de travail pour faire progresser l'égalité des sexes. Au cours du processus de co-création de Génération Égalité en 2021, les gouvernements ont examiné ou consolidé les priorités nationales et favorisé le dialogue entre les parties prenantes nationales. Dans le cas de la Suède, l'autonomisation économique des femmes, qui a toujours été un domaine d'intérêt et de soutien, est devenue une priorité encore plus importante. De même, le gouvernement argentin a décidé d'adopter une approche plus franche de sa politique en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs, dans les enceintes internationales et régionales, en particulier en ce qui concerne l'avortement sécurisé.
- La coordination et l'alignement entre les organismes gouvernementaux sont fondamentaux pour faire avancer un programme politique transversal en matière de genre.** Les gouvernements de l'Argentine, du Kenya et de la Suède notent que le processus de formulation d'engagements politiques a accru la coordination entre les agences gouvernementales tout en sensibilisant le public. Par exemple, en Argentine, la coordination entre les ministères de l'Éducation, de la Santé et de la Femme, du Genre et de la Diversité a été nécessaire pour la mise en œuvre et le suivi adéquats des politiques SDR. Même si un ministère particulier est officiellement responsable de certains domaines de mise en œuvre (le ministère de l'Éducation est responsable du programme national complet d'éducation sexuelle), un dialogue ouvert entre les ministères s'est avéré essentiel pour intégrer l'expertise d'autres ministères, conduisant à une mise en œuvre plus holistique des politiques et programmes.
- La participation de la société civile est fondamentale à la planification, à la mise en œuvre et au suivi des politiques.** Les données de l'enquête de 2023 révèlent que 73 pour cent des engagements politiques sont mis en œuvre en partenariat avec les OSC. Toutefois, des mécanismes doivent être mis en place pour garantir leur contribution durable et substantielle. À cette fin, le gouvernement argentin a créé un Conseil consultatif composé de membres d'OSC qui peuvent formuler des recommandations sur les politiques et également surveiller leur mise en œuvre.

Recommandations

- Pour les gouvernements :** Accroître la participation des présidents et des hauts dirigeants politiques aux plateformes mondiales sur l'égalité des sexes. L'égalité des sexes étant une question mondiale, les décideurs politiques nationaux doivent être plus conscients des normes et des changements qui se produisent au niveau mondial. Les engagements pris au plus haut niveau – par exemple par les présidents dans les forums mondiaux confèrent de l'autorité.
- Pour les acteurs nationaux :** Les cadres législatifs et politiques peuvent être renforcés et les gouvernements nationaux pourraient bénéficier d'un plus grand soutien technique et de connaissances locales fournies par des acteurs non étatiques. Génération Égalité peut renforcer cette collaboration, par exemple en apportant un soutien à la création et à la gestion de bases de données, ou à la collecte de données désagrégées et au suivi.
- Pour les gouvernements, les OSC et les jeunes :** Collaborer les uns avec les autres pour générer un changement durable, soutenu par des ressources financières et techniques suffisantes pour que la société civile et les jeunes puissent y contribuer de manière significative. Pour obtenir des résultats révolutionnaires, les gouvernements, les donateurs et les partenaires internationaux doivent créer les environnements nécessaires à une participation plus inclusive et plus substantielle des jeunes et de la société civile à tous les niveaux.

La plupart des engagements programmatiques ont déjà été lancés, largement axés sur l'éducation et la formation

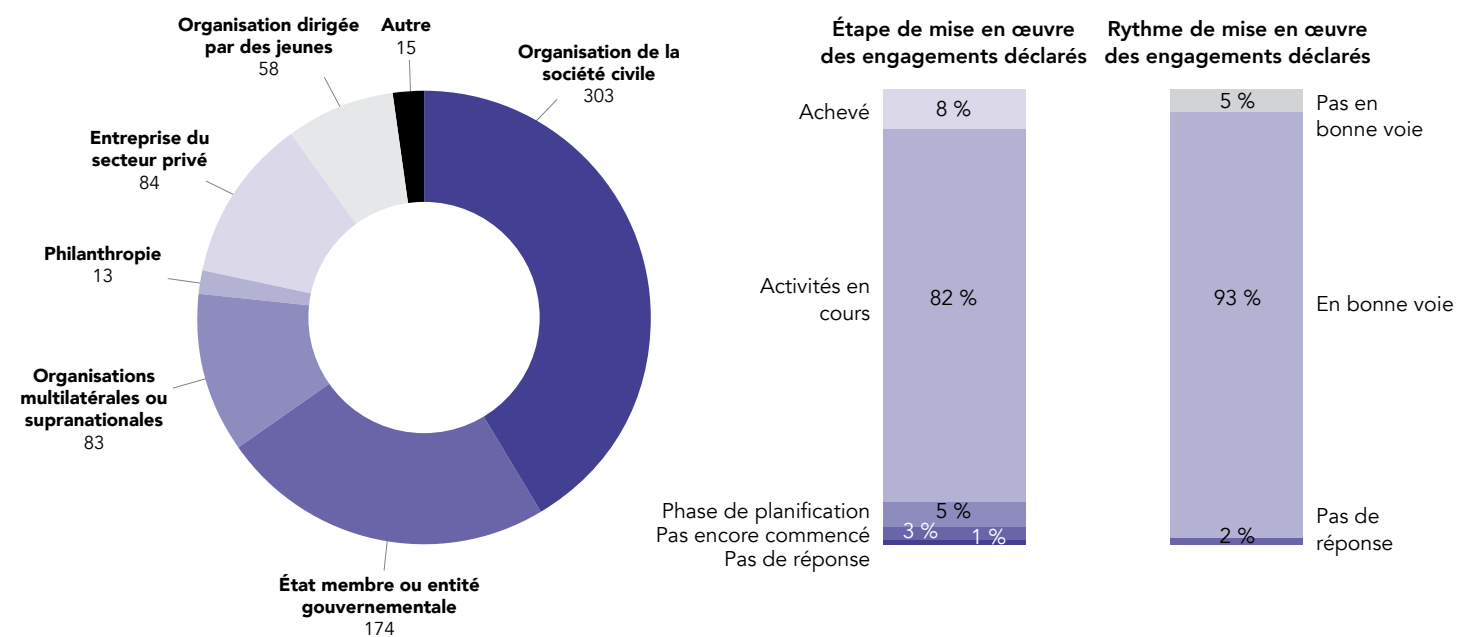
Les Créateurs d'engagement ont signalé 730 engagements comportant une composante programmatique, ce qui représente 61 pour cent de tous les engagements déclarés pour lesquels des données sont disponibles. Il s'agit notamment de 219 engagements spécifiques à des programmes et de 511 engagements polyvalents comportant une composante programmatique. Dans l'ensemble, **8 pour cent** des engagements programmatiques sont déclarés terminés, 82 pour cent sont en progression, 5 pour cent en sont au stade de la planification et seulement 3 pour cent n'ont pas encore commencé leur mise en œuvre.^{xxx} Sur les 88 pour cent d'engagements programmatiques en cours ou au stade de planification, 93 pour cent sont en bonne voie, et seulement 5 pour cent ne seraient pas sur la bonne voie pour être achevés d'ici 2026.^{xxx}

La plupart des engagements programmatiques proviennent d'organisations de la société civile (42 pour cent de tous les engagements programmatiques et 63 pour cent de l'ensemble des engagements des OSC) et d'organisations du secteur privé (12 pour cent de tous les engagements programmatiques mais 83 pour cent de leurs engagements dans l'ensemble). De nombreux engagements programmatiques signalés sont des programmes de sensibilisation communautaires ciblant des groupes de population et certains impliquent la création de communautés de pratique. Beaucoup sont également

des programmes de renforcement des capacités destinés directement aux femmes et aux filles, ou à l'organisation de réseaux. Les organisations populaires ont été ciblées par des engagements programmatiques dans toutes les coalitions d'action à travers des programmes de financement, de mentorat et de sensibilisation. La Commission Huairou a codirigé la mise en œuvre d'un programme de partenariat pour la résilience communautaire, créant un espace permettant aux organisations populaires de s'associer avec les gouvernements sur des actions liées au climat dans le cadre de la coalition d'action Feminist Action for Climate Justice et a participé à la conception et la mise en œuvre d'un outil permettant aux femmes issues de communautés populaires d'obtenir des terres avec la Coalition d'action pour la justice et les droits économiques.

Les Créateurs d'engagement rapportent que plus de 60 pour cent des engagements programmatiques ont abouti au lancement ou à la mise en œuvre d'un ou plusieurs programmes, soit 2306 au total. Émanant d'entreprises privées, les nouveaux programmes étaient particulièrement axés sur la technologie et l'innovation, ciblant les besoins en matériel, en formation ainsi que les opportunités et les risques liés à une culture numérique et une présence en ligne accrues. Parmi tous les types de Créateurs d'engagement, les programmes d'éducation et de formation sont parmi les exemples les plus cités.

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS PROGRAMMATIQUES



BREF APERÇU : ENGAGEMENT PROGRAMMATIQUE

L'Organisation internationale de droit du développement (OIDD) renforce les cadres juridiques, réglementaires et judiciaires pour les travailleuses et les entrepreneures au Kenya, au Mali, en Sierra Leone, en Tunisie et aux Philippines. En Tunisie, dans le cadre de son engagement programmatique et en coopération avec le ministère de la Femme, de la Famille et des Personnes âgées, l'OIDD a promu une application mobile qui facilite la communication entre les artisanes et les consommatrices, permettant aux entrepreneures de revendiquer leurs droits socio-économiques dans le cadre d'un processus global de réponse aux violences basées sur le genre. En outre, l'OIDD a favorisé l'intégration socio-économique des femmes, en particulier des survivantes de VBG, en facilitant la participation de la Tunisie à la plateforme 50 millions de femmes africaines parlent (50MAWS). Cette plateforme permet à des millions de femmes africaines de créer, développer et faire grandir leur entreprise en fournissant un guichet unique d'informations, y compris sur les lois pertinentes.

La plupart des engagements de plaidoyer émanent d'OSC et d'organisations dirigées par des jeunes et visent à amplifier les voix

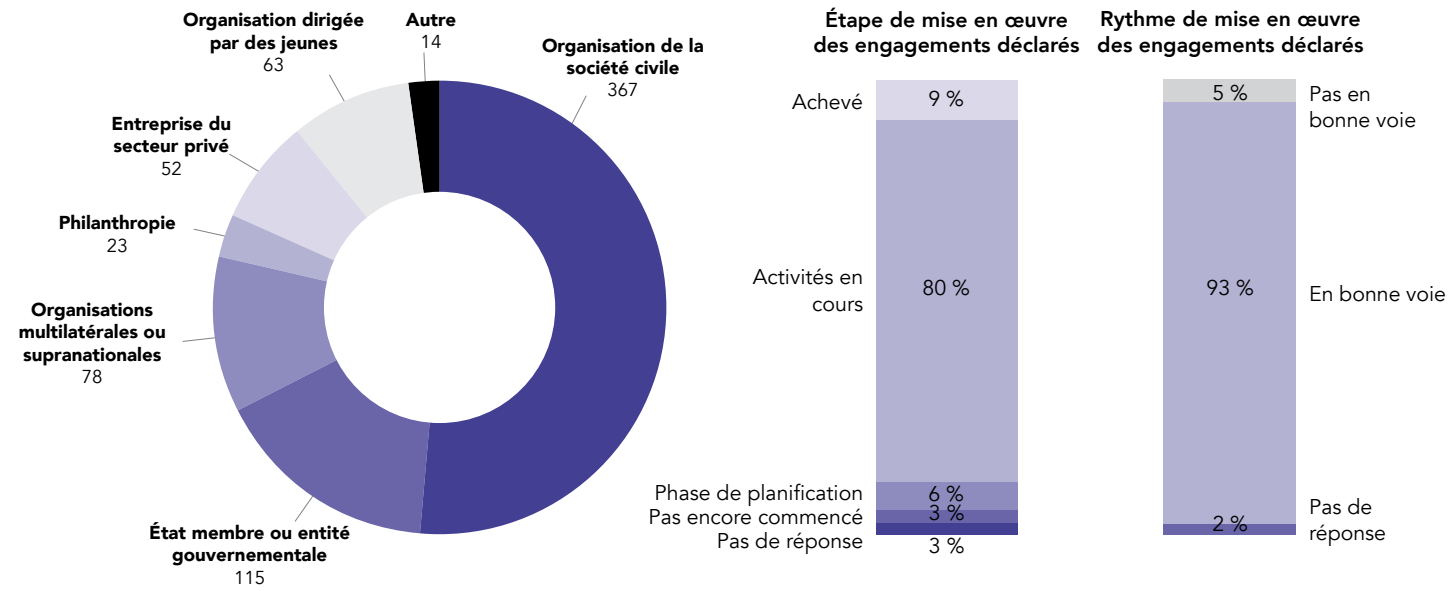
Les décideurs ont signalé 712 engagements comportant une composante de plaidoyer, ce qui représente 60 pour cent de tous les engagements signalés pour lesquels des données sont disponibles. Ceux-ci comprennent 188 engagements spécifiques au plaidoyer et 524 engagements polyvalents comportant une composante de plaidoyer. Dans l'ensemble, **9 pour cent** des engagements de plaidoyer seraient achevés, 80 pour cent en cours, 6 pour cent au stade de la planification et seulement 3 pour cent n'ont pas encore commencé leur mise en œuvre.^{xxxi} Sur les 86 pour cent d'engagements de plaidoyer en cours ou au stade de planification, 93 pour cent sont en bonne voie, et seulement 5 pour cent seraient en retard pour être achevés d'ici 2026.^{xxxi} La plupart des engagements de plaidoyer proviennent d'organisations de la société civile (52 pour cent de tous les engagements de plaidoyer et 77 pour cent des propres engagements des OSC). Les engagements de plaidoyer sont courants parmi les organisations dirigées par des jeunes, avec plus de trois engagements sur quatre (77 pour cent) incluant une composante de plaidoyer, ce qui en fait la forme d'engagement la plus courante dans Génération Égalité.

Les Créateurs d'engagement rapportent que plus de la moitié des engagements de plaidoyer ont abouti au lancement ou à la mise en œuvre d'une ou plusieurs initiatives de plaidoyer, soit 3649 initiatives au total. Les engagements des OSC se sont concentrés sur l'amplification de la voix des citoyens et la promotion de réformes significatives dans leur pays d'origine, comme des efforts de plaidoyer ciblant les gouvernements pour exiger des réformes politiques. Par exemple, EngenderHealth a rapporté avoir mis en œuvre 12 initiatives de plaidoyer, allant de l'élaboration de plans d'action avec des organisations dirigées par des jeunes au lancement par ces organisations d'activités de plaidoyer elles-mêmes dans plusieurs pays d'Afrique occidentale

et centrale. GénEgalitéCEEAC a mené 10 campagnes et formations à travers le pays pour renforcer la résilience climatique et encourager le développement de solutions locales. Les organisations dirigées par des jeunes ne se contentent pas de défendre les préoccupations liées aux jeunes, mais soutiennent également d'autres groupes dirigés par des jeunes. Beaucoup de leurs engagements se concentrent sur les contextes locaux et incarnent l'esprit d'autonomisation et de changement positif au niveau local.

Au-delà de la société civile et des organisations dirigées par des jeunes, les gouvernements ont également lancé des initiatives visant à sensibiliser l'opinion au niveau national, en menant des campagnes de plaidoyer pour éduquer et impliquer les citoyens. Ces efforts démontrent leur engagement à résoudre les problèmes critiques et à favoriser une société bien informée. Les organisations multilatérales ont adopté une approche de plaidoyer à multiples facettes, reconnaissant la nature interconnectée des défis mondiaux. Leurs engagements ont transcendé les frontières, unissant diverses parties prenantes pour trouver des solutions collaboratives à une série de problèmes urgents. Par exemple, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a signalé plus de 40 initiatives de plaidoyer dans le cadre de l'initiative eTrade for Women, qui autonomise les femmes entrepreneures numériques, en les impliquant dans des consultations nationales, des collaborations inter-agences avec d'autres organisations multilatérales, et en encourageant le dialogue public-privé. Au sein du secteur privé, le plaidoyer a suivi une double voie. En interne, les entreprises ont plaidé en faveur d'une culture de responsabilité sociale, tandis qu'en externe, elles ont soutenu les ONG, démontrant ainsi leur engagement en faveur d'un changement holistique en exploitant leurs ressources et leur influence.

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS DE PLAIDOYER



BREF APERÇU : ENGAGEMENTS DE PLAIDOYER

Red Las Niñas Liderán a plaidé avec succès pour l'ouverture d'une unité de soins psychologiques dans une municipalité de l'ouest du Guatemala qui dispose désormais d'installations installées, de personnel et de programmes de prévention, de soins et d'orientation. Les jeunes leaders ont obtenu 150 000 dollars de Rise Up, Purposeful et d'organisations locales qui ont aidé *Red Las Niñas Liderán* à préparer un programme de soins psychologiques qui a été mis en œuvre dans les écoles publiques et privées de deux municipalités et lancer un programme pour les survivantes de violences contre les filles appelé « Club de niñas y Club de confidentes » (Club des Filles et Club des Confidentes).

Les engagements collectifs fleurissent

Les engagements collectifs représentent un ensemble de 28 engagements catalyseurs pris par de multiples parties prenantes pour faire progresser conjointement l'égalité des sexes, approuvés par les structures de direction de Coalition d'action. Les exemples incluent un engagement multisectoriel visant à accélérer l'action mondiale pour mettre fin aux pratiques néfastes à l'égard des femmes et des filles dans toute leur diversité dans le cadre de la Coalition d'action contre la violence basée sur le genre ou un engagement mondial de la Coalition d'action pour la liberté de disposer de son corps et santé et droits en matière de sexualité et de reproduction à combler les lacunes en matière de qualité, disponibilité, abordabilité et diversité des produits de santé sexuelle et reproductive afin de remodeler l'accès équitable au marché pour la santé reproductive. Voir l'annexe 1 pour une liste complète des engagements collectifs.

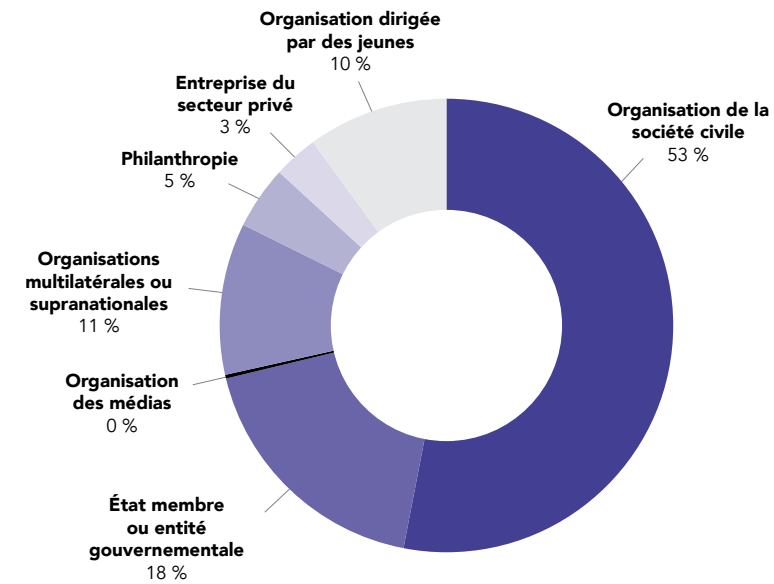
Cette année, les Créateurs d'engagement ont rendu compte de leurs propres contributions individuelles aux

engagements collectifs. Dans l'ensemble, les engagements collectifs représentent 31 pour cent du total des réponses à l'enquête, avec jusqu'à 39 pour cent des réponses à l'enquête de la Coalition d'action contre la violence basée sur le genre. Les contributions aux engagements collectifs comprennent principalement des éléments de plaidoyer (73 pour cent), tandis que seulement 3 sur 10 (29 pour cent) ont un volet financier. L'Afrique subsaharienne est la région où la majorité des engagements collectifs déclarés sont mis en œuvre (63 pour cent), suivie par l'Europe et l'Amérique du Nord (37 pour cent). Les Créateurs d'engagement qui contribuent aux engagements collectifs proviennent également principalement de ces deux régions (38 et 40 pour cent, respectivement) (figure ci-dessous). Parmi les engagements individuels constituant les engagements collectifs, 6 pour cent des engagements collectifs seraient déclarés achevés, 79 pour cent en cours, 8 pour cent au stade de la planification et un peu moins de 4 pour cent n'ont pas encore commencé.

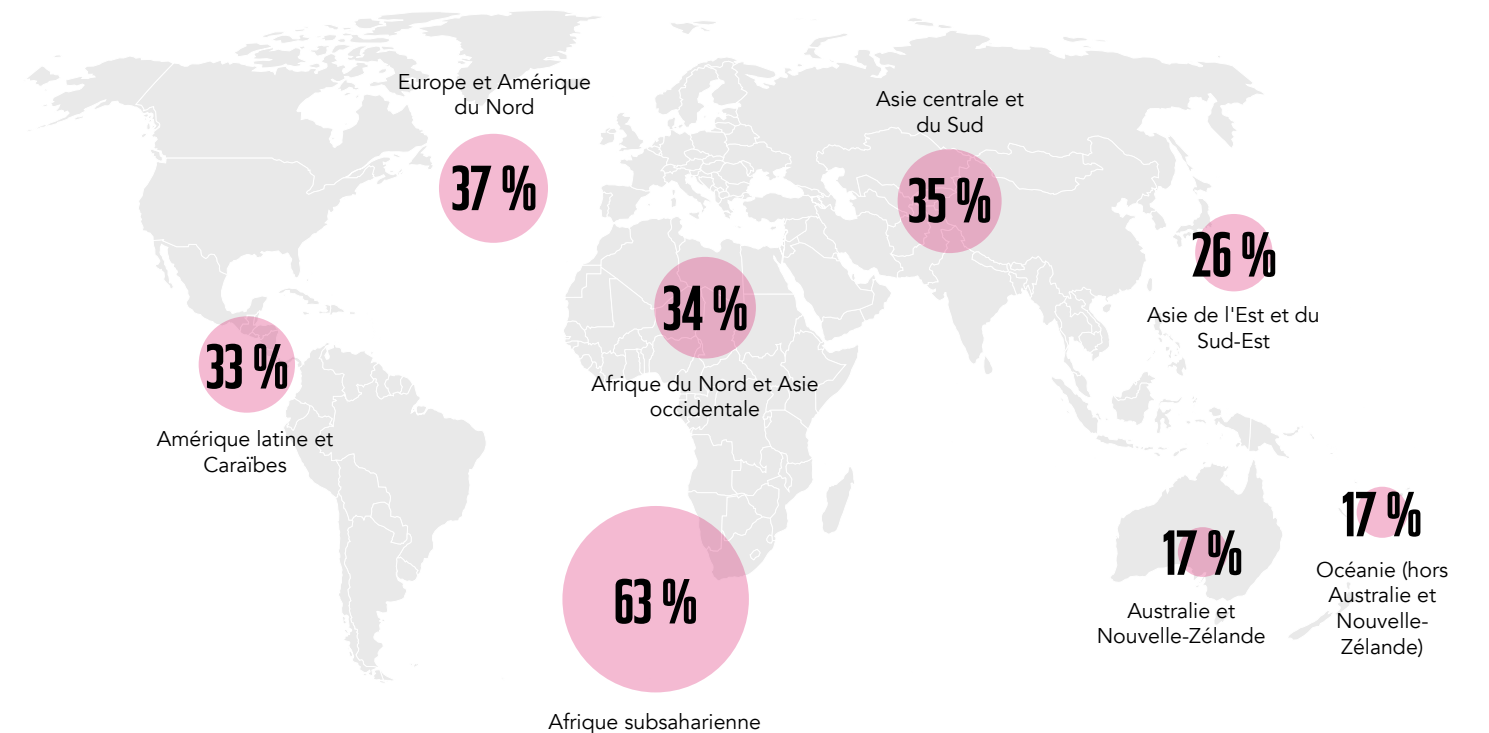
Malgré le peu de temps écoulé depuis leur création, les engagements collectifs ont réussi à faciliter les partenariats, l'instauration de la confiance et l'échange de connaissances. Certaines de ces parties prenantes ont même été reconnues comme « experts en la matière » par des acteurs importants (voir l'étude de cas sur les engagements collectifs).

Au total, 5,7 milliards de dollars ont été promis dans le cadre de ces engagements. Sur la base des engagements déclarés, au moins 775,4 millions de dollars ont été obtenus et 660,6 millions de dollars ont été dépensés (figure ci-dessous). En ce qui concerne les progrès, 92 pour cent sont en passe d'être atteints, ce qui correspond aux progrès globaux dans la mise en œuvre de tous les engagements.

ADHÉSION AUX ENGAGEMENTS COLLECTIFS, PAR TYPE DE PARTIES PRENANTES

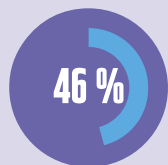


RÉGION DE MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS COLLECTIFS

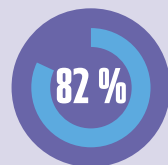


ÉTUDE DE CAS

FAVORISER LA COLLABORATION PAR DES ENGAGEMENTS COLLECTIFS



des **engagements des jeunes** contribuent aux engagements collectifs, parmi les groupes les plus susceptibles de le faire



des engagements collectifs ont été pris avec des **partenariats nouveaux ou élargis**.

En préparation des Forums Génération Égalité au Mexique et en France, des acteurs des secteurs public et privé du monde entier ont participé à une série de séances de co-conception et de planification. Ces séances ont abouti à plusieurs engagements collectifs, dans lesquels plusieurs parties prenantes se sont engagées à travailler en collaboration pour atteindre un objectif commun. Cette étude de cas analyse les leçons apprises, les défis et les contributions spécifiques signalées par les participants à l'engagement collectif, notamment l'Alliance mondiale pour les soins (GAC), l'Accélérateur pour la prévention de la VBG (l'Accélérateur) et l'Alliance pour les mouvements féministes (AFM).

Les engagements collectifs ont chacun progressé à un rythme différent depuis leur inauguration en 2021. Les trois exemples analysés sont guidés par un secrétariat institutionnalisé qui construit et renforce les actions entreprises en faveur de l'égalité des sexes. Par exemple, la GAC promeut l'économie des soins comme étant essentielle à l'accélération des efforts visant à atteindre l'autonomie économique des femmes ; l'Accélérateur renforce la volonté politique et le soutien financier nécessaires pour mettre fin à la violence sexiste ; et l'AFM aborde les opportunités et les obstacles pour ressourcer les mouvements féministes.



Crédit photo : ONU Femmes/Ryan Brown

Principales conclusions :

- 1. Les engagements collectifs analysés fédèrent les expertises et inspirent des initiatives complémentaires.** Leurs structures organisationnelles établies ont permis à ces engagements collectifs de devenir des espaces concentrant l'expertise sur des problématiques spécifiques. Malgré leur courte période d'activité, de nombreuses parties prenantes participantes ont été reconnues comme « experts dans le domaine » par des acteurs importants, tels que les gouvernements et les fondations internationales, ce qui a dans certains cas abouti à une collaboration ou à des consultations avec ces acteurs. Par exemple, l'Accélérateur a gagné en popularité grâce à son expertise en matière de prévention de la VBG et a conseillé les gouvernements sur le financement de la prévention de la VBG. En conséquence et pour rendre cette expertise plus largement accessible, ils ont lancé le projet « What Counts » qui suit les financements alloués à la prévention de la VBG. Certains éléments varient selon les collectifs, notamment leur proximité avec ONU Femmes et leur niveau d'indépendance par rapport aux structures de Génération Égalité. L'AFM, par exemple, a été créée à la suite d'un engagement du gouvernement du Canada et d'autres acteurs et a depuis évolué comme une initiative de partenariat multipartite complémentaire, mais distincte, qui reste étroitement liée à Génération Égalité à travers les structures de coalitions d'action de leadership et mouvements féministes. Parallèlement, la GAC, en collaboration avec l'Institut national de statistique et de géographie du Mexique (INEGI), l'Institut national des femmes du Mexique (INMUJERES), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et ONU Femmes, a mis en place de nombreuses initiatives, y compris une communauté de pratique récemment lancée sur les mesures en faveur d'une société de soins, impliquant de multiples parties prenantes, telles que les bureaux nationaux de statistique qui ne font pas partie de Génération Égalité.
- 2. Les progrès sur les engagements collectifs nécessitent un cadre et un processus de co-création doté de ressources suffisantes.** Impactés par l'absence d'un cadre initial de coopération dès le début de Génération Égalité, des engagements collectifs tels que l'AFM et l'Accélérateur ont reconnu l'absence de schéma directeur comme une opportunité. Ils ont ensuite pris le temps de s'engager dans un processus de co-création pour établir un cadre qui a fonctionné pour eux, en prenant en compte le temps nécessaire à un processus de co-création bien pensé et intentionnel qui s'appuie sur des expériences antérieures, mais avec des objectifs et des motivations clairs. Ils ont également travaillé collectivement pour générer et renforcer des partenariats et instaurer la confiance, permettant une dynamique de travail horizontale et flexible, y compris une structure organisationnelle « légère » qui facilite la prise de décision collective et participative et favorise le partage d'expériences et de bonnes pratiques. Par exemple, les membres fondateurs de l'AFM ont pris le temps d'établir une théorie du changement grâce à un processus de consultation approfondi avec les OSC.
- 3. Dans certains cas, les progrès ont été entravés par des interactions essentiellement virtuelles (plutôt que face à face).** L'AFM et l'Accélérateur ont apprécié le processus co-créatif, principalement virtuel, d'établissement de leurs objectifs et buts. Cependant, le manque d'engagement en personne avec les membres des engagements collectifs a entraîné des périodes de démarrage prolongées et un démarrage lent de la mise en œuvre.

Recommandations

- 1. Pour les Créateurs d'engagement collectif :** Élargir et renforcer les espaces pour cultiver des relations de confiance entre les parties prenantes, y compris les espaces en personne. Ces espaces pourraient être exploités pour des rassemblements tels que Women Deliver et le CSW. Cette action devrait être accompagnée d'un soutien financier pour les déplacements des Créateurs d'engagement qui en ont besoin, y compris les organisations dirigées par des jeunes et les organisations de l'hémisphère Sud. En outre, les Créateurs d'engagement collectif devraient promouvoir et soutenir la création d'espaces axés sur l'échange d'expériences et de meilleures pratiques au sein et entre les différentes coalitions d'action.
- 2. Pour Génération Égalité :** Reconnaître que tous les membres ne seront pas en mesure de contribuer de manière égale et planifier en conséquence. Cela peut impliquer de reconnaître les différences de pouvoir et de ressources et d'établir des attentes et des indicateurs d'engagement ou de processus appropriés concernant les contributions respectives. Ce faisant, les Créateurs d'engagement collectif peuvent anticiper les opportunités de croissance et suivre l'évolution de leurs efforts de création de mouvement au fil du temps. De plus, même si le développement du collectif est souvent souhaitable, ce qui compte le plus n'est pas le nombre de participants, mais que les bonnes organisations soient impliquées et en mesure de contribuer de manière substantielle, en prêtant particulièrement attention aux voix des groupes traditionnellement marginalisés.
- 3. Pour Génération Égalité :** Faire connaître les approches de partenariat multi-acteurs et les structures de gouvernance particulières qui ont permis à plusieurs Créateurs d'engagement collectif de concentrer leur expertise sur un sujet spécifique. Sensibiliser au sein et au-delà de Génération Égalité, ce qui pourrait aider à clarifier le rôle distinctif de construction de mouvements que jouent ces collectifs et en quoi leur travail diffère des collaborations politiques et programmatiques plus conventionnelles.



ZOOM SUR LES COALITIONS D'ACTION ET LE PACTE

VIOLENCE FONDÉE SUR LE GENRE



Vision de la réussite

D'ici 2026, les progrès vers l'élimination de la violence sexiste à l'égard des femmes et des filles (VFFF) dans toute leur diversité seront rapidement accélérés grâce à une action mondiale renforcée et centrée sur les survivantes. Les actions prioritaires comprennent la création d'environnements politiques, juridiques et de ressources favorables ; l'intensification des programmes de prévention fondés sur des données probantes ; l'extension de services complets, accessibles et de qualité aux survivants ; et le fait de permettre aux organisations autonomes de défense des droits des filles et des femmes d'exercer leur expertise et de leur donner les moyens d'agir.

Répartition des engagements, promesses, politiques et programmes

Sur la base des 389 engagements signalés en matière de VBG, 14 pour cent sont achevés, 73 pour cent sont en cours, 6 pour cent sont en phase de planification et seulement 3 pour cent n'ont pas encore commencé. Environ 92 pour cent des engagements en cours ou au stade de la planification seraient en bonne voie et 4 pour cent ne le seraient pas.^{xxxiii} La majorité des engagements signalés en matière de VBG sont mis en œuvre en Afrique subsaharienne (56 pour cent) et en Europe et en Amérique du Nord (50 pour cent), tandis que 9 pour cent ont une portée mondiale.^{xxxiv} Près de 6 engagements sur 10 comportent une composante de plaidoyer (59 pour cent) et/ou programmatique (57 pour cent), tandis que 45 pour cent contiennent une composante politique et 33 pour cent ont une composante financière.

Les Créateurs d'engagement ont promis au moins 5,2 milliards de dollars à la Coalition d'action contre la VBG. Sur la base des engagements déclarés, au moins 11 pour cent du total promis (565 millions de dollars) ont été garantis et 50 pour cent du total garanti (285 millions de dollars) ont été dépensés. Sur ce total, 171,6 millions de dollars sont investis dans les OSC, 67,7 millions de dollars dans les adolescentes et seulement 1,9 million de dollars dans les organisations dirigées par des jeunes.

Les Créateurs d'engagement signalent également 389 politiques et plus de 600 programmes mis en œuvre ou lancés, y compris des politiques sur le lieu de travail traitant de la violence et du harcèlement et des programmes octroyant des subventions destinées aux organisations de défense des droits des femmes travaillant sur des programmes VFFF.

« Trop de personnes LGBTQ sont confrontées à des violences fondées sur l'identité de genre, l'expression de genre et l'orientation sexuelle. En sensibilisant davantage toutes les parties prenantes, nous pouvons mieux réussir à éradiquer la violence. »

Maria Sjodin, directrice exécutive, Outright International

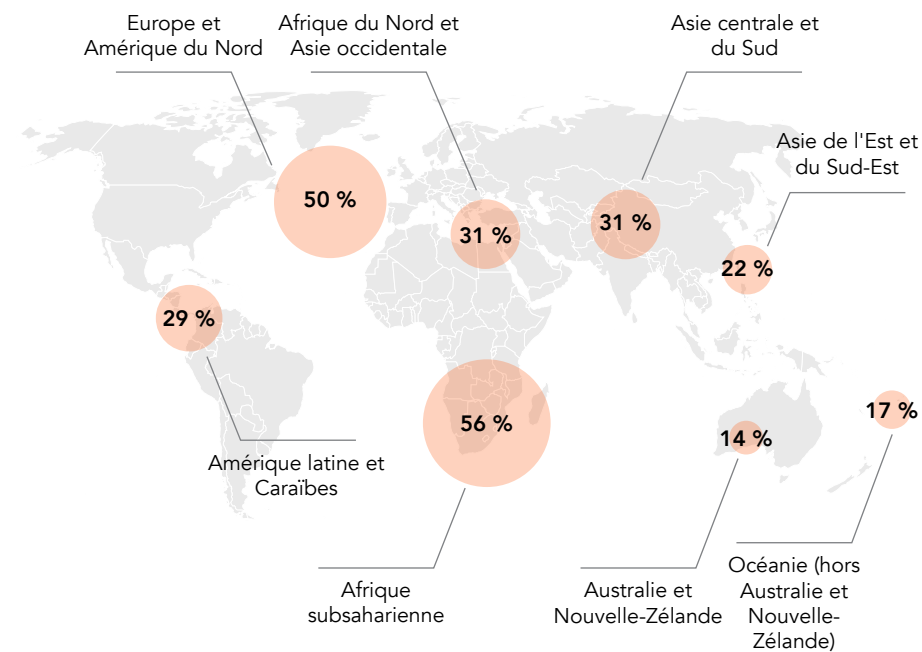
Pleins feux sur la Coalition d'action

Le premier projet de loi de l'histoire de l'Équateur visant à prévenir et à éradiquer la violence contre les femmes dans l'enseignement supérieur a été présenté par la **Coalition féministe universitaire** à l'Assemblée nationale en mars 2023. Le projet de loi réformerait la loi de 2018 sur la prévention des VFFF et la loi sur l'éducation et reconnaîtrait la violence dans les systèmes éducatifs. Le nouveau projet de loi pourrait avoir un impact sur la vie des 50 000 jeunes femmes qui poursuivent actuellement des études universitaires.



Crédit photo : Réseau national des volontaires/Kuralay Zharkymabyeva

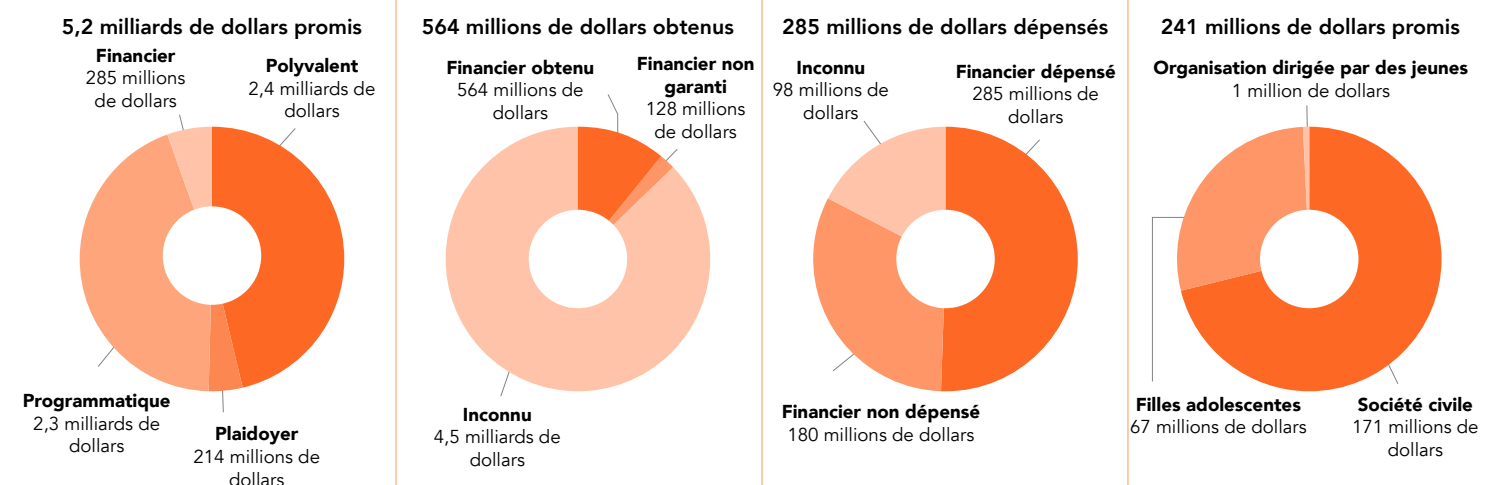
RÉGIONS DE MISE EN ŒUVRE



DES ENGAGEMENTS PAR CHIFFRES



RÉPARTITION DES DONNÉES FINANCIÈRES PUBLIÉES



Action collective pour le changement

La Coalition d'action contre la VBG a servi de puissante plateforme de plaidoyer, générant un élan accru sur l'urgence de l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles en tant que catalyseur de la réalisation des ODD.

La Coalition d'action contre la VBG a publié des déclarations communes à des moments clés, notamment sur **VBG et COVID-19** et une **déclaration commune pour la Journée internationale pour la tolérance zéro à l'égard des MGF 2021**, entre autres, et les forums politiques mondiaux ont été mis à profit pour faire avancer les objectifs du plan et fournir un leadership éclairé et une vision commune sur les problèmes émergents et urgents tels que l'impact du changement climatique sur les VFFF et la violence à l'égard des femmes facilitée par la technologie, ce qui a entraîné une traction accrue sur ces questions et l'inclusion de messages clés sur la VBG dans les conclusions concertées de la CSW66.

En travaillant sur une stratégie de plaidoyer commune, la Coalition d'action contre la VBG a utilisé son pouvoir collectif et la voix des dirigeants et des créateurs d'engagement de la Coalition d'action contre la VBG pour amplifier l'impact et accélérer la réalisation de la vision, des buts et des cibles du plan directeur.

Analyse des indicateurs cibles du plan directeur sur la VBG

22 CIBLES AU TOTAL

➔ **Cible 1** : D'ici 2026, 550 millions de femmes et de filles supplémentaires vivront dans des pays dotés de lois et de politiques interdisant toutes les formes de violence sexiste à l'égard des femmes et des filles

➔ **Cible 17** : Améliorer et augmenter progressivement le financement international en doublant le financement des organisations, activistes et mouvements de défense des droits des femmes, y compris ceux qui luttent contre la violence basée sur le genre subie par les groupes historiquement exclus qui sont confrontés à des formes multiples et croisées de discrimination d'ici 2026.

24 INDICATEURS AU TOTAL

Indicateur : Nombre total de femmes et de filles vivant dans des pays et des zones où des cadres juridiques sont en place pour promouvoir, appliquer et surveiller l'égalité et la non-discrimination fondée sur le sexe dans le domaine de la violence à l'égard des femmes (par rapport à l'année de référence 2021).

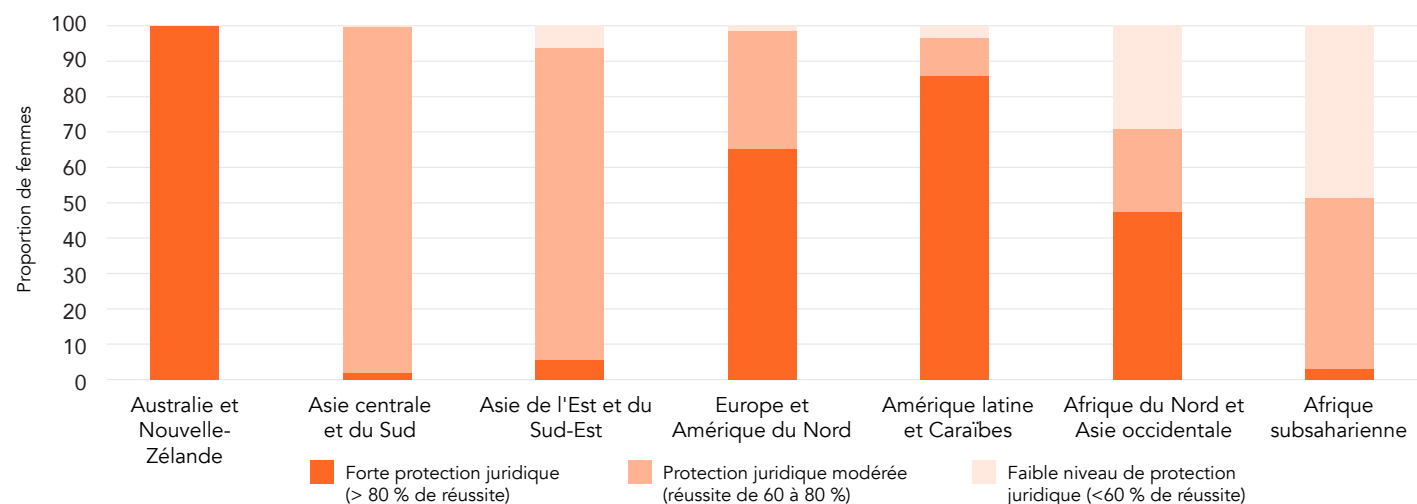
Indicateur : APD bilatérale directe [part et montant] pour mettre fin à la VFFF, qui va des membres du CAD aux OSC locales basées dans les pays en développement.

Les cibles du plan directeur en matière de VBG comportent 25 indicateurs et sous-indicateurs, dont sept utilisent les données des indicateurs des ODD. Quinze d'entre eux manquent de données suffisantes pour être analysées, dont neuf sont de niveau III.^{xxxv}

Les efforts déployés par les gouvernements pour établir des cadres juridiques promouvant, appliquant et surveillant l'égalité des sexes, en particulier pour fournir aux femmes une protection contre la violence, accusent du retard dans de nombreuses régions du monde. En 2022, le nombre total de femmes et de filles vivant dans des pays et zones où des cadres juridiques solides sont en place pour promouvoir, appliquer et surveiller l'égalité et la non-discrimination fondée sur le sexe dans le domaine de la VFFF (indicateur de la cible 1) atteint 557 millions (14 pour cent de toutes les femmes et filles), un chiffre qui servira de référence pour la cible. Plus de quatre femmes et filles sur cinq (86 pour cent) vivent dans des pays sans protection juridique solide, ou dans des pays pour lesquels les données ne sont pas facilement disponibles, ce qui appelle les pays à agir d'urgence pour adopter des lois garantissant les droits humains fondamentaux des femmes. La **Coalition féministe universitaire** fournit un exemple frappant des actions que les parties prenantes peuvent entreprendre pour améliorer la protection juridique des femmes et des filles contre les VFFF (voir Pleins feux).

Les données de l'OCDE indiquent cependant que les efforts financiers de la communauté mondiale pour lutter contre la VFFF sont insuffisants. Le volume global de l'APD allouée à la VFFF (indicateur de la cible 9) a été estimé à 507 millions de dollars en moyenne en 2020-2021. Pourtant, le montant de l'APD allouée aux OSC basées dans les pays en développement par les membres du CAD de l'OCDE, y compris les financements acheminés par l'intermédiaire d'OSC mondiales ou de fonds multilatéraux dédiés, ne s'élevait qu'à 27 millions de dollars en moyenne.^{xxxvi} Ce financement ne représente encore qu'environ 5 pour cent du financement total du CAD de l'OCDE en faveur de la VFFF, ce qui indique que des efforts importants sont nécessaires pour accroître le soutien financier aux organisations de défense des droits des filles et des femmes travaillant dans ce domaine, généralement en tant que prestataires de services de première ligne dans des circonstances difficiles, ou sur le plaidoyer et la prévention.

RÉPARTITION RÉGIONALE DE LA PROTECTION JURIDIQUE POUR LA VFFF (2022)



JUSTICE ET DROITS ÉCONOMIQUES



Vision de la réussite

D'ici 2026, la justice et les droits économiques seront garantis aux femmes et aux filles, dans toute leur diversité. Les actions prioritaires comprennent : favoriser la transformation de l'économie des soins afin que les soins et le travail domestique soient équitablement partagés et valorisés dans l'ensemble de la société ; promouvoir un environnement juridique et politique propice au développement du travail décent et à la création de marchés du travail transformateurs en matière de genre, exempts de discrimination, de violence et de harcèlement ; accroître l'accès des femmes aux ressources productives et leur contrôle ; et soutenir la prolifération de systèmes de protection économique et sociale sensibles au genre.

Répartition des engagements, promesses, politiques et programmes

Sur la base des 243 engagements EJR signalés, 12 pour cent sont achevés, 78 pour cent sont en cours, 7 pour cent sont en phase de planification et seulement 2 pour cent n'ont pas encore commencé. Quelque 96 pour cent des engagements en cours ou au stade de la planification seraient en bonne voie, tandis que 3 pour cent seraient en retard.^{xxxvii} La majorité des engagements EJR signalés sont mis en œuvre en Europe et en Amérique du Nord (56 pour cent) et en Afrique subsaharienne (51 pour cent), tandis que 19 pour cent ont une portée mondiale.^{xxxviii} Plus de la moitié se concentrent en tout ou en partie sur le travail programmatique (55 pour cent) et le plaidoyer (54 pour cent), tandis que 45 pour cent se concentrent en tout ou en partie sur les politiques et 30 pour cent ont une composante financière.

Les Créateurs d'engagement ont promis au moins 33 milliards de dollars à l'EJR. Sur la base des réponses, 15,5 milliards de dollars ont été obtenus et plus de 49 pour cent de cette somme (7,7 milliards de dollars) ont été dépensés. 140 millions de dollars sont investis dans les OSC, 11,9 millions de dollars dans les adolescentes et seulement 0,42 million de dollars dans les organisations dirigées par des jeunes.

Les Créateurs d'engagement ont également signalé 135 politiques et plus de 400 programmes mis en œuvre, y compris des politiques ciblant l'écart salarial entre les sexes et des programmes visant à développer les compétences numériques des femmes migrantes.

« Le leadership de la Coalition d'action a permis à CARE d'influencer la politique mondiale en faveur de la justice et des droits économiques. CARE a pu favoriser des partenariats solides avec des organisations de défense des droits des femmes pour faire évoluer le modèle des groupes d'épargne à impact en influençant son adoption par les gouvernements »

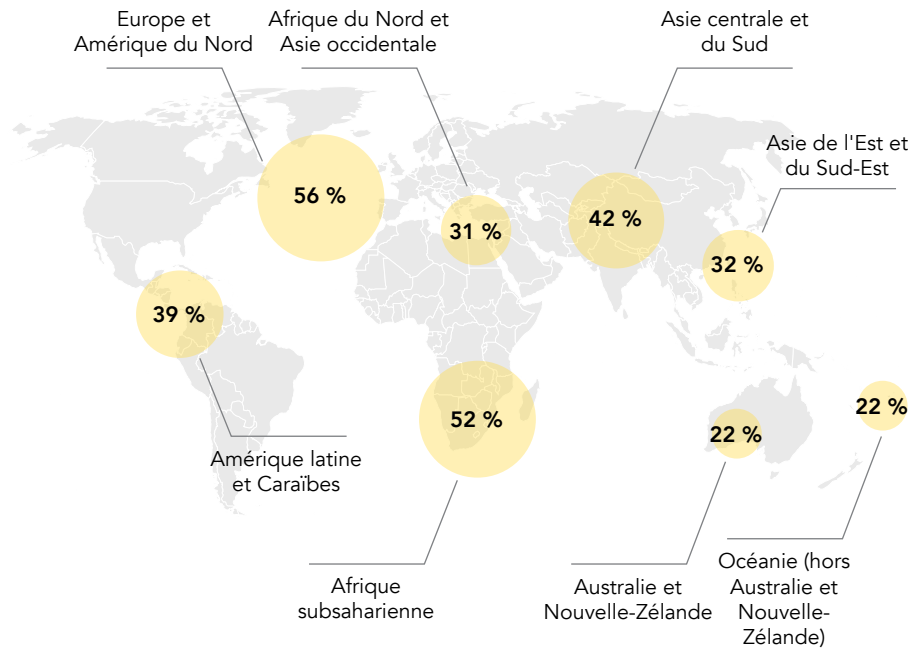
Sofia Sprechmann Sineiro, Secrétaire générale, CARE

Action collective pour le changement

Dans le cadre du travail collectif de la Coalition d'action pour la justice et les droits économiques, 17 dirigeants ont co-développé des documents directeurs sur quatre domaines d'action : transformer l'économie des soins^{xxxix}, développer le travail et l'emploi décents, accroître l'accès des femmes aux ressources productives et leur contrôle, et promouvoir des économies transformatrices en matière de genre et des mesures de relance économique.

Chaque plan directeur expose une justification, présente des données et des statistiques, définit une vision puissante et propose des stratégies fondées sur une action collaborative à travers les engagements des parties prenantes. Ils sont ancrés dans une approche qui valorise l'égalité, l'inclusion, la justice, l'intersectionnalité, le leadership féministe, la pertinence culturelle, l'action transformatrice et le changement des systèmes. Les plans directeurs servent de guide et d'inspiration aux décideurs, nouveaux et existants. En incarnant les principes de Génération Égalité, les plans directeurs sont le fruit d'un processus intense, co-créatif et collaboratif soutenu par une approche féministe et avec l'inclusion de tous les dirigeants. Ils représentent des voix diverses et horizontales qui reconnaissent l'importance d'une responsabilité partagée pour un programme mondial revitalisé en matière de justice et de droits économiques qui réponde aux défis auxquels les femmes et les filles sont confrontées.

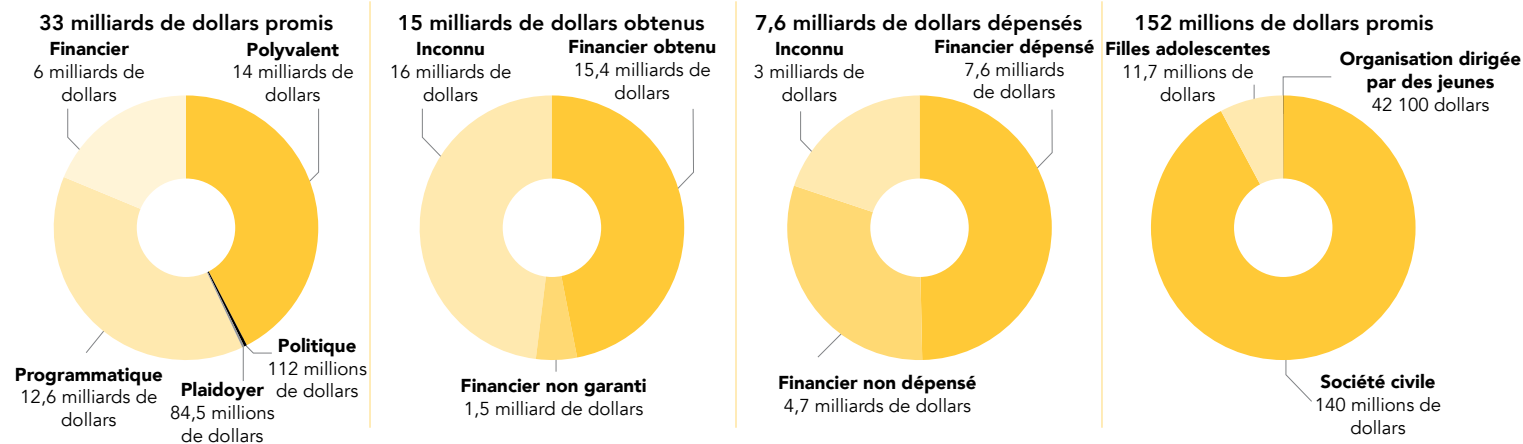
RÉGIONS DE MISE EN ŒUVRE



DES ENGAGEMENTS PAR CHIFFRES



RÉPARTITION DES DONNÉES FINANCIÈRES PUBLIÉES



Pleins feux sur la Coalition d'action

Le gouvernement des États-Unis a fait état de progrès significatifs dans l'amélioration de l'accès aux services de soins et de leur qualité pour les femmes et les familles. Le plan de sauvetage américain aide les ménages durement touchés à se remettre des impacts économiques de la pandémie de COVID-19. Il comprenait 24 milliards de dollars, qui ont été envoyés aux États pour aider à stabiliser le secteur des services de garde d'enfants en soutenant les coûts opérationnels des prestataires agréés et réglementés afin qu'ils puissent rester ouverts ou rouvrir s'ils avaient fermé. Ces fonds ont bénéficié à 225 000 prestataires de services de garde d'enfants qui emploient 1 million de puéricultrices et ont la capacité de s'occuper de jusqu'à 10 millions d'enfants. En outre, 15 milliards de dollars ont été consacrés à un financement plus flexible des subventions globales pour la garde d'enfants et le développement afin que les États rendent la garde d'enfants plus abordable pour davantage de familles, augmentent l'accès à des soins de haute qualité pour les familles recevant des subventions, augmentent la rémunération des travailleurs de la petite enfance et répondent à d'autres besoins en soins dans leurs États. En outre, le président Biden a signé un **Décret exécutif** qui comprenait plus de 50 directives adressées à presque toutes les agences de cabinet pour élargir l'accès à des soins abordables et de haute qualité et fournir un soutien aux travailleurs sociaux et aux aidants familiaux. Le Décret représente l'ensemble de mesures exécutives le plus complet qu'un Président ait jamais pris pour faire progresser l'amélioration des soins. Le président a également publié un **mémoire** appelant les agences fédérales à soutenir l'accès des employés fédéraux aux congés sans solde, y compris pendant leur première année de service, pour prendre soin d'eux-mêmes ou d'un proche et à soutenir leur accès aux congés payés et aux congés sans solde à des fins liées à la recherche de sécurité et pour se remettre de violence domestique, de violence dans les fréquentations, d'agression sexuelle ou de harcèlement criminel.

Analyse des indicateurs de cible du plan directeur EJR

9 CIBLES AU TOTAL

- ➔ **Cible 3** : Réduire le nombre de travailleuses vivant dans la pauvreté d'ici 2026 du nombre recommandé de 17 millions d'ici 2026.
- ➔ **Cible 9** : Concevoir et mettre en œuvre des plans macroéconomiques, des réformes budgétaires et des plans de relance sensibles au genre afin que le nombre de femmes et de filles vivant dans la pauvreté soit réduit de 85 millions, notamment grâce à des socles et des systèmes de protection sociale publique de qualité d'ici 2026.

9 INDICATEURS AU TOTAL

- Indicateur** : Population féminine active vivant en dessous du seuil de pauvreté internationale de 1,90 dollar US par jour, par âge.
- Indicateur** : Pourcentage de la population couverte par des socles/systèmes de protection sociale, ventilé par sexe, et en distinguant les enfants, les chômeurs, les personnes âgées, les personnes handicapées, les femmes enceintes/nouveaux-nés, les victimes d'accidents du travail, les pauvres et les vulnérables.

L'EJR compte neuf indicateurs, dont quatre sont liés aux données des indicateurs des ODD. Au total, six indicateurs EJR manquent de données et trois ont été analysés. L'EJR ne dispose pas non plus d'indicateurs de niveau III.

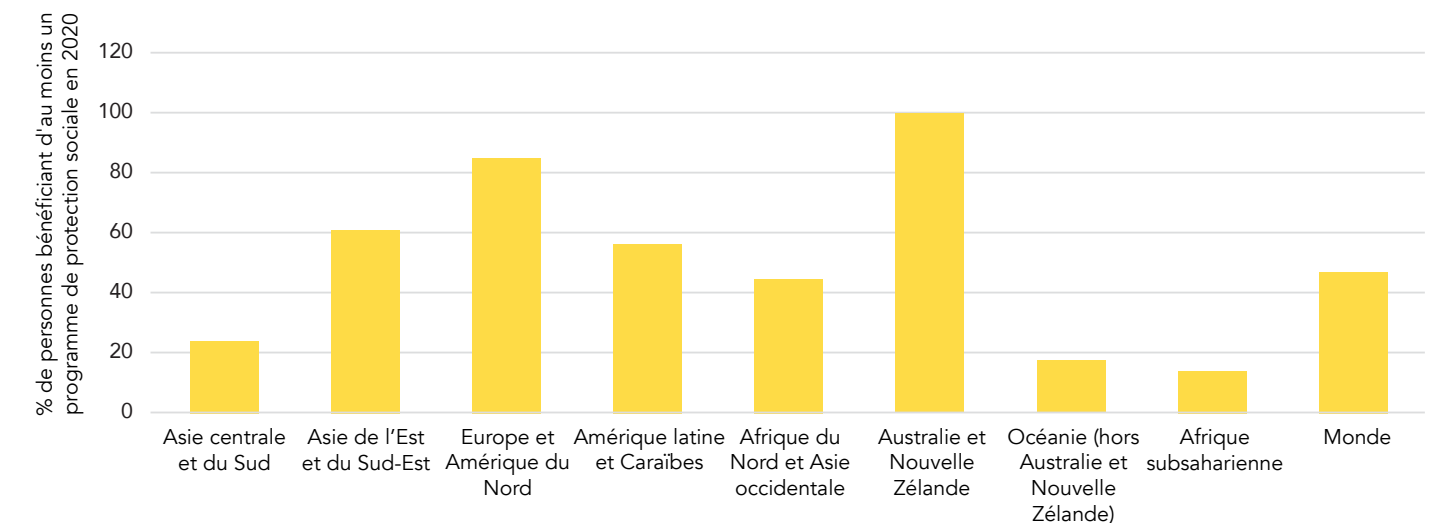
Les données tendancielles sur la population active en dessous du seuil de pauvreté internationale (indicateur de la cible 3), également appelé taux de pauvreté des travailleurs, montrent que la proportion mondiale de la population active en dessous du seuil de pauvreté internationale a considérablement diminué, passant de 25,8 pour cent en 2000 à 6,4 pour cent en 2022, ce qui signifie que moins de travailleurs vivent dans la pauvreté. L'écart entre les femmes et les hommes montre un biais systématique à l'égard des femmes au fil du temps, mais il se réduit. L'écart entre les sexes en matière de pauvreté au travail était de 1,3 point de pourcentage en 2000, contre 0,4 point de pourcentage en 2019. À l'échelle mondiale, en 2019, 6,9 pour cent des femmes actives vivaient dans la pauvreté, contre 6,5 pour cent des hommes actifs. Il n'existe pas de données récentes ventilées par sexe permettant d'estimer la réduction du nombre de femmes actives vivant dans la pauvreté (indicateur de la cible 3).

La pandémie de COVID-19, mais aussi les crises récentes – telles que la crise alimentaire et pétrolière et la crise du coût de la vie résultant de l'invasion russe de l'Ukraine – ont souligné la nécessité de mesures

globales de protection sociale. Ces politiques sont fondamentales pour protéger les populations des chocs économiques, sanitaires et environnementaux, mais aussi pour prévenir et réduire l'incidence de la pauvreté et promouvoir la justice et les droits économiques. Le rapport Génération Égalité du gouvernement des États-Unis montre l'énorme impact positif que les politiques de protection sociale peuvent avoir sur les femmes et leurs familles (voir Pleins feux).

Mais le chemin à parcourir est encore long, car plus de la moitié de la population mondiale n'est couverte par aucune prestation de protection sociale (indicateur de la cible 9). En 2020, le pourcentage de personnes couvertes était de 46,9 pour cent. Ce chiffre masque de grandes différences entre les régions et entre les femmes et les hommes : les chiffres vont de 13,7 pour cent de couverture en Afrique subsaharienne à 100 pour cent en Australie et en Nouvelle-Zélande. Pour les 25 pays disposant de données ventilées par sexe, les chiffres montrent un très faible écart entre les sexes, en moyenne inférieur à un point de pourcentage et dans 14 des 25 pays, il n'y a aucune différence.

PROPORTION DE PERSONNES COUVERTES PAR AU MOINS UN PROGRAMME DE PROTECTION SOCIALE



LIBERTÉ DE DISPOSER DE SON CORPS ET SANTÉ ET DROITS EN MATIÈRE DE SEXUALITÉ ET DE REPRODUCTION



Vision de la réussite

D'ici 2026, toutes les personnes, en particulier les filles, les adolescents, les femmes, les personnes transgenres et non binaires dans toute leur diversité, seront habilitées à exercer leur santé et leurs droits sexuels et reproductifs et à prendre des décisions autonomes concernant leur corps, sans contrainte, violence et discrimination. Les actions prioritaires comprennent : l'expansion des services complets d'éducation sexuelle, de contraception et d'avortement ; l'accroissement de la prise de décision et la liberté de disposer de son corps ; et le renforcement des organisations féministes.

Répartition des engagements, promesses, politiques et programmes

Sur la base de 157 engagements signalés en matière de SDR, 9 pour cent sont achevés, 82 pour cent sont en cours, 3 pour cent sont en phase de planification et 4 pour cent n'ont pas encore commencé.^{xi} Environ 89 pour cent des engagements en cours ou à l'étape de planification sont en bonne voie et 8 pour cent sont en retard.^{xii} La majorité des engagements sont mis en œuvre en Afrique subsaharienne (57 pour cent) et en Europe et en Amérique du Nord (52 pour cent), tandis que 15 pour cent pour cent ont une portée mondiale.^{xiii} Plus de 6 engagements sur 10 en matière de SDR se concentrent en tout ou en partie sur le travail programmatique (65 pour cent) et le plaidoyer (63 pour cent), tandis que 44 pour cent contiennent une composante politique et 27 pour cent incluent un volet financier.

Les Créateurs d'engagement ont promis au moins 6,1 milliards de dollars à la Coalition d'action SDR. Selon les rapports actuels, près de 42 pour cent du total promis (2,6 milliards de dollars) ont été obtenus et 38 pour cent du total garanti ont été dépensés (1 milliard de dollars). Sur ce total, 622,9 millions de dollars ont été investis dans les OSC, 46,2 millions de dollars dans les adolescentes et seulement 2,3 millions de dollars dans des organisations dirigées par des jeunes.

« Le Danemark est heureux d'être un leader de la Coalition d'action. Elle constitue un forum précieux pour unir nos forces en faveur du progrès en matière de liberté de disposer de son corps pour les femmes et les filles du monde entier. »

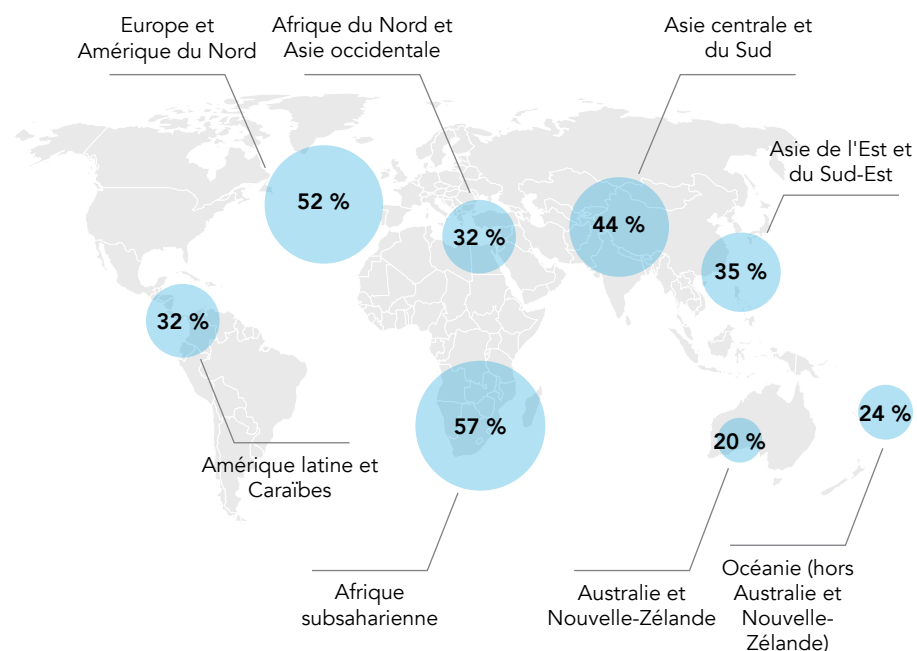
Dan Jørgensen, Ministre de l'aide au développement et de la politique climatique mondiale, Danemark

Les Créateurs d'engagement ont signalé 147 politiques et près de 300 programmes mis en œuvre, y compris des politiques élargissant l'accès au contrôle des naissances d'urgence.

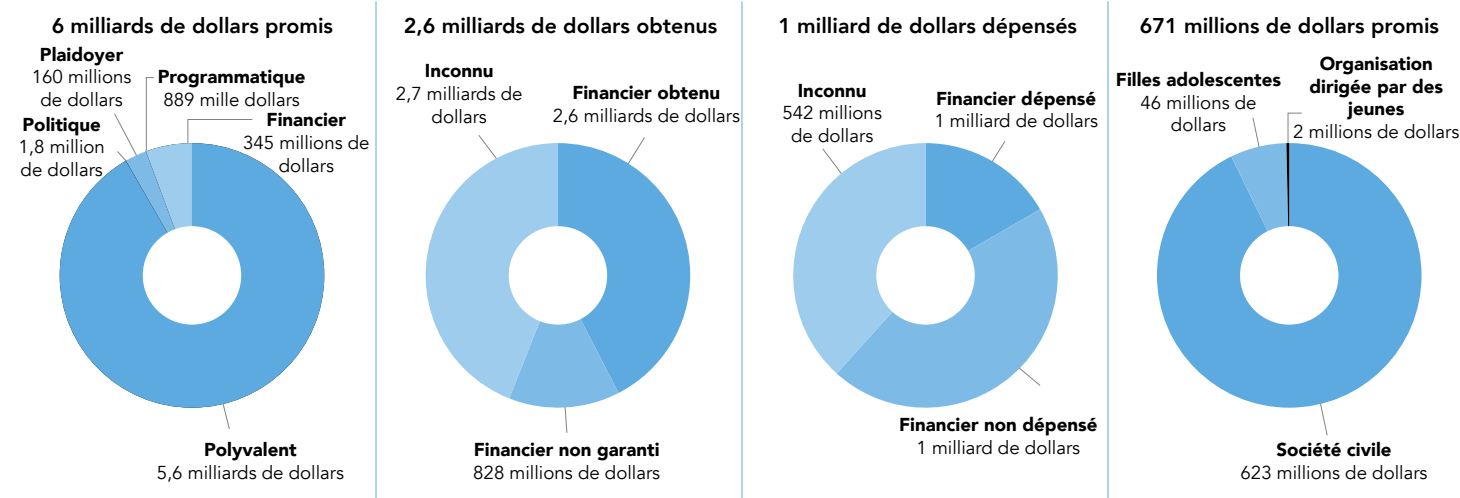
Pleins feux sur la Coalition d'action

La **Fondation du Fonds d'Investissement pour l'Enfance (CIFF)** travaille avec de jeunes féministes pour promouvoir le plaidoyer et la responsabilisation en faveur de l'égalité des sexes et du partenariat avec les jeunes. La CIFF a co-parrainé de jeunes organisations féministes populaires pour mener un plaidoyer au niveau communautaire et national au début du processus Génération Égalité, qui, selon les évaluations, a contribué à des changements positifs dans les politiques locales et nationales. En tant que partenaire clé du tout premier Pavillon des enfants et de la jeunesse à la COP27, la CIFF a soutenu la participation de jeunes dirigeantes féministes au sommet, ce qui a permis de réaliser plusieurs progrès pour l'engagement futur des jeunes aux COP. La CIFF s'associe également au Collectif féministe Nala dans le cadre de son travail panafricain actuel de plaidoyer et de responsabilisation. Le plaidoyer autour du Manifeste des Jeunes Femmes Africaines de Pékin+25, en amont du FEM à Paris, a obtenu 10 000 signatures et déclarations de soutien de la part de 23 décideurs de haut niveau, et a finalement conduit à l'adoption réussie de 8 des 10 revendications du Manifeste en Plan d'accélération mondial de Génération Égalité et Pacte FPS-AH.

RÉGIONS DE MISE EN ŒUVRE



RÉPARTITION DES DONNÉES FINANCIÈRES PUBLIÉES



Action collective pour le changement

Selon l'Organisation mondiale de la santé, 73 millions d'avortements provoqués ont lieu chaque année, dont près de la moitié dans des conditions dangereuses, un environnement juridique favorable est donc crucial pour la mise en œuvre de la santé et des droits sexuels et reproductifs. Dans cette optique, les dirigeants de la Coalition d'action donnent la priorité et prennent des mesures pour faire progresser le droit à l'avortement sécurisé. En juin 2022, la Coalition d'action sur la liberté de disposer de son corps et santé et droits en matière de sexualité et de reproduction a publié une déclaration ferme contre l'annulation de la décision de la Cour suprême des États-Unis connue sous le nom de Roe contre Wade. En raison des lois restrictives sur l'avortement au Salvador, une femme de 21 ans (Beatriz) vivant avec des complications médicales atténuantes, encore aggravées par le fait qu'elle ne lui a pas accordé le droit à un avortement sécurisé, a perdu la vie. En 2023, sous la direction des leaders de la Coalition d'action, *Fundación para Estudio e Investigación de la Mujer* et *Fos Feminista*, une lettre conjointe a également été remise à la Cour interaméricaine des droits de l'homme du Costa Rica, soutenue par près de 30 décideurs et partenaires du monde entier. La Coalition d'action continue de suivre l'affaire et de compléter les efforts de Créateurs d'engagement tels que le soutien législatif du Center for Reproductive Rights dans l'affaire Beatriz contre El Salvador.^{xliii}

DES ENGAGEMENTS PAR CHIFFRES



7 CIBLES AU TOTAL

7 INDICATEURS AU TOTAL

➤ **Cible 3** : Soutenir la suppression des politiques restrictives et des barrières juridiques, en garantissant que 50 millions d'adolescentes et de femmes supplémentaires dans toute leur diversité vivent dans des juridictions où elles peuvent accéder à un avortement sûr et légal d'ici 2026.

Indicateur : Nombre de pays dotés de lois et de réglementations garantissant un accès plein et égal aux femmes et aux hommes âgés de 15 ans et plus aux soins, à l'information et à l'éducation en matière de santé sexuelle et reproductive (avortement et post-avortement).

➤ **Cible 4** : Grâce au changement des normes de genre et à une meilleure connaissance des droits, permettre à tous, y compris à 260 millions de filles, d'adolescentes et de femmes supplémentaires dans toute leur diversité, de prendre des décisions autonomes concernant leur corps, leur sexualité et leur reproduction d'ici 2026.

Indicateur : Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans qui prennent leurs propres décisions éclairées concernant les relations sexuelles, l'utilisation de contraceptifs et les soins de santé reproductive.

Les SDSR comporte huit indicateurs et sous-indicateurs, dont cinq sont liés aux données des indicateurs des ODD. Au total, deux manquent de données (dont une de niveau III) et six peuvent être analysées.

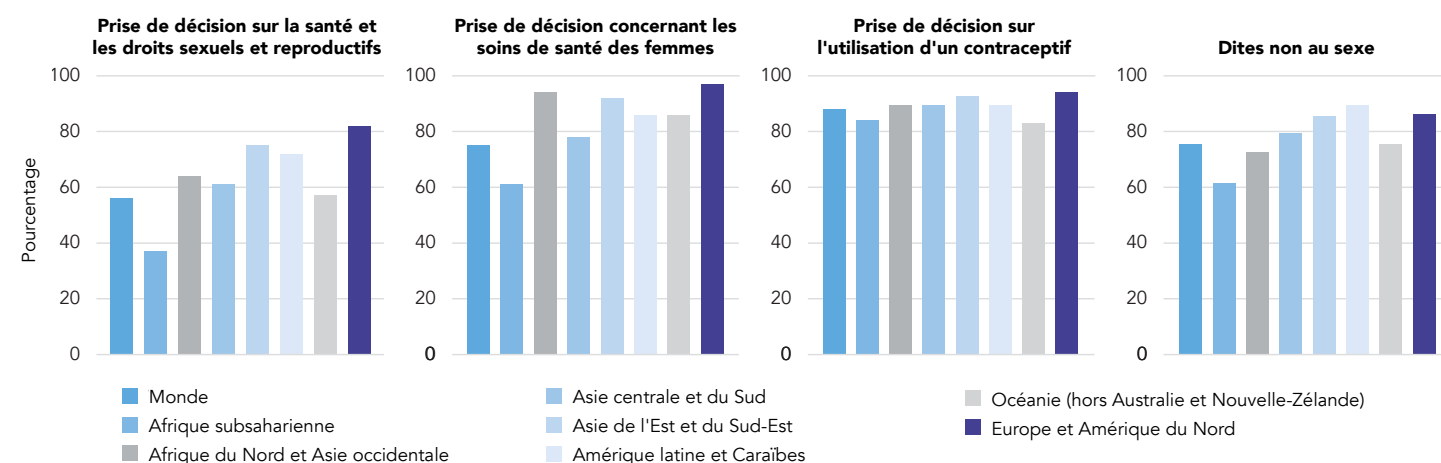
Les menaces contre la liberté de disposer de son corps et les SDSR des femmes et des filles se sont accrues ces dernières années. Cela est dû en partie à la pandémie de COVID-19, qui a affecté les systèmes de santé du monde entier, mais aussi aux récentes décisions restreignant l'avortement et le droit des femmes à choisir, comme l'annulation de l'arrêt Roe v. Wade par la Cour suprême des États-Unis, qui a eu des répercussions mondiales. Les réactions négatives contre les droits sexuels et reproductifs constituent une menace importante pour les femmes du monde entier, en particulier les femmes et les filles pauvres et celles vivant dans des pays fragiles ou touchés par des conflits.

dispositifs médicaux et fournitures de santé qui préviennent et traitent les causes évitables de décès pendant la grossesse, l'accouchement et l'enfance), seuls les deux tiers des pays ont des lois et des réglementations qui traitent de l'éducation sexuelle et 43 pour cent des pays ont des lois et des réglementations garantissant un accès sûr à l'avortement sur quatre fondements juridiques : sauver la vie d'une femme, préserver la santé d'une femme, en cas de viol et en cas de malformation fœtale.

En 2022, 70 des 166 pays disposant de données (42 pour cent) jouissaient de lois et de réglementations garantissant un accès plein et égal aux soins de santé reproductive, à l'information et à l'éducation aux femmes et aux hommes âgés de 15 ans et plus (indicateur de la cible 3 ; indicateur ODD 5.6.2). Alors que 85 pour cent de ces 70 pays ont des lois et réglementations garantissant les soins de maternité et 90 pour cent ont des lois et réglementations pour les produits vitaux (médicaments,

L'autonomie des femmes et des filles dans la prise de décision concernant les relations sexuelles consensuelles, l'utilisation de contraceptifs et l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive joue un rôle central dans leur autonomisation et la pleine réalisation de leurs droits reproductifs. À l'échelle mondiale, seulement 56 pour cent des femmes âgées de 15 à 49 ans sont en mesure de prendre leurs propres décisions en matière de SDSR (indicateur de la cible 4),^{xiv} ce qui signifie que 860 millions de femmes et de filles ne le peuvent toujours pas, avec des valeurs aussi faibles que 37 pour cent en Afrique subsaharienne.

PRISE DE DÉCISION SUR LA SANTÉ ET LES DROITS SEXUELS ET REPRODUCTIFS (2022)



ACTION FÉMINISTE POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE



Vision de la réussite

D'ici 2026, une transition est amorcée vers une économie verte inclusive et régénératrice qui reconnaît l'interdépendance du changement climatique avec les questions de justice de genre, et qui protège et amplifie les voix des communautés locales et autochtones, y compris les défenseurs de première ligne, à travers les réseaux sociaux et les arènes politiques. Les actions prioritaires comprennent : l'augmentation du financement climatique sensible au genre et orienté vers des solutions climatiques justes en termes de genre, en particulier aux niveaux local et rural ; le fait de permettre aux femmes et aux filles de mener des transitions justes vers une économie verte inclusive, circulaire et régénératrice ; le renforcement de la résilience des femmes et des filles face aux impacts climatiques, aux risques de catastrophe et aux pertes et dommages, notamment par le biais des droits fonciers et de la sécurité foncière ; et l'accroissement de la collecte et l'utilisation de données sur le genre et l'environnement.

« Génération Égalité est une plateforme où nous pouvons nous positionner, grandir en tant que leaders, mobiliser des ressources et attirer l'attention sur notre travail dans notre pays, et faire pression pour les intérêts internationaux, catalysant ainsi nos campagnes. »

Maria Reyes, jeune militante, Vendredis pour le futur MAPA (zones et personnes les plus touchées)

Les Créateurs d'engagement ont signalé 48 politiques et 221 programmes mis en œuvre, dont neuf projets mis en œuvre dans le cadre d'un programme destiné aux communautés rurales et vulnérables au climat et d'une loi sur le changement climatique divisée en huit mesures différentes.

Répartition des engagements, promesses, politiques et programmes

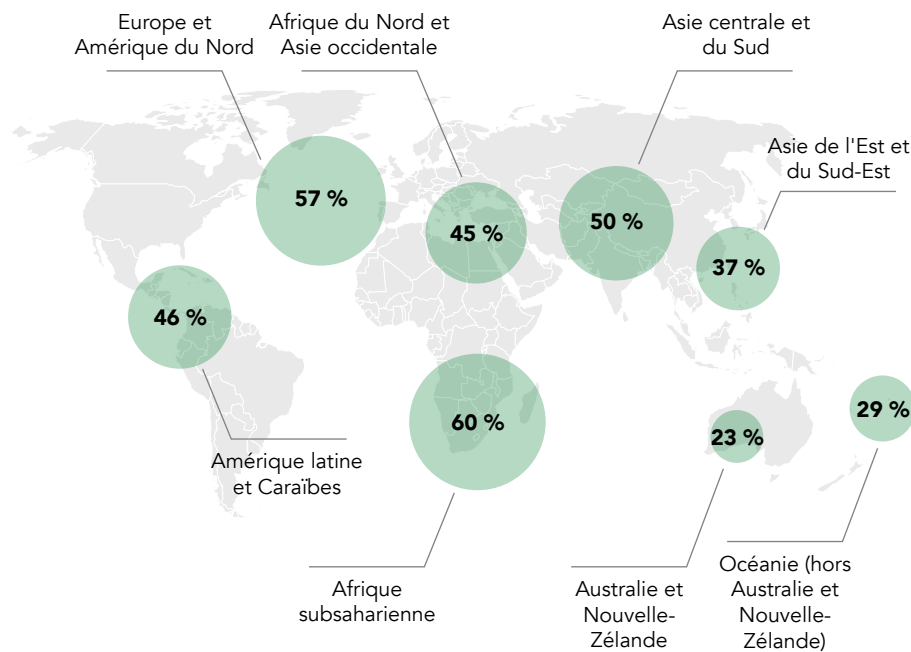
Sur la base des 103 engagements FACJ signalés, plus de 4 sur 5 (85 pour cent) ont commencé leur mise en œuvre, 10 pour cent sont achevés, 4 pour cent sont en phase de planification et aucun n'a encore commencé son travail.^{xv} Environ 97 pour cent des engagements en cours ou en phase de planification sont en bonne voie, et 2 pour cent sont en retard.^{xvi} Les engagements sont principalement mis en œuvre en Afrique subsaharienne et en Europe et en Amérique du Nord (60 et 58 pour cent, respectivement), d'où sont également originaires de nombreux Créateurs d'engagement, tandis que 18 pour cent ont une portée mondiale.^{xvii} Plus de 6 engagements signalés sur 10 se concentrent en tout ou en partie sur le plaidoyer (69 pour cent) et/ou le travail programmatique (62 pour cent), tandis que les engagements avec une composante politique représentent 40 pour cent et ceux avec une composante financière représentent 19 pour cent.

Pleins feux sur la Coalition d'action

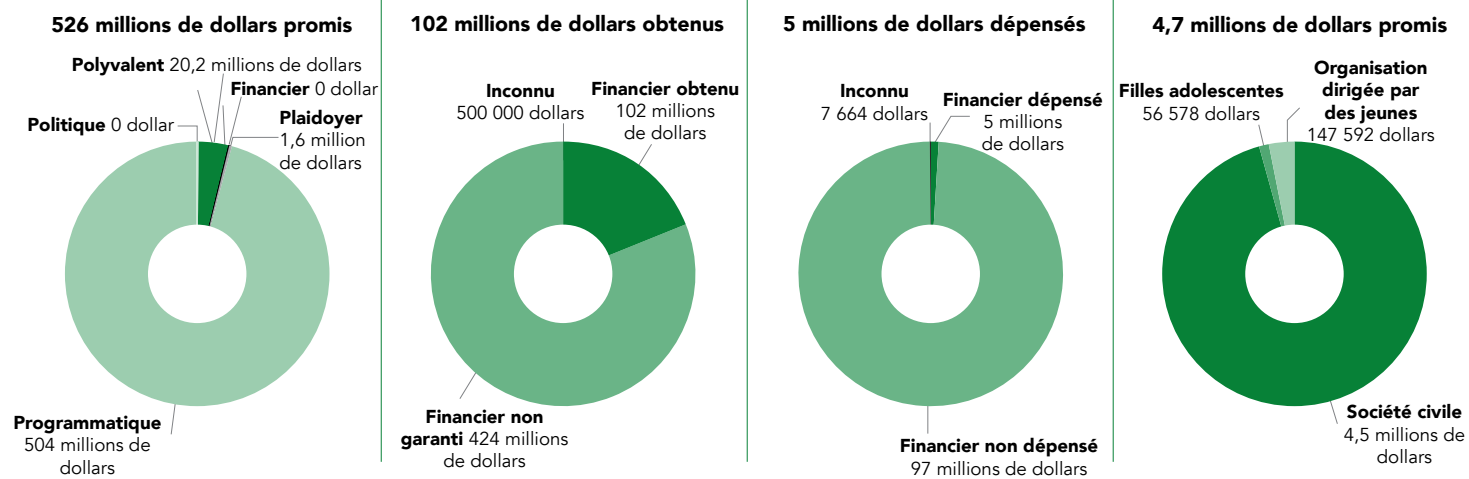
Girls for Climate Action a formé plus de 300 jeunes femmes âgées de 15 à 30 ans originaires de zones sujettes aux catastrophes en Ouganda afin de les autonomiser en tant que leaders dans leurs communautés. En conséquence, les jeunes femmes et les filles sont à la tête de l'action climatique dans leurs communautés en défendant l'écosystème et les ressources naturelles dont elles dépendent pour leur subsistance. Les Girl Corps assument des rôles de direction au sein de comités environnementaux locaux auparavant dominés par les hommes et ont plaidé avec succès en faveur de la préservation de l'environnement en fermant une mine de cuivre qui polluait une rivière locale. Girls For Climate Action a également mobilisé des fonds auprès de l'ambassade de France en Ouganda, ce qui leur a permis de s'engager dans les axes de travail de Génération Égalité et a mobilisé un soutien pour participer et contribuer à la politique mondiale.

Les Créateurs d'engagement ont promis au moins 526 millions de dollars à la coalition FACJ, dont 19 pour cent (102 millions de dollars) ont été déclarés obtenus et seulement 5 pour cent (5 millions de dollars) du total obtenu ont été dépensés. Sur ce montant, 4,5 millions de dollars ont été investis dans les OSC, 0,57 million de dollars dans les adolescentes et 0,15 million de dollars dans des organisations dirigées par des jeunes.

RÉGIONS DE MISE EN ŒUVRE



RÉPARTITION DES DONNÉES FINANCIÈRES PUBLIÉES



DES ENGAGEMENTS PAR CHIFFRES



Analyse des indicateurs de cible du plan directeur de la FACJ

9 CIBLES AU TOTAL

➔ **Cible 7** : Renforcer et exploiter la capacité de millions de femmes et de filles supplémentaires dans toute leur diversité à renforcer leur résilience face aux risques climatiques et aux catastrophes, à atténuer le changement climatique et à remédier aux pertes et aux dommages, notamment grâce à la fourniture d'une éducation de qualité, de modèles de coopération communautaire et de droits fonciers et sécurité d'occupation.

➔ **Cible 2** : Augmentation de la proportion de l'aide climatique destinée aux organisations de femmes, notamment aux niveaux local et rural.

9 INDICATEURS AU TOTAL

Indicateur : Proportion de la population agricole totale possédant des droits de propriété ou des droits garantis sur les terres agricoles, par sexe ; et part des femmes parmi les propriétaires ou détenteurs de droits sur des terres agricoles, par type de régime foncier.

Indicateur : Part et montant de l'aide publique au développement (APD) bilatérale pour l'action climatique et l'égalité des genres allouée aux organisations et mouvements féministes, dirigés par des femmes et de défense des droits des femmes.

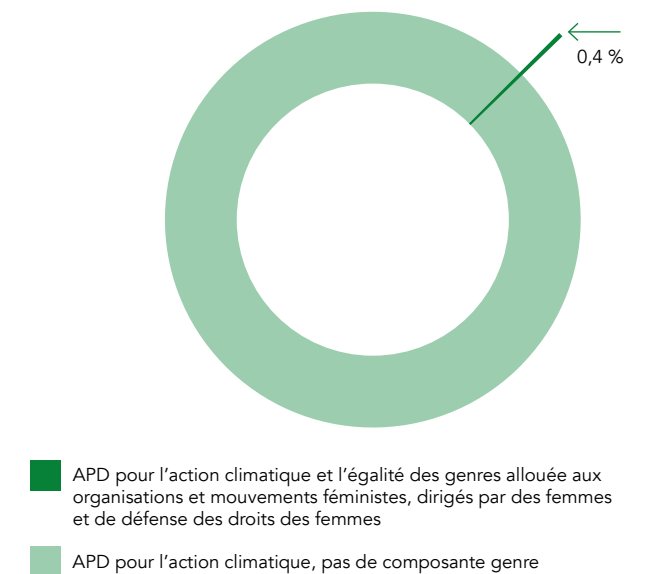
La FACJ dispose de neuf indicateurs, dont deux sont liés aux données des indicateurs des ODD. Au total, quatre manquent de données et cinq peuvent être analysées. Cinq indicateurs FACJ sont de niveau III.

Les données sur les droits fonciers et la propriété sont rares. Cependant, les données collectées dans 46 pays entre 2009 et 2022 montrent qu'une proportion considérable de femmes et d'hommes ne disposent pas de droits de propriété adéquats et de droits fonciers sûrs sur les terres qu'ils cultivent, mais que moins de femmes que d'hommes possèdent des terres dans 40 de ces pays. En outre, le taux de propriété des hommes est au moins deux fois supérieur à celui des femmes dans près de la moitié de ces pays. La marche vers l'égalité des sexes en termes de propriété foncière nécessite, entre autres, de garantir les droits de propriété, le caractère exécutoire de ces droits et l'accès au crédit, aux marchés et aux transports. Des efforts et des investissements supplémentaires sont également nécessaires pour améliorer la collecte de données dans ce domaine afin de suivre l'objectif du plan.

Les données de l'OCDE sur la part et le montant de l'APD bilatérale pour l'action climatique et l'égalité des sexes allouée aux organisations et mouvements féministes, dirigés par des femmes et de défense des droits des femmes montrent qu'une moyenne de 94 millions de dollars d'APD bilatérale allouable apportée par les membres du CAD de l'OCDE combinant des objectifs de climat et de genre en 2020-2021 visaient à soutenir les organisations de défense des droits des femmes. Cela représente moins d'un demi-point de pourcentage (0,4 pour cent) du total de l'APD bilatérale attribuable fournie par les membres du CAD et qui tient compte à la fois des considérations climatiques et de genre.^{xlviii}

Les partenariats facilités par ONU Femmes, l'organisme multipartite de direction des Créateurs d'engagement de la FACJ, et en tant que Créateur d'engagement au sein de Génération Égalité, peuvent aider à combler cette lacune, y compris par exemple l'important travail au niveau communautaire de **Girls for Climate Action**, qui a été soutenu par des subventions du gouvernement français (voir Pleins Feux).

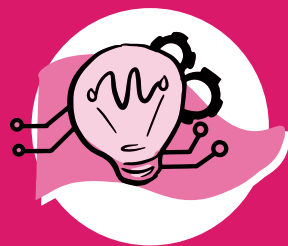
APD BILATÉRALE POUR L'ACTION CLIMATIQUE ET L'ÉGALITÉ DES SEXES (2020-2021, EN MILLIONS USD)



Action collective pour le changement

Les jeunes leaders de la Coalition d'action pour l'action féministe pour la justice climatique (FACJ), qui comprend Fridays for Future MAPA, Girls for Climate Action, la Fondation Green Hope et Tejiendo Pensamiento, ont mené une approche inclusive et co-créative de consultation avec d'autres jeunes Créateurs d'engagement de la FACJ sur ce dont ils ont besoin en tant que participants à la Coalition pour réussir. Cette table ronde sur l'engagement des jeunes de la FACJ a été animée par des leaders de la jeunesse et a abouti à un rapport de synthèse orienté vers l'action qu'ils ont co-écrit. C'est désormais une référence pour l'engagement continu des jeunes pour atteindre les objectifs du plan directeur de la FACJ, en renforçant le leadership des jeunes et en soutenant leur travail. Les actions identifiées dans le rapport comprennent : relier directement les jeunes et les Créateurs d'engagement gouvernementaux, permettre une meilleure compréhension des processus de financement, rechercher et soutenir les organisations et communautés locales et autochtones, faciliter les opportunités de mentorat pour les jeunes, promouvoir les réseaux de dialogue entre les jeunes et les autres Créateurs d'engagement, chercher davantage d'éducation et d'autonomisation pour les jeunes leaders du climat, et offrir plus d'espace et d'opportunités aux jeunes pour participer aux processus internes de l'ONU.

TECHNOLOGIE ET INNOVATION POUR L'ÉGALITÉ DES SEXES



Vision de la réussite

D'ici 2026, les femmes et les filles dans toute leur diversité auront des chances égales d'accéder, d'utiliser, de diriger et de concevoir en toute sécurité et de manière significative la technologie et l'innovation avec liberté d'expression, joie et potentiel illimité, tout en gardant le contrôle de leur vie numérique. Les actions prioritaires comprennent : réduire l'écart entre les sexes en matière d'accès et de compétences numériques ; accroître les investissements dans la technologie et l'innovation féministes ; bâtir des écosystèmes d'innovation inclusifs, transformateurs et responsables ; et mettre en œuvre des politiques et des solutions contre la violence et la discrimination fondées sur le genre en ligne et facilitées par la technologie.

Répartition des engagements, promesses, politiques et programmes

Sur la base des informations sur 123 engagements T&I déclarés, 12 pour cent sont terminés, 77 pour cent sont en cours, 8 pour cent sont en phase de planification,^{ix} et seulement 2 pour cent n'ont pas encore commencé. Environ 90 pour cent des engagements en cours et au stade de la planification seraient en bonne voie, et 8 pour cent seraient en retard.ⁱ La majorité des engagements sont mis en œuvre en Europe et en Amérique du Nord (70 pour cent) et en Afrique subsaharienne (49 pour cent), et 16 pour cent ont une portée mondiale.ⁱⁱ La majorité des engagements signalés se concentrent en tout ou en partie sur l'exécution de programmes (82 pour cent), tandis que les engagements comportant une composante de plaidoyer représentent 48 pour cent, 33 pour cent sont liés à la réforme politique et seulement 16 pour cent ont une composante de soutien financier.

Les Créateurs d'engagement ont promis au moins 295 millions de dollars à la Coalition d'action T&I, dont 40 pour cent (119 millions de dollars) ont été déclarés obtenus et 99 millions de dollars dépensés. Sur ce total, 23 millions de dollars sont investis dans les OSC, 9,6 millions de dollars dans les adolescentes et 2,4 millions de dollars dans les organisations dirigées par des jeunes.

« Les technologies contribueront à promouvoir l'égalité des sexes en permettant aux femmes et aux filles d'accéder aux services, de s'engager les unes avec les autres ou de poursuivre des opportunités économiques et éducatives. »

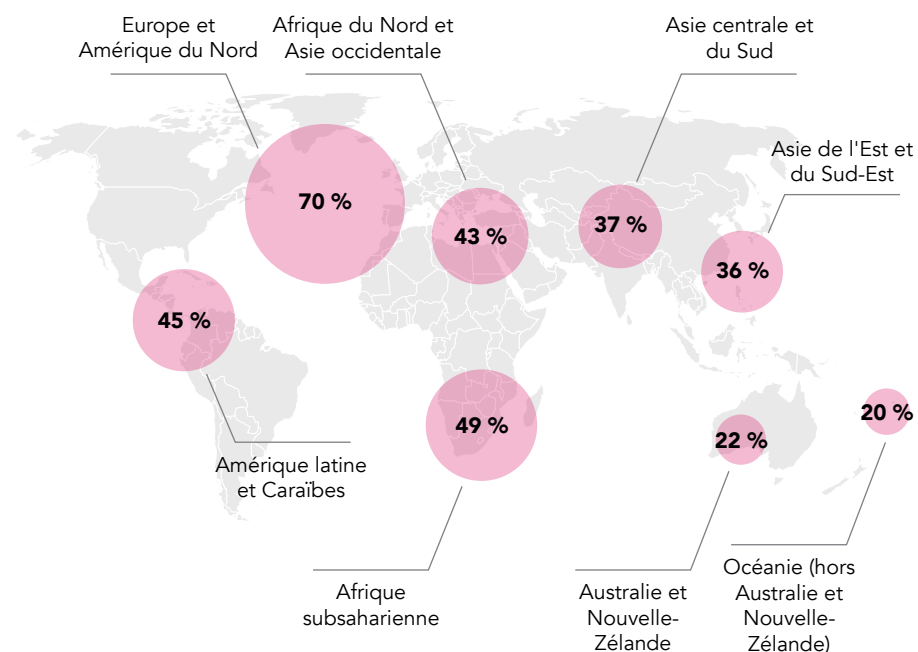
Kate Behncken, vice-présidente administrative, Microsoft Philanthropies

Les Créateurs d'engagement ont signalé 29 politiques et plus 300 programmes mis en œuvre, notamment pour mettre à jour les normes internationales en matière de politiques d'égalité des sexes ciblant les domaines scientifiques et technologiques, et les programmes de formation à l'alphabetisation numérique.

Pleins feux sur la Coalition d'action

Le **Gouvernement du Rwanda** a fait des progrès significatifs dans la mise en œuvre de ses cinq engagements visant à réduire l'écart entre les sexes dans la technologie et l'innovation. Grâce à iHuzo, le gouvernement donne aux femmes les moyens de démarrer, de développer et de faire grandir le commerce numérique en connectant les micro et petites entreprises aux outils, produits, services et réseaux de commerce numérique (iHuzo) qui connectent les MPE aux plateformes de commerce électronique, et promeut liens et partenariats avec les prêteurs et les services numériques. Le gouvernement du Rwanda a intégré près de 4000 (MPE) sur la plateforme, dont 40 pour cent sont dirigées par des femmes. En conséquence, le gouvernement du Rwanda a enregistré que près de 200 MPE dirigées par des femmes ont commencé à utiliser des méthodes de paiement numérique et que près de 900 PME dirigées par des femmes vendent des produits via le commerce électronique.

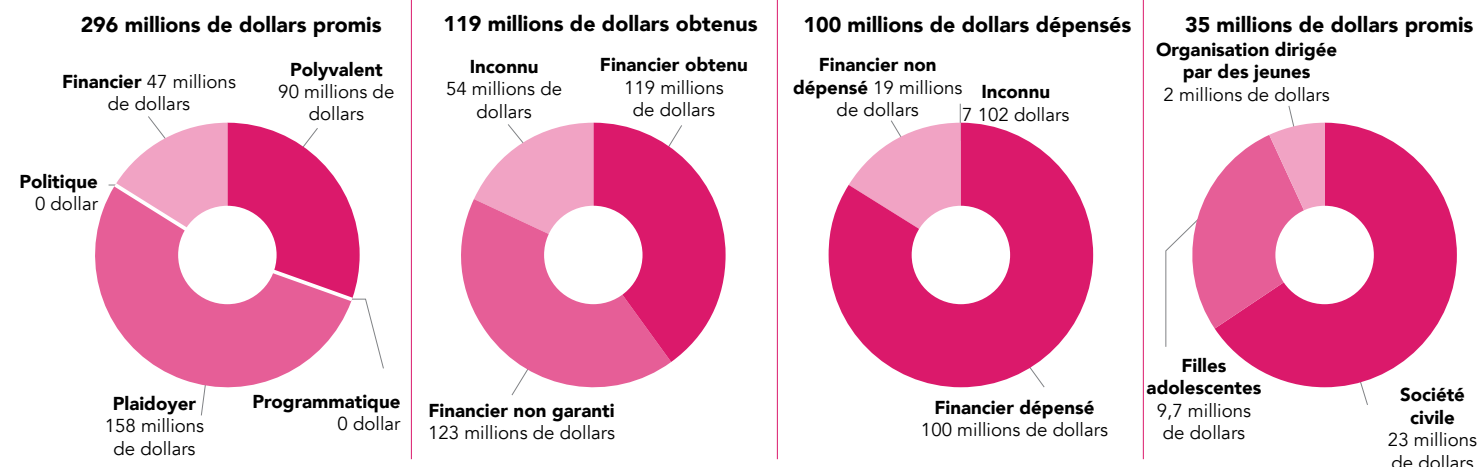
RÉGIONS DE MISE EN ŒUVRE



DES ENGAGEMENTS PAR CHIFFRES

- 90 %** sont en passe d'être achevés
- 85 %** adoptent une approche intersectionnelle, 58 % construisent un leadership féministe, 67 % contestent ou interrogent explicitement la dynamique du pouvoir
- 81 %** ont suscité des partenariats nouveaux ou élargis
- 80 %** groupes de soutien ou communautés considérées comme marginalisées dans leur contexte
- 53 %** sont mis en œuvre dans plus d'une région
- 18 %** sont des contributions à un engagement collectif
- 4 %** sont promis par des organisations dirigées par des jeunes

RÉPARTITION DES DONNÉES FINANCIÈRES PUBLIÉES



Action collective pour le changement

Les dirigeants de la Coalition d'action T&I ont travaillé ensemble pour renforcer la mobilisation internationale et faire progresser les solutions d'innovation et durables pour accélérer les résultats en matière de technologie et d'innovation pour l'égalité des sexes. Cela a abouti à deux efforts co-créatifs et collaboratifs pour ancrer le plan directeur dans des cadres pratiques et orientés vers l'action. Le premier était un **Guide Genre x Innovation** conçu pour aider les innovateurs à créer une culture d'innovation positive, à se renseigner sur les technologies transformatrices en matière de genre et à développer une approche plus inclusive des défis d'innovation internes et externes. La seconde impliquait des préparatifs de fond pour la CSW67, soutenus par le réseau de Coalition d'action, qui a activement contribué à la réunion du groupe d'experts de la CSW. Ces entrées sont capturées dans le **Conseils d'experts et contributions substantielles aux préparatifs de la CSW67**, qui a éclairé une grande partie des recommandations du rapport du Secrétaire général de l'ONU pour la CSW67. Ces documents sont l'aboutissement des apprentissages partagés par les membres de la Coalition d'action pour mieux comprendre le genre dans la technologie et l'innovation et créer un impact transformateur pour tous.

Analyse des indicateurs de cible du plan directeur de la T&I

4 CIBLES AU TOTAL

13 INDICATEURS AU TOTAL

➔ **Cible 2c** : Augmenter et diversifier les investissements de 50 % dans les innovations technologiques axées sur l'amélioration de la vie des femmes et des filles.

Indicateur : APD bilatérale dans le secteur des « Technologies de l'information et de la communication (TIC) » et part de celle-ci qui intègre ou est dédiée à l'égalité des sexes.

➔ **Cible 3a** : Doubler la représentation des femmes travaillant dans la technologie et l'innovation.

Indicateur : Proportion de femmes employées dans les emplois/secteurs STEM.

T&I compte 13 indicateurs, dont deux sont liés aux données des indicateurs des ODD. Au total, neuf manquent de données et quatre peuvent être analysées. T&I dispose de huit indicateurs de niveau III.

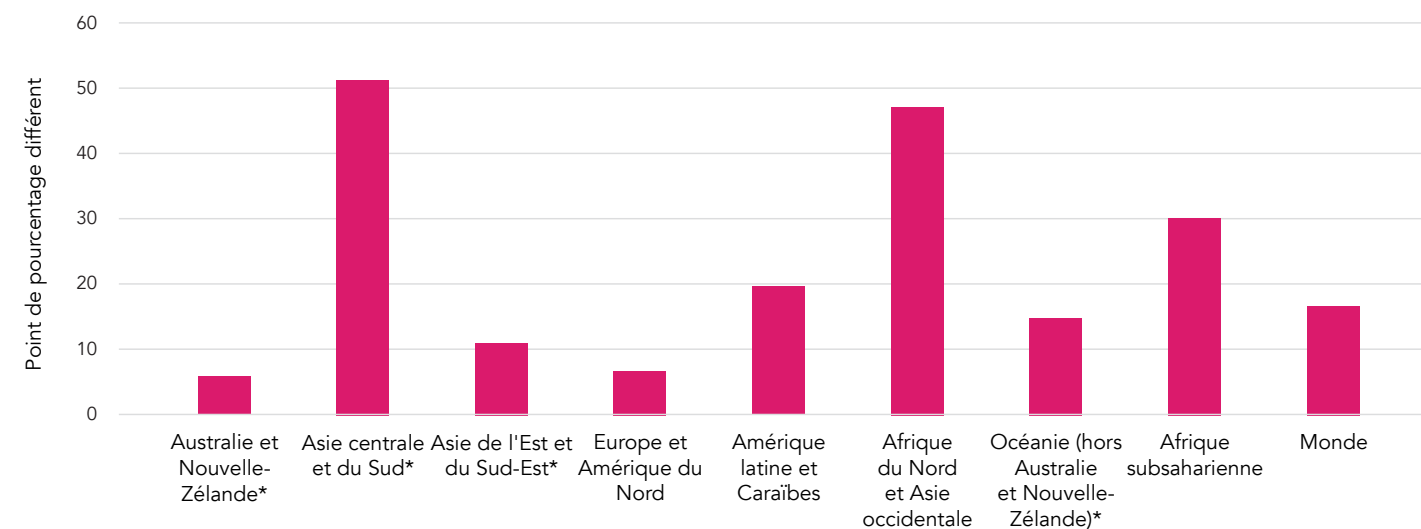
Les profonds changements sociétaux provoqués par l'innovation technologique nécessitent des efforts conscients pour promouvoir une société plus équitable. Le financement des TIC peut être un outil puissant pour garantir un développement durable et équitable et promouvoir l'égalité des sexes. La participation des femmes aux emplois en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STEM) est un autre moyen de garantir que les changements technologiques rapides soient inclusifs et équitables.

Selon les dernières données de l'OIT sur les emplois STEM, seulement 6,7 pour cent des emplois dans le monde relèvent de la catégorie des emplois STEM. Cela représente 221 millions d'emplois dans le monde. Une disparité notable est observée dans la répartition des professions STEM

par sexe : environ 92 millions de femmes, contre 129 millions d'hommes, occupent des emplois liés aux STEM.ⁱⁱⁱ La plus faible représentation des femmes dans les emplois STEM est due à un accès limité à une éducation STEM de qualité, aux stéréotypes dans les programmes d'orientation professionnelle et aux préjugés et discriminations sur le lieu de travail. Aider les petites et moyennes entreprises appartenant à des femmes, comme au Rwanda, à accéder et à utiliser les plateformes numériques, peut leur ouvrir des opportunités (voir Pleins feux). Mais les données de l'OCDE indiquent qu'en 2020-2021, la part moyenne de l'APD bilatérale liée aux TIC qui intègre ou est consacrée à l'égalité des sexes (indicateur de la cible 2c) était de 33 pour cent, mais reste relativement faible pour un total de 256 millions de dollars.

ÉCART ENTRE LES SEXES DANS LA PROPORTION DE LA POPULATION EMPLOYÉE DANS LES STEM

Les régions marquées d'un astérisque ont une couverture de données régionale limitée.



LEADERSHIP ET MOUVEMENTS FÉMINISTES



Vision de la réussite

D'ici 2026, une transition sera initiée vers une société inclusive et régénératrice. D'ici 2026, les dirigeantes et militantes féministes, les défenseurs des droits humains des femmes, ainsi que leurs mouvements et organisations, seront renforcés, pleinement financés et soutenus. Les actions prioritaires comprennent : l'augmentation du soutien financier, juridique et politique aux mouvements et organisations féministes ; le renforcement et la protection de l'espace civique pour les défenseurs des droits humains des femmes, l'action féministe, l'organisation et la mobilisation ; la progression de la représentation substantielle et la participation significative, ainsi que du leadership et du pouvoir de décision des femmes, des filles, des personnes trans, intersexuées et non binaires ; et le renforcement des mouvements et organisations de jeunes féministes et de filles dans toute leur diversité.

« J'ai personnellement rencontré de nombreuses femmes entrepreneures et dirigeantes partout dans le monde et j'ai constaté l'énorme impact positif qu'elles ont. Être un leader de l'AC6 aide les Pays-Bas dans nos efforts collectifs pour soutenir un tel leadership féministe. Cela fera non seulement progresser les droits des femmes et l'égalité des sexes, mais améliorera également la santé et le développement social de l'ensemble de leurs communautés. »

Liesje Schreinemacher, ministre du Commerce extérieur et de la Coopération au développement des Pays-Bas

Répartition des engagements, promesses, politiques et programmes

Sur les 174 engagements FML signalés, 3 pour cent sont réalisés, 86 pour cent sont en cours, 7 pour cent sont au stade de la planification et 3 pour cent n'ont pas encore commencé.ⁱⁱⁱ Environ 88 pour cent des engagements en cours ou au stade de la planification seraient en bonne voie, et 9 pour cent ne sont pas en bonne voie.^{iv} Au moins la moitié des engagements sont mis en œuvre en Europe et en Amérique du Nord (61 pour cent) et en Afrique subsaharienne (50 pour cent), tandis que 14 pour cent ont une portée mondiale.^{iv} Une part importante des engagements déclarés se concentrent en tout ou en partie sur le plaidoyer (65 pour cent) et sur la mise en œuvre de programmes (57 pour cent), tandis que moins de la moitié (41 pour cent) impliquent des politiques et 28 pour cent impliquent des engagements financiers.

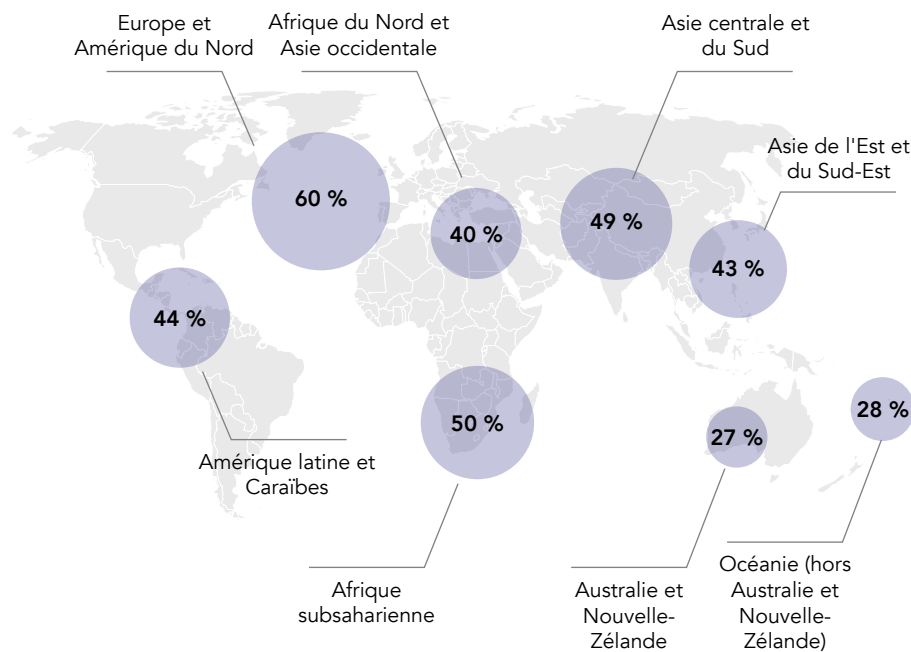
Les Créateurs d'engagement ont promis au moins 1,7 milliard de dollars à la Coalition d'action FML, dont 89 pour cent (1,5 milliard de dollars) sont obtenus et 28 pour cent (413 millions de dollars) du total obtenu sont dépensés. Sur ce montant, 755,5 millions de dollars ont été investis dans les OSC, 81,3 millions de dollars dans les adolescentes et 4,9 millions de dollars dans des organisations dirigées par des jeunes.

Les Créateurs d'engagement rapportent que 100 politiques et 344 programmes ont été mis en œuvre, y compris des programmes soutenant la participation et le leadership des femmes ou des adolescentes dans des domaines spécifiques, et des politiques visant à augmenter la proportion de femmes occupant des postes de direction.

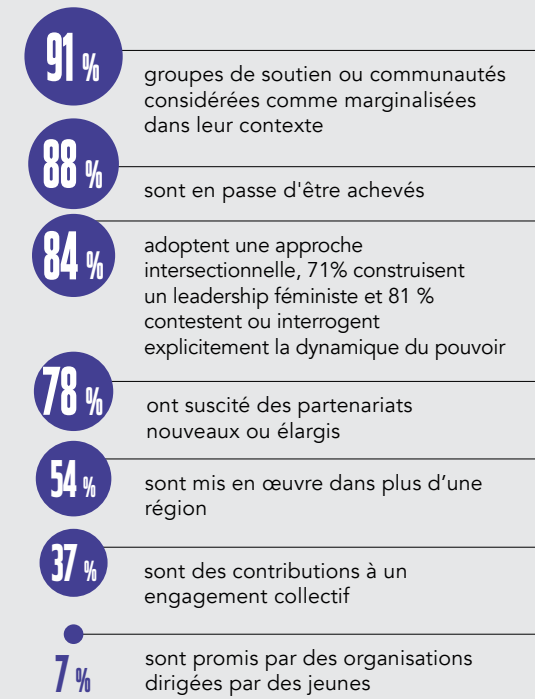
Pleins feux sur la Coalition d'action

Le partenariat entre **Agence internationale de développement des femmes (IWDA)** et les organisations ethniques de défense des droits des femmes au Myanmar existent depuis plus de 30 ans. L'IWDA travaille dans le cadre d'un partenariat de confiance à long terme avec la Ligue des femmes de Birmanie, qui comprend diverses femmes appartenant à des minorités ethniques du Myanmar. Le soutien financier de l'IWDA a permis à la Ligue des femmes de Birmanie de s'adapter rapidement pour répondre aux besoins des femmes et des filles lors du coup d'État militaire de 2021, comblant les lacunes dans la fourniture de services et offrant de la nourriture, des médicaments et un abri sûr aux survivantes de violences sexuelles et fondées sur le genre. Le soutien de l'IWDA renforce la campagne inébranlable de la Ligue des femmes de Birmanie pour une démocratie fédérale et la fin des violences sexuelles liées aux conflits.

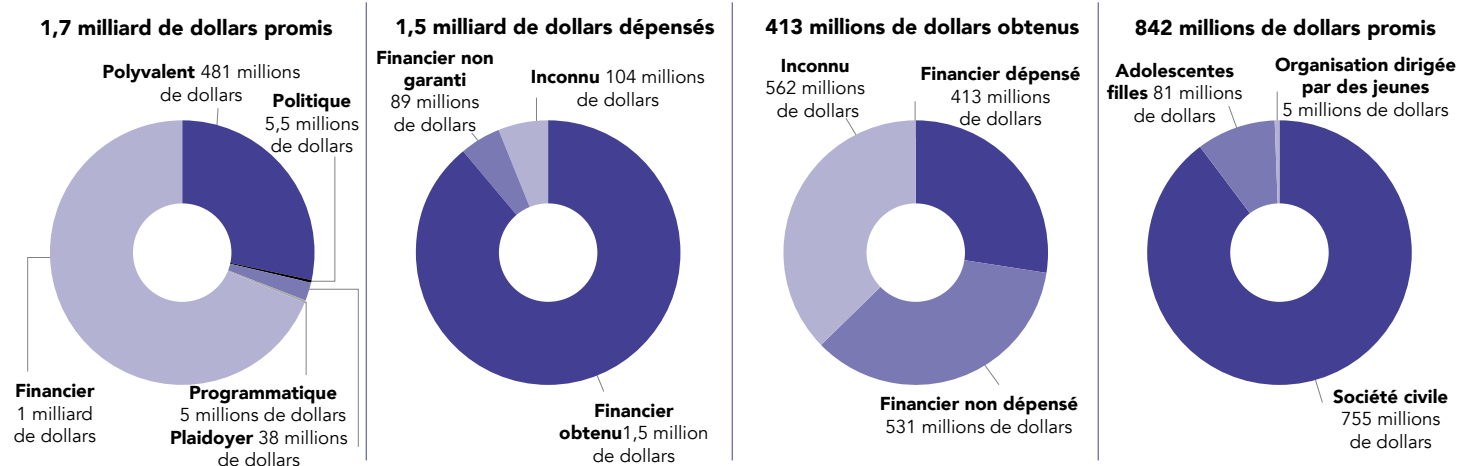
RÉGIONS DE MISE EN ŒUVRE



DES ENGAGEMENTS PAR CHIFFRES



RÉPARTITION DES DONNÉES FINANCIÈRES PUBLIÉES



Action collective pour le changement

La Coalition d'action du leadership et des mouvements féministes, en février 2023, a tiré parti de son pouvoir collectif pour préparer une soumission écrite en vue d'un futur Comité pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (CEDAW) « Recommandation générale sur la représentation égale et inclusive des femmes dans les systèmes décisionnels (GR 40) ». À travers cette soumission, la Coalition d'action a appelé les organisations et institutions de tous les secteurs, à savoir les secteurs public et privé et les institutions de l'État, y compris les pouvoirs exécutif et législatif, à mettre en œuvre la CEDAW et à donner suite à leurs engagements pour parvenir à l'égalité des sexes, à la justice et à la paix et aux droits de l'homme. La Coalition d'action a appelé ces diverses parties prenantes à : fournir et accroître le soutien financier, juridique et politique aux mouvements et organisations féministes ; s'engager à pratiquer des principes féministes et un leadership féministe ; transférer et partager le pouvoir avec des groupes et des personnes historiquement marginalisés ; et promouvoir l'égalité des sexes, la parité, la justice, ainsi que la participation et l'autonomisation des femmes et des dirigeantes féministes dans tous les espaces de prise de décision. Les dirigeants ont profité de cette occasion pour suggérer que la recommandation générale proposée soit utilisée comme une opportunité pour un changement de paradigme vers un leadership inclusif et une prise de décision féministe. À la suite de la soumission écrite, la Coalition d'action FML a été invitée à informer le Comité CEDAW du travail de la Coalition d'action, de son plan directeur et de Génération Égalité dans son ensemble. En conséquence, la Coalition d'action FML est devenue la première (et jusqu'à présent la seule) coalition d'action à informer un mécanisme formel des droits de l'homme.

Analyse des indicateurs de cible du plan directeur de la FML

4 CIBLES AU TOTAL

- ➔ **Cible 1** : D'ici 2026, doubler le taux de croissance annuel mondial des financements, de tous les secteurs, consacrés aux mouvements, organisations et fonds dirigés par des femmes, des filles et des féministes.
- ➔ **Cible 3** : D'ici 2026, faire progresser la représentation substantielle et accroître la participation significative, le leadership et le pouvoir de décision des filles et des jeunes leaders, et de femmes et leaders féministes dans toute leur diversité, y compris celles qui sont trans, intersexuées et non binaires^{vi}

5 INDICATEURS AU TOTAL

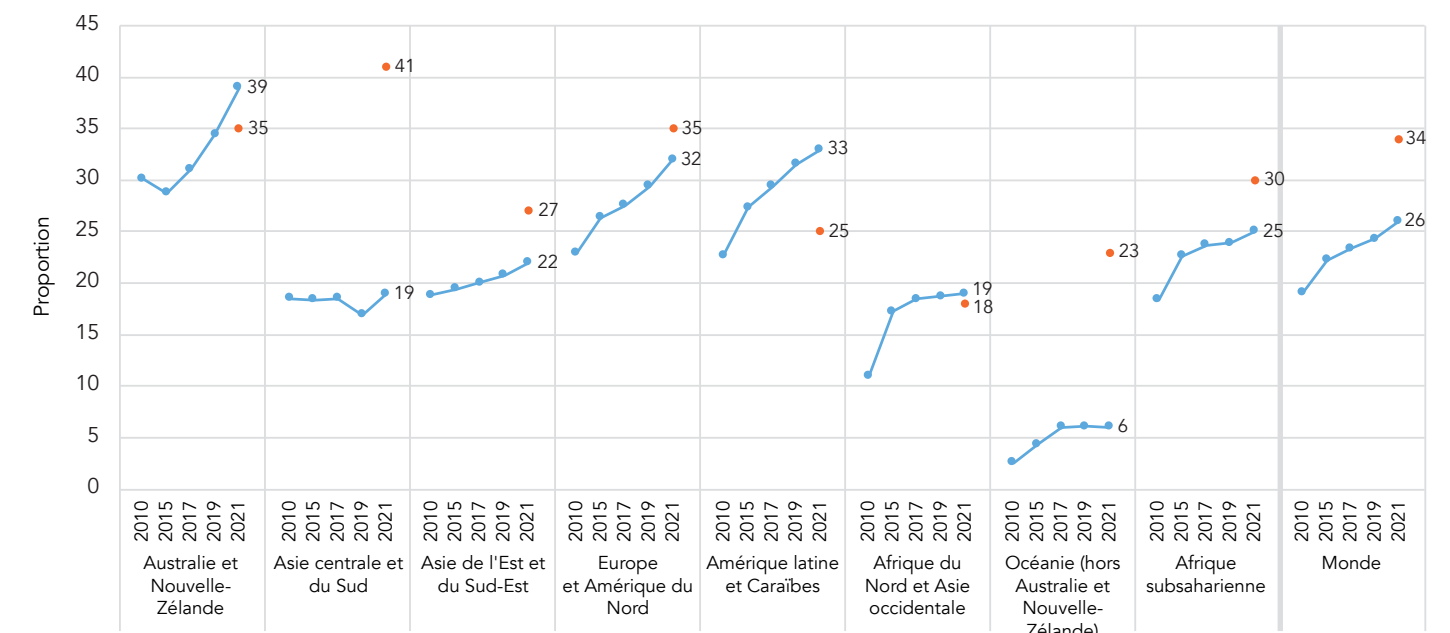
- Indicateur** : Montant de l'APD bilatérale consacrée aux organisations de défense des droits des femmes et aux mouvements féministes.
- Indicateur** : Proportion de femmes au parlement national et au gouvernement local.

FML comporte huit indicateurs et sous-indicateurs, dont six sont liés aux données des indicateurs des ODD. Au total, trois ne disposent pas de données suffisantes et cinq peuvent être analysés (dont un utilisant les données nouvellement acquises de l'OCDE). FML n'a qu'un seul indicateur de niveau III.

Les données de l'OCDE indiquent qu'en 2020-2021, 626 millions de dollars d'APD bilatérale allouable ont été engagés par les membres du CAD pour soutenir les organisations et mouvements de défense des droits des femmes, à l'exclusion des institutions du secteur public, soit moins d'un demi-point de pourcentage de l'APD totale. La part la plus élevée est revenue aux ONG et à la société civile (53 pour cent), suivies par les organisations multilatérales (26 pour cent). Comme l'illustre le partenariat solide entre l'Agence internationale de développement des femmes (IWDA) et la Ligue des femmes de Birmanie, qui regroupe diverses femmes appartenant à des minorités ethniques du Myanmar, le soutien aux organisations de la société civile peut être vital pour répondre aux besoins des femmes et des filles (voir Pleins feux).

Malgré quelques progrès au cours des dernières décennies, l'écart entre les sexes en matière de représentation au pouvoir et à la direction persiste : à l'échelle mondiale, les femmes n'occupent que 26,7 pour cent des sièges parlementaires et 35,5 pour cent des postes élus dans les gouvernements locaux.^{vii} Il existe de grandes disparités entre les sexes dans la plupart des régions, en particulier dans les chambres hautes où les jeunes femmes sont constamment sous-représentées. Les quotas de genre constituent une solution politique concrète qui s'est avérée efficace pour accroître la représentation des femmes en politique mais aussi dans le secteur privé. Il est essentiel de s'attaquer aux obstacles au leadership politique des femmes, tels que les lois, pratiques, attitudes et stéréotypes sexistes discriminatoires. D'autres leviers politiques, notamment des modalités de travail flexibles, du mentorat et des formations en leadership, ainsi que l'accès à des services de garde d'enfants abordables et de qualité, sont également nécessaires.^{viii}

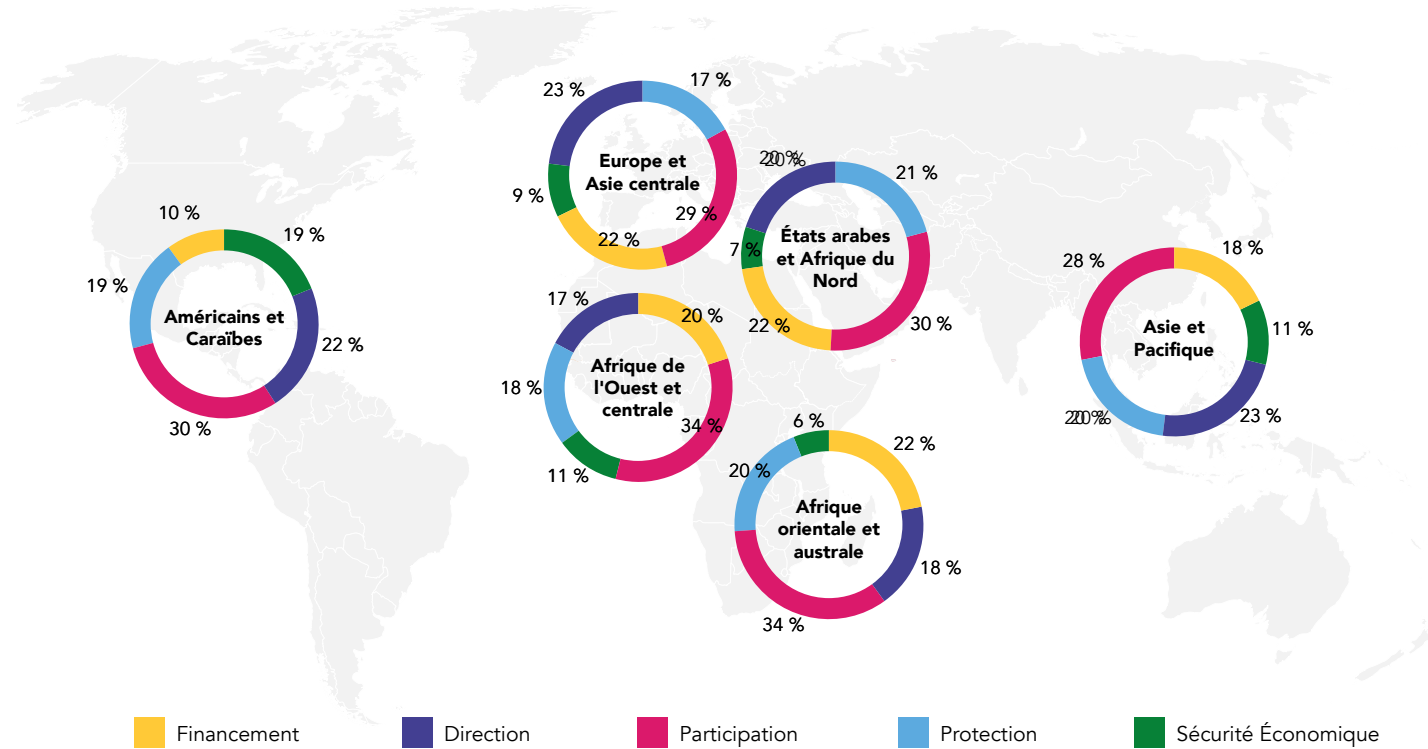
REPRÉSENTATION DES FEMMES AU GOUVERNEMENT (NATIONAL ET LOCAL)



— Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (% du nombre total de sièges)
 ● Proportion de sièges élus détenus par des femmes dans les organes délibérants du gouvernement local (%)

PACTE FEMMES, PAIX ET SÉCURITÉ ET ACTION HUMANITAIRE

POURCENTAGE D'ACTIONS, PAR PILIER THÉMATIQUE, RAPPORTÉES PAR RÉGION



Les données auto-déclarées de 2022 sur les actions soumises dans le cadre de suivi du Pacte FPS-AH révèlent des efforts solides de la part de 49 pour cent des signataires du Pacte pour mettre en œuvre et rendre volontairement compte de leurs engagements. Ces signataires qui ont fait une déclaration reflètent : 85 pour cent des gouvernements signataires, 80 pour cent des entités des Nations Unies, 75 pour cent des organisations régionales et 38 pour cent chacun des organisations de la société civile et

des institutions universitaires – 71 pour cent des signataires déclarants mettent en œuvre des actions dans un pays répertorié dans les États de fragilité du CAD de l'OCDE et 59 pour cent des signataires déclarants mettent en œuvre des actions dans un pays où la paix a été ébranlée de 2021 à 2022. Parmi les signataires qui ont fait rapport, 71 pour cent ont rendu compte des principes de transformation et ont indiqué que, dans l'ensemble, ils avaient répondu aux attentes, conformément aux lignes directrices du Pacte.

Répartition des parties prenantes des signataires déclarants :



Progrès sur les piliers thématiques

Financement de l'agenda FPS et égalité des sexes dans la programmation humanitaire

Le problème : Un manque de financement adéquat, soutenu et flexible a constitué un obstacle persistant à la mise en œuvre des engagements en matière de FPS et à l'intégration de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles dans l'action humanitaire. Le Pacte vise à inverser cette tendance grâce à des actions dédiées qui donnent la priorité aux budgets sensibles au genre, au financement des contributions au FPS et à l'action humanitaire sensible au genre pour atteindre les objectifs existants et convenus, et à augmenter le financement des droits des femmes locales et des organisations dirigées par des femmes.

Résultats suivis : Dix-sept gouvernements signataires, qui étaient éligibles au moment de la rédaction du rapport, se sont inscrits à des actions dans ce domaine thématique, représentant certains des plus grands donateurs du monde. En 2022, les signataires ont dépensé environ 958 millions de dollars¹⁹ pour mettre en œuvre les actions du Pacte et ont touché 22,1 millions de femmes et de filles. Les gouvernements signataires rapportent avoir réussi à apporter une aide directe aux organisations locales de femmes, notamment par le biais des mécanismes de consolidation de la paix dirigés par l'ONU. Plusieurs OSC signataires se sont associées à des organisations de femmes nationales et locales pour renforcer leurs capacités et surmonter les obstacles au financement. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour renforcer les systèmes internes permettant d'allouer et de suivre les ressources financières pour les FPS et l'action humanitaire sensible au genre, et pour inclure des objectifs d'égalité des sexes dans les budgets nationaux.

La participation pleine, égale et significative des femmes et l'inclusion de dispositions liées au genre dans les processus de paix

Le problème : Les femmes dans toute leur diversité, y compris les artisanes de la paix locales et les jeunes femmes restent largement exclues des processus de paix formels et informels, de leur mise en œuvre et des vastes efforts visant à construire une paix durable. Le Pacte vise à changer le statu quo et à faire en sorte que les femmes dans toute leur diversité participent pleinement et de manière significative à toutes les étapes des processus de paix, y compris dans des rôles de leadership, dans la création d'un environnement protecteur et dans l'influence des transitions politiques.

Résultats suivis : Avec 131 signataires éligibles sur 174 (75 %) inscrits dans ce domaine thématique, il s'agit du pilier thématique le plus populaire du Pacte. Le gouvernement, l'ONU, les organisations régionales et les OSC signataires soutiennent et établissent activement des réseaux régionaux de femmes médiatrices. Les signataires de la société civile ont fait des progrès en incluant les femmes et les jeunes marginalisés et sous-représentés dans leurs initiatives, favorisant ainsi un paysage plus diversifié et plus équitable pour le progrès social. Les signataires du Pacte des Nations Unies travaillent activement pour garantir que les femmes soient incluses dans les délégations et à des postes de direction, avec une augmentation substantielle par rapport aux années précédentes. Deux femmes ont servi de médiatrices principales de l'ONU dans un processus de paix dirigé ou co-dirigé par l'ONU en 2022. La Libye et les Discussions internationales de Genève (GID) et les femmes constituaient 43 pour cent des représentants dans les équipes de soutien à la médiation de l'ONU. Il s'agit d'une augmentation de 30 pour cent en 2019, 40 pour cent en 2020 et 43 pour cent en 2021. Cependant, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour garantir la parité des sexes dans les délégations dans les processus de paix, en particulier parmi les gouvernements, et pour plaider en faveur d'un changement dans les relations de pouvoir sexistes et inégales qui sous-tendent les systèmes patriarcaux.

Sécurité économique des femmes, accès aux ressources et autres services essentiels

Le problème : Trop souvent, les besoins économiques et les contributions essentielles des femmes et des filles touchées par les conflits et les crises sont absents des processus de paix, des priorités en matière de consolidation de la paix et des plans de réponse et de redressement immédiats et à long terme. Cela a un impact direct sur la capacité des communautés affectées à se remettre pleinement des crises et des conflits, ce qui entrave une paix et un redressement durables.

Résultats suivis : Les signataires signalent avoir réussi à inclure des marqueurs de genre dans les instruments pertinents de reconstruction et de redressement. Cependant, les OSC signataires font état de progrès limités dans la promotion des entreprises sociales détenues et dirigées par des femmes, et les gouvernements ont réalisé des progrès limités en matière d'inclusion des femmes et des organisations de femmes dans la prise de décision en matière de sécurité économique. Les signataires ont souligné les obstacles à la documentation d'exemples de bonnes pratiques d'entreprises sociales détenues et dirigées par des femmes et d'entreprises participant à la reprise économique post-conflit. Il s'agissait notamment d'un conflit persistant qui a empêché la mise en œuvre dans ce domaine, ainsi que d'un manque de collaboration avec les parties prenantes appropriées ou de l'impossibilité de les atteindre. Il reste encore beaucoup à faire pour garantir que l'égalité des sexes et l'autonomisation économique des femmes soient une priorité dans les plans et stratégies d'action nationaux, régionaux et mondiaux en matière de paix, de réponse aux crises et de développement.

Leadership des femmes et participation pleine, égale et significative dans les secteurs de la paix, de la sécurité et de l'humanitaire

Le problème : Les normes de genre néfastes, le manque de volonté politique, le rétrécissement de l'espace civique, les représailles contre les femmes artisanes de la paix et les formes croisées de discrimination créent des obstacles persistants à la participation et au leadership pleins, égaux et significatifs des femmes et des filles dans toute leur diversité dans les secteurs et processus de la paix, la sécurité et humanitaires.

Résultats suivis : Le gouvernement et les signataires de l'ONU font état de progrès globaux en faveur des cibles de parité hommes-femmes

pour le leadership des femmes dans leurs pays et entités respectifs, et les OSC signataires déclarent avoir documenté et partagé avec succès des exemples de leadership des femmes et des jeunes femmes dans les domaines de la paix, de la sécurité et de l'action humanitaire. Les 26 États membres signataires ont adopté des plans d'action nationaux FPS. Les gouvernements et les entités des Nations Unies ont fourni des exemples de participation et de rôle accru des femmes dans la gestion des crises et le maintien de la paix. Les signataires ont également indiqué avoir adopté des objectifs visant à accroître le nombre de femmes occupant des postes de direction. Cependant, le gouvernement et les signataires de l'ONU doivent travailler davantage pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies visant à soutenir les femmes dirigeantes et garantir des stratégies de protection, et pour que le secteur privé accroisse ses partenariats avec des associations et des entreprises dirigées par des femmes qui soutiennent le leadership des femmes dans le secteur privé à travers le lien entre l'humanitaire, le développement et la paix.

Protéger et promouvoir les droits humains des femmes dans les contextes de conflit et de crise

Le problème : Compte tenu des inégalités structurelles entre les sexes et de l'effondrement des services et structures de protection existants, les femmes et les filles en situation de conflit et de crise courent un risque accru de violations de leurs droits humains, notamment de violence sexiste. Le Pacte vise à garantir que les femmes et les filles aient accès à la gamme complète de services, de soins et de recours judiciaires adaptés au genre et centrés sur les survivantes.

Résultats suivis : Les signataires font état de progrès dans la fourniture de services centrés sur les survivants dans les situations d'urgence, et des progrès louables ont été maintenus pour garantir à la fois que la prévention et la réponse aux violences sexuelles liées aux conflits soient incluses dans les mandats des missions de l'ONU et que toutes les enquêtes mandatées par l'ONU reposent sur une expertise en matière de genre et de protection. Toutefois, les progrès sont limités en matière de réduction des dépenses militaires en faveur du développement économique et social. Les signataires n'ont pas fait état de progrès en matière de désarmement et ont fourni des informations limitées sur l'amélioration de la justice en cas de violations des droits de l'homme

LE DISPOSITIF DE SUIVI DU PLAN D'ACCÉLÉRATION MONDIAL

Le manque de données entrave le suivi des progrès vers les cibles et indicateurs du plan directeur

Au cœur des efforts de responsabilisation se trouve l'ensemble de cibles et d'indicateurs du plan directeur conçus collectivement par les parties prenantes de la Coalition d'action en 2021, avec 273 contributions de 70 organisations. Cette section présente l'état d'avancement actuel de l'ensemble des cibles et indicateurs des six coalitions d'action.

Bien que de nombreux efforts aient été déployés pour s'aligner sur les indicateurs des ODD afin de garantir une plus grande disponibilité des données, plusieurs défis empêchent encore une évaluation appropriée des progrès vers les cibles du plan. Le plus notable est le manque de données, lié à des problèmes persistants, tels que l'inclusion inégale d'indicateurs spécifiques au genre, les lacunes dans les données ventilées par sexe, en particulier pour les femmes et les filles confrontées à des inégalités croisées, et les disparités dans la qualité et la comparabilité des données entre les pays et les périodes.

Sur un total de 72 indicateurs et sous-indicateurs uniques du plan directeur : 18 d'entre eux disposent de données et d'une méthodologie pour lesquelles une évaluation des progrès et des bases de référence sont disponibles ; 15 d'entre eux disposent de données mais des travaux méthodologiques supplémentaires sont nécessaires ; et 39 manquent de données suffisantes. De plus, les multiples points de données, nécessaires pour évaluer les progrès au fil du temps, ne sont pas disponibles pour la plupart des indicateurs, en particulier compte tenu du calendrier des objectifs, qui a débuté en 2021. Toutefois, grâce à cet exercice, des données de référence ont été collectées pour 24 indicateurs et sous-indicateurs, ce qui permettra de suivre les progrès à l'avenir.

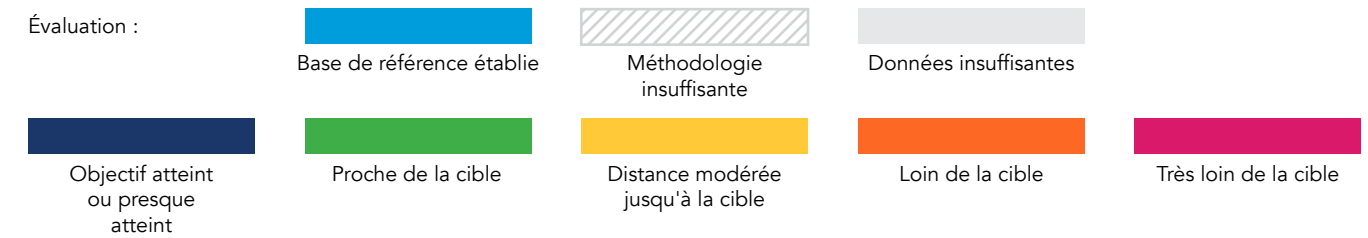
La majorité des indicateurs et sous-indicateurs de la plupart des coalitions d'action manquent de données suffisantes pour être analysés cette année. Sur les 25 indicateurs et sous-indicateurs de VBG, une référence a été établie pour sept. Un seul est proche de sa cible, aucun n'a atteint ou presque atteint l'objectif et deux sont loin ou très loin de la cible.

L'EJR compte neuf indicateurs et sous-indicateurs et un seul a pu être analysé (cet indicateur a atteint son objectif), tandis que deux ont une base de référence nouvellement établie pour une comparaison future. Quant au secteur T&I, deux de ses 13 indicateurs et sous-indicateurs sont très loin de leurs objectifs, et deux ont une référence nouvellement établie. La moitié des huit indicateurs et sous-indicateurs de SDSR ont une nouvelle référence établie cette année ; deux sont loin ou très loin de leurs cibles ; et deux manquent de données suffisantes. La FACJ dispose de neuf indicateurs et sous-indicateurs, dont quatre manquent de données suffisantes, tandis qu'une base de référence a été établie pour quatre autres d'entre eux ; et il existe des données pour un, qui est loin de son objectif. Enfin, aucun des huit indicateurs et sous-indicateurs du FML n'a pu être analysé cette année ; cinq ont des références nouvellement établies et trois manquent de données suffisantes.

Pour les 33 indicateurs et sous-indicateurs avec données, l'analyse donne à réfléchir. Cela montre que deux d'entre eux sont proches ou ont atteint l'objectif du plan directeur ; aucun n'est modérément loin de la cible ; et sept sont loin ou très loin de la cible. Les 24 autres disposent désormais d'une base de référence pour évaluer les progrès à venir. Ces résultats rappellent clairement à la communauté mondiale que de nombreuses autres actions, y compris la mise en œuvre des engagements de Génération Égalité, sont nécessaires pour atteindre les objectifs du plan et contribuer de manière significative à l'Agenda 2030. Il est également nécessaire de combler les lacunes en matière de données sur le genre, notamment par le biais d'initiatives de renforcement des capacités et d'investissements accrus dans la collecte et l'utilisation des données, pour éclairer les interventions et suivre les progrès vers la réalisation des objectifs. Ce n'est qu'avec des données adéquates sur le genre que le véritable impact de Génération Égalité peut être pleinement évalué et que sa contribution aux ODD et à l'égalité des sexes peut être déterminée.

Le tableau ci-dessous résume ces résultats.

Évaluation :



La violence fondée sur le genre

Domaine d'action prioritaire 1 : De plus en plus d'États et d'acteurs régionaux ratifient les conventions internationales et régionales et les institutions des secteurs public et privé renforcent, mettent en œuvre et financent des lois, des politiques et des plans d'action fondés sur des données probantes pour mettre fin à la violence sexiste à l'égard des femmes et des filles dans toute leur diversité

Cible 1 : D'ici 2026, 550 millions de femmes et de filles supplémentaires vivront dans des pays dotés de lois et de politiques interdisant toutes les formes de violence sexiste à l'égard des femmes et des filles.	Indicateur 1 : Nombre total de femmes et de filles vivant dans des pays et zones où des cadres juridiques sont en place pour promouvoir, appliquer et surveiller l'égalité et la non-discrimination fondée sur le sexe dans le domaine de la violence à l'égard des femmes (par rapport à l'année de référence 2021). NIVEAU I ; ODD 5.1.1 (Domaine 2 VFFF)	Référence
Cible 2 : 4000 organisations du secteur privé adoptent et mettent en œuvre des politiques contre la VBG d'ici 2026.	Indicateur 2 : Nombre d'organisations du secteur privé mettant en œuvre des politiques en matière de VBG (référence 2021, à déterminer). NIVEAU III	Données insuffisantes
Cible 3 : 55 pays supplémentaires n'auront aucune exception à l'âge légal du mariage ainsi que des mesures politiques pour mettre fin à cette pratique d'ici 2026 et les trois quarts des pays où l'on sait que les MGF sont pratiquées auront mis en place des interdictions légales et des mesures politiques contre les MGF d'ici 2026.	Indicateur 3,1 : Nombre de pays et zones sans exception à l'âge légal du mariage (par rapport à l'année de référence 2021). NIVEAU I ; ODD 5.1.1 (Domaine 4 Mariage et famille)	Données insuffisantes
	Indicateur 3,2 : Nombre de pays et de régions qui ont des interdictions légales spécifiques contre les MGF (par rapport à l'année de référence 2021). NIVEAU III	Données insuffisantes
Cible 4 : 9 pays sur 10 financeront et mettront en œuvre des programmes coordonnés, globaux et multisectoriels sur la VBG à l'égard des femmes et des filles, y compris les pratiques néfastes, d'ici 2026.	Indicateur 4,1 : Part des pays dotés de plans d'action nationaux multisectoriels pour lutter contre la violence à l'égard des femmes. NIVEAU I	Proche
	Indicateur 4,2 : Part des pays ayant des engagements budgétaires pour lutter contre la violence à l'égard des femmes. NIVEAU I	Loin
Cible 5 : Augmenter de 25 % le nombre de pays ratifiant les conventions internationales et régionales sur la VBG à l'égard des femmes et des filles d'ici 2026	Indicateur 5 : Pourcentage d'augmentation du nombre de pays qui ratifient les conventions internationales et/ou régionales sur la VBG (par rapport à l'année de référence 2021). NIVEAU II	Données insuffisantes
Cible 6 : D'ici 2026, 159 pays dans le monde réaliseront au moins une enquête sur la prévalence de la violence à l'égard des femmes au cours des dix dernières années	Indicateur 6 : Nombre de pays disposant d'au moins une enquête sur la prévalence de la violence à l'égard des femmes depuis 2016. NIVEAU I ; ODD 5.2.1 et 5.2.2	Données insuffisantes
Domaine d'action prioritaire 2 : Accroître la mise en œuvre et le financement de stratégies de prévention fondées sur des données probantes par les institutions des secteurs public et privé et les organisations de défense des droits des femmes afin de réduire la prévalence de la violence sexiste à l'égard des femmes, des adolescentes et des jeunes femmes dans toute leur diversité, y compris dans les contextes humanitaires.		
Cible 7 : Augmenter de 50 % le nombre de pays qui incluent dans leurs politiques nationales une ou plusieurs stratégies de prévention fondées sur des données probantes contre la violence sexiste à l'égard des femmes et des filles d'ici 2026.	Indicateur 7 : Pourcentage d'augmentation du nombre de pays qui incluent une ou plusieurs stratégies de prévention fondées sur des données probantes contre la violence sexiste à l'égard des femmes et des filles dans leurs politiques nationales d'ici 2026. NIVEAU III	Données insuffisantes
Cible 8 : Augmenter de 25 % le nombre de personnes qui soutiennent les convictions en matière d'équité entre les sexes dans chaque pays d'ici 2026.	Indicateur 8 : La proportion de personnes qui déclarent l'absence de biais fondé sur le genre, par sexe. NIVEAU III	Données insuffisantes

Cible 9 : Augmenter les investissements dans les stratégies de prévention fondées sur des données probantes de 500 000 000 USD d'ici 2026.	Indicateur 9 : Montant de l'APD bilatérale consacrée à mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles. NIVEAU II <i>Nouvelles données</i>	Référence
Cible 10 : 100 gouvernements nationaux révisent et renforcent les programmes de formation des écoles et des enseignants pour inclure des approches efficaces pour prévenir la VBG et promouvoir l'égalité des sexes et les relations respectueuses d'ici 2026.	Indicateur 10 : Nombre de pays dotés d'un programme d'éducation sexuelle comprenant des modules sur des relations saines, la violence et le fait de se mettre en sécurité, et la compréhension du genre et des valeurs. NIVEAU II ; ODD 5.6.2 (sous-composante de)	Référence
Cible 11 : Prévenir les mariages et unions d'enfants, précoces et forcés de 9 millions de filles et d'adolescentes d'ici 2026.	Indicateur 11a : Proportion de femmes âgées de 20-24 ans qui étaient mariées ou en union (a) avant l'âge de 15 ans. NIVEAU I ; ODD 5.3.1	Référence
	Indicateur 11b : Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en union (b) avant l'âge de 18 ans. NIVEAU I ; ODD 5.3.1	Référence
Cible 12 : Prévenir 8 millions de cas de mutilations génitales féminines d'ici 2026.	Indicateur 12 : Proportion de filles et de femmes âgées de 15 à 49 ans ayant subi une mutilation/excision génitale féminine, par âge. NIVEAU I ; ODD 5.3.2	Référence
Action prioritaire 3 : Accroître la mise en œuvre et le financement de services coordonnés, complets, de qualité, accessibles et abordables, centrés sur les survivantes, pour les survivantes de violences basées sur le genre à l'égard des femmes et des filles dans toute leur diversité, y compris dans les contextes humanitaires		
Cible 13 : Augmenter de 50 % le nombre de pays dotés de plans d'action multisectoriels contre la VBG, qui incluent la fourniture de services de police, de justice, de santé et du secteur social, d'ici 2026.	Indicateur 13 : Augmentation en pourcentage du nombre de pays avec des plans d'action multisectoriels sur la VBG qui comprennent la fourniture de services de police, de justice, de santé et des secteurs sociaux d'ici 2026. NIVEAU I	Données insuffisantes
Cible 14 : 100 pays mettent en œuvre des programmes/initiatives de formation et de renforcement des capacités pour le personnel chargé de l'application des lois sur une police sensible au genre, notamment en luttant contre la violence sexiste à l'égard des femmes et des filles dans toute leur diversité d'ici 2026.	Indicateur 14 : Nombre de pays qui mettent en œuvre ou adoptent des services de police sensibles au genre (par rapport à la référence de 2021). NIVEAU III	Données insuffisantes
Cible 15 : Augmenter de 50 % le nombre de pays dont les protocoles, directives ou SOP du secteur de la santé s'alignent sur les normes de l'OMS/internationales d'ici 2026.	Indicateur 15 : Pourcentage d'augmentation du nombre de pays dont les protocoles, directives ou SOP du secteur de la santé sont conformes aux normes de l'OMS/internationales d'ici 2026. NIVEAU III	Données insuffisantes
Cible 16 : Augmenter de 50 % le nombre de pays qui incluent des programmes de formation ou d'études pour les prestataires de soins de santé dans leurs politiques/protocoles de santé ou dans le plan multisectoriel national d'ici 2026.	Indicateur 16 : Augmentation en pourcentage du nombre de pays qui incluent des programmes de formation ou programme d'études pour les prestataires de soins de santé sur la VFF dans leurs politiques/protocoles de santé ou dans les plans multisectoriels nationaux (par rapport à l'année de référence 2021). NIVEAU I	Données insuffisantes
Domaine d'action prioritaire 4 : Améliorer le soutien et accroître la responsabilité et la qualité, le financement flexible des États, du secteur privé, des fondations et d'autres donateurs aux organisations autonomes dirigées par des filles et de défense des droits des femmes qui œuvrent pour mettre fin à la violence basée sur le genre à l'égard des femmes et des filles dans toute leur diversité		
Cible 17 : Améliorer et augmenter progressivement le financement international en doublant le financement des organisations, activistes et mouvements de défense des droits des femmes, y compris ceux qui luttent contre la violence basée sur le genre subie par les groupes historiquement exclus qui sont confrontés à des formes multiples et croisées de discrimination d'ici 2026.	Indicateur 17 : APD bilatérale directe [part et montant] pour mettre fin à la VFFF, qui va des membres du CAD aux OSC locales basées dans les pays en développement. NIVEAU II <i>Nouvelles données</i>	Référence

Cible 18 : Augmenter le financement national des organisations dirigées par des filles et des droits des femmes qui luttent contre la VBG de 500 000 000 USD d'ici 2026.	Indicateur 18 : Nombre d'organisations et de mouvements de femmes et féministes financés, ventilés par type de financement (national/international), secteur (financement de la VBG) et par profil de leader (dirigé par des filles, etc.). NIVEAU III	Données insuffisantes
Cible 19 : Augmenter le leadership et la participation significative des organisations et des mouvements dirigés par des filles et des droits des femmes, en particulier ceux dirigés par des femmes et des filles historiquement exclues, confrontées à des formes multiples et croisées de violence et de discrimination, dans la prise de décision nationale et internationale, d'ici 2026.	Indicateur 19 : Proportion de pays dotés de mouvements féministes forts et autonomes. NIVEAU III	Données insuffisantes
Cible 20 : Les organisations de défense des droits des femmes sont représentées dans tous les mécanismes de coordination du sous-cluster VBG et en dirigeront au moins 25 % d'ici 2026.	Indicateur 20 : Nombre d'organisations axées sur les femmes et dirigées par des femmes en tant que co-coordinatrices de la lutte contre la VBG dans les clusters/équipes de coordination activés. NIVEAU II	Données insuffisantes
Cible 21 : 30 % du financement humanitaire destiné à lutter contre la VBG va directement aux organisations de défense des droits des femmes d'ici 2026.	Indicateur 21 : Part [et montant] de l'APD bilatérale pour mettre fin aux VFFF dans les contextes fragiles. NIVEAU II <i>Nouvelles données</i>	Très loin
Cible 22 : 50 % des pays suivent les financements nationaux et internationaux spécifiques à la VBG pour les organisations autonomes dirigées par des filles et de défense des droits des femmes à travers une ligne budgétaire dédiée à cet effet	Indicateur 22 : À déterminer, l'indicateur à finaliser après la référence et la source de données pour la cible 18 sont déterminés et finalisés. NIVEAU III	Données insuffisantes

Justice et droits économiques

Action prioritaire 1 : Accroître l'autonomisation économique des femmes en transformant l'économie des soins

Cible 1 : Augmenter les budgets nationaux selon une recommandation de 3 à 10 % du revenu national pour des services de soins publics de qualité équitable.	Indicateur 1,1 : Pourcentage du revenu national dépensé sur un socle complet de protection sociale. NIVEAU II <i>Nouvelles données</i>	Cible atteinte
	Indicateur 1,2 : Dépenses totales de soins de longue durée en part du PIB. NIVEAU II	Données insuffisantes
Cible 2 : Jusqu'à 80 millions d'emplois décents dans le secteur des soins seront créés d'ici 2026.	Indicateur 2 : Nombre de soignants employés dans le secteur formel (par rapport à l'année de référence 2021). NIVEAU II <i>Nouvelles données</i>	Données insuffisantes

Action prioritaire 2 : Développer le travail et l'emploi décents dans les économies formelles et informelles

Cible 3 : Réduire le nombre de femmes actives vivant dans la pauvreté d'ici 2026 selon une recommandation de 17 millions d'ici 2026.	Indicateur 3 : Population féminine active vivant en dessous du seuil de pauvreté international de 1,90 USD par jour, par âge. NIVEAU I ; ODD 1.1.1c	Référence
Cible 4 : Réduire de moitié l'écart de participation au marché du travail entre les femmes et les hommes d'âge intermédiaire ayant des enfants en bas âge, ce qui permettra à 84 millions de femmes supplémentaires de rejoindre la population active.	Indicateur 4 : Taux de participation à la population active en âge de travailler des personnes vivant dans des ménages en couple avec enfants, avec des enfants de moins de 6 ans, par sexe. NIVEAU I <i>Nouvelles données</i>	Référence

Action prioritaire 3 : Accroître l'accès des femmes aux ressources productives et leur contrôle

Cible 5 : L'accès sécurisé à la propriété et au contrôle des terres et des logements est accru pour 7 millions de femmes d'ici 2026.	Indicateur 5 : Proportion du total de la population adulte disposant de droits fonciers sécurisés sur la terre, (a) avec des documents légalement reconnus, et (b) qui perçoivent leurs droits fonciers comme sûrs, par sexe et type d'occupation, par sexe. NIVEAU II ; ODD 1.4.2	Données insuffisantes
Cible 6 : L'écart entre les sexes dans l'inclusion financière des femmes est réduit à 6 % en augmentant l'inclusion financière formelle et informelle, y compris pour les femmes risquant d'être exclues des services financiers formels.	Indicateur 6 : Détenir un compte dans une institution financière ou auprès d'un fournisseur de services d'argent mobile (% de la population âgée de 15 ans et plus), par sexe. NIVEAU I ; ODD 8.10.2	Données insuffisantes

Cible 7 : Le nombre de programmes nationaux d'autonomisation économique des femmes intégrant des services financiers numériques et la participation via des plateformes sensibles au genre augmente. (La cible a été abandonnée pour éviter les doubles emplois tout en encourageant l'utilisation d'indicateurs qui s'appuient sur des méthodologies existantes et une collecte de données continue)	<i>Aucun indicateur sélectionné pour suivre la cible</i>	Données insuffisantes
Cible 8 : Le nombre d'entreprises détenues par des femmes a augmenté de 25 % dans tous les contextes, y compris dans les situations de fragilité et de conflit.	Indicateur 8 : Entreprises majoritairement détenues par des femmes (%). NIVEAU I	Données insuffisantes
Domaine d'action prioritaire 4 : Promouvoir des économies transformatrices en matière de genre et des mesures de relance économique		
Cible 9 : Concevoir et mettre en œuvre des plans macroéconomiques, des réformes budgétaires et des plans de relance sensibles au genre afin que le nombre de femmes et de filles vivant dans la pauvreté soit réduit de 85 millions, notamment grâce à des socles et des systèmes de protection sociale publique de qualité d'ici 2026.	Indicateur 9 : Pourcentage de la population couverte par des socles/systèmes de protection sociale, ventilé par sexe, et en distinguant les enfants, les chômeurs, les personnes âgées, les personnes handicapées, les femmes enceintes/nouveaux-nés, les victimes d'accidents du travail, les pauvres et les vulnérables. NIVEAU I ; ODD 1.3.1	Données insuffisantes
Santé et droits sexuels et reproductifs		
Domaine d'action prioritaire 1 : Développer l'éducation sexuelle complète		
Cible 1 : Accroître la prestation d'une éducation sexuelle complète à l'intérieur et à l'extérieur de l'école pour toucher 50 millions d'enfants, d'adolescents et de jeunes supplémentaires dans toute leur diversité d'ici 2026.	Indicateur 1 : Nombre estimé d'enfants d'âge scolaire couverts par des politiques éducatives qui guident la prestation d'une éducation au VIH et à la sexualité basée sur les compétences essentielles, conformément aux normes internationales, ventilé par âge (5-8 ans, 9-11 ans, 12-15 ans et 16-19 ans). NIVEAU II	Données insuffisantes
Domaine d'action prioritaire 2 : Augmenter la disponibilité, l'accessibilité, l'acceptabilité et la qualité des services de contraception et d'avortement complets		
Cible 2 : Dans un cadre global comprenant les services SDRS en tant que composante essentielle de CSU pour tous les peuples, accroître la qualité et l'accès à des services de contraception pour 50 millions d'adolescentes et de femmes supplémentaires dans toute leur diversité.	Indicateur 2 : Besoin non satisfait en matière de planification familiale : toutes les méthodes modernes (nombre et pourcentage). NIVEAU I ; ODD 3.7.1	Très loin
Cible 3 : Soutenir la suppression des politiques restrictives et des barrières juridiques, en garantissant que 50 millions d'adolescentes et de femmes supplémentaires dans toute leur diversité vivent dans des juridictions où elles peuvent accéder à un avortement sûr et légal d'ici 2026.	Indicateur 3a : Nombre de pays dotés de lois et de réglementations garantissant un accès plein et égal aux femmes et hommes âgés de 15 ans et plus aux soins, à l'information et à l'éducation en matière de santé sexuelle et reproductive (a) Avortement). NIVEAU I ; ODD 5.6.2 (sous-composantes 3 et 4)	Référence
	Indicateur 3b : Nombre de pays dotés de lois et de réglementations garantissant un accès plein et égal aux femmes et hommes âgés de 15 ans et plus aux soins, à l'information et à l'éducation en matière de santé sexuelle et reproductive (b) post avortement). NIVEAU I ; ODD 5.6.2 (sous-composantes 3 et 4)	Référence
Domaine d'action prioritaire 3 : Augmenter la prise de décision en matière de SDRS et la liberté de disposer de son corps		
Cible 4 : Grâce au changement des normes de genre et à une meilleure connaissance des droits, permettre à tous, y compris à 260 millions de filles, d'adolescentes et de femmes supplémentaires dans toute leur diversité, de prendre des décisions autonomes concernant leur corps, leur sexualité et leur reproduction d'ici 2026	Indicateur 4 : Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans qui prennent leurs propres décisions éclairées concernant les relations sexuelles, l'utilisation de contraceptifs et les soins de santé reproductive. NIVEAU I ; ODD 5.6.1	Loin




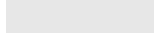

Cible 5 : Adopter des changements juridiques et politiques pour protéger et promouvoir la liberté de disposer de son corps et les SDRS dans au moins 20 pays d'ici 2026.	Indicateur 5 : Nombre de pays dotés de lois et de réglementations garantissant un accès plein et égal aux femmes et aux hommes âgés de 15 ans et plus aux soins, à l'information et à l'éducation en matière de santé sexuelle et reproductive. NIVEAU I ; ODD 5.6.2	Référence
Domaine d'action prioritaire 4 : Renforcer les organisations et réseaux de filles, de femmes et féministes pour promouvoir et défendre leur droit à la liberté de disposer de son corps et aux SDRS		
Cible 6 : Accroître la responsabilisation, la participation et le soutien aux organisations féministes et de femmes autonomes (y compris les organisations et collectifs dirigés par des filles et des adolescentes et autochtones), aux femmes défenseuses des droits humains et aux bâtisseuses de la paix.	Indicateur 6 : Proportion de pays dotés de mouvements féministes forts et autonomes. NIVEAU III	Données insuffisantes
Cible 7 : Renforcer les organisations, les réseaux et les mouvements œuvrant pour promouvoir et protéger la liberté de disposer de son corps et les SDRS.	Indicateur 7 : Part et montant de l'APD bilatérale qui intègre ou est dédiée à l'égalité des sexes dans le Secteur « Politiques et programmes démographiques et santé reproductive ». NIVEAU II <i>Nouvelles données</i>	Référence Données insuffisantes
Action féministe pour la justice climatique		
Domaine d'action prioritaire 1 : Accroître l'accès direct au financement pour des solutions climatiques équitables en matière de genre, en particulier pour les femmes et les filles au niveau local		
Cible 1 : Augmenter à 88 % la proportion de financements bilatéraux pour le climat axés sur le genre d'ici 2026.	Indicateur 1 : Part de l'APD bilatérale pour l'action climatique qui intègre ou est dédiée à l'égalité des sexes. NIVEAU II <i>Nouvelles données</i>	Loin
Cible 2 : Augmentation de la proportion de l'aide climatique destinée aux organisations de femmes (OCDE-CAD code 15170), y compris aux niveaux local et rural.	Indicateur 2 : Part et montant de l'APD bilatérale pour l'action climatique et l'égalité des sexes allouée aux organisations et mouvements féministes, dirigés par des femmes et de défense des droits des femmes. NIVEAU II <i>Nouvelles données</i>	Référence
Cible 3 : Augmentation de la proportion du financement climatique consacré à des actions climatiques tenant compte du genre au niveau national et/ou via les CDN	Indicateur 3 : Nombre de pays avec des contributions, stratégies à long terme, plans nationaux d'adaptation et communications sur l'adaptation, déterminés au niveau national, tels que communiqués au secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, ventilés selon que le genre a été identifié comme domaine prioritaire. NIVEAU II ; ODD 13.2.1 (sous-composante)	Référence
Domaine d'action prioritaire 2 : Permettre aux femmes et aux filles de mener une transition juste vers une économie verte inclusive, circulaire et régénératrice		
Cible 4 : Augmenter la proportion de femmes et de filles occupant des postes de prise de décision et de direction dans tous les secteurs pertinents pour la transition vers une économie inclusive, circulaire et verte régénératrice d'ici 2026	Indicateur 4 : Part des emplois de direction dans les « secteurs verts » occupés par des femmes. NIVEAU III	Données insuffisantes
Cible 5 : Augmentation de la proportion de femmes et de filles occupant des emplois verts d'ici 2026	Indicateur 5 : Proportion de femmes employées dans des « emplois/secteurs verts ». NIVEAU III	Référence
Cible 6 : Augmentation de la proportion de femmes et de filles dans les domaines éducatifs (y compris les STEM) éclairant l'approche des emplois verts	Indicateur 6 : Pourcentage de diplômés des programmes de sciences, technologies, ingénierie et mathématiques de l'enseignement supérieur, par sexe. NIVEAU III	Données insuffisantes

Domaine d'action prioritaire 3 : Renforcer la résilience des femmes et des filles face aux impacts climatiques, aux risques de catastrophe, aux pertes et aux dommages, notamment grâce aux droits fonciers et à la sécurité foncière		
Cible 7 : Renforcer et exploiter la capacité de millions de femmes et de filles supplémentaires dans toute leur diversité à renforcer leur résilience face aux risques climatiques et aux catastrophes, à atténuer le changement climatique et à remédier aux pertes et aux dommages, notamment grâce à la fourniture d'une éducation de qualité, de modèles de coopération communautaire et de droits fonciers et sécurité d'occupation	Indicateur 7 : Proportion de la population agricole totale possédant des droits de propriété ou des droits garantis sur les terres agricoles, par sexe ; et la part des femmes parmi les propriétaires ou détenteurs de droits sur des terres agricoles, par type de régime foncier. <i>NIVEAU II ; ODD 5.a.1</i>	Référence
Cible 8 : Développement de l'indice de genre et de résilience	Indicateur 8 : Indice de genre et de résilience. <i>NIVEAU III</i>	Données insuffisantes
Domaine d'action prioritaire 4 : Accroître la collecte et l'utilisation de données sur le lien genre-environnement		
Cible 9 : Au moins 20 pays démontrent une utilisation accrue des statistiques sexospécifiques sur l'environnement pour l'élaboration des politiques d'ici 2026.	Indicateur 9 : Nombre de pays qui démontrent une utilisation accrue des statistiques sexospécifiques sur l'environnement pour l'élaboration des politiques. <i>NIVEAU III</i>	Données insuffisantes
Technologie et innovation		
Domaine d'action prioritaire 1 : Comblent l'écart entre les sexes en matière d'accès et de compétences numériques		
Cible 1 : D'ici 2026, réduire de moitié la fracture numérique entre les sexes entre les générations en accélérant un accès significatif aux technologies numériques et à une culture numérique universelle	Indicateur 1 : Pourcentage moyen de variation par rapport au niveau de référence de l'écart numérique entre les sexes pour les quatre sous-objectifs.	Données insuffisantes
Cible 1a : Réduire de moitié l'écart entre les sexes parmi les internautes à l'échelle mondiale.	Indicateur 1a : Écart entre les sexes dans la proportion d'individus utilisant Internet. <i>NIVEAU I ; ODD 17.8.1</i>	Très loin
Cible 1b : Réduire de moitié l'écart entre les sexes parmi les diplômés STEM.	Indicateur 1b : Écart entre les sexes parmi les diplômés STEM de l'enseignement supérieur. <i>NIVEAU III</i>	Données insuffisantes
Cible 1c : Réduire de moitié l'écart entre les sexes dans la part des attitudes et des mesures d'auto-efficacité des étudiants concernant l'utilisation des TIC pour l'apprentissage et les loisirs.	Indicateur 1c : Écart entre les sexes dans les attitudes déclarées par les étudiants et dans les mesures d'auto-efficacité concernant l'utilisation des TIC pour l'apprentissage et les loisirs. <i>NIVEAU III</i>	Données insuffisantes
Cible 1d : Réduire de moitié l'écart entre les sexes en matière de possession d'appareils mobiles.	Indicateur 1d : Écart entre les sexes en matière de possession d'appareils mobiles. <i>NIVEAU II ; ODD 5.b.1</i>	Très loin
Domaine d'action prioritaire 2 : Investir dans la technologie et l'innovation féministes		
Cible 2 : D'ici 2026, augmenter de 50 % les investissements dans la technologie et l'innovation féministes.	Indicateur 2 : Pourcentage de changement par rapport à la ligne de base par domaine des sous-cibles.	Données insuffisantes
Cible 2a : Augmenter de 50 % le financement en capital-risque destiné aux start-ups dirigées par des femmes (suivi ventilé par âge/région).	Indicateur 2a : Pourcentage d'augmentation du financement en capital-risque (VC) accordé aux start-ups dirigées par des femmes, ventilé par âge/région (par rapport à l'année de référence 2021). <i>NIVEAU III</i>	Données insuffisantes
Cible 2b : Augmenter de 50 % la proportion de demandes de brevet citant une femme parmi leurs inventeurs.	Indicateur 2b : Inventeurs associés aux demandes de brevet, par sexe. <i>NIVEAU II</i>	Données insuffisantes
Cible 2c : Augmenter et diversifier les investissements de 50 % dans les innovations technologiques axées sur l'amélioration de la vie des femmes et des filles.	Indicateur 2c : APD bilatérale dans le secteur des « Technologies de l'information et de la communication (TIC) » et part de celle-ci qui intègre ou est dédiée à l'égalité des sexes. <i>NIVEAU II</i> <i>Nouvelles données</i>	Référence
Cible 2d : Augmenter de 50 % les investissements dans l'éthique de la recherche et les solutions contre les préjugés sexistes dans les secteurs T&I (publics et privés).	<i>Aucun indicateur sélectionné pour suivre la cible</i>	Données insuffisantes

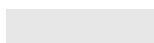
Domaine d'action prioritaire 3 : Construire des écosystèmes d'innovation inclusifs, transformateurs et responsables		
Cible 3 : D'ici 2026, doubler la proportion de femmes travaillant dans le secteur de la technologie et de l'innovation en créant de nouveaux réseaux et références pour transformer l'innovation	Indicateur 3 : Pourcentage de changement par rapport au niveau de référence chez les femmes travaillant dans le secteur de la technologie et de l'innovation, y compris par niveaux de prise de décision.	Données insuffisantes
Cible 3a : Doubler la représentation des femmes travaillant dans la technologie et l'innovation	Indicateur 3a : Proportion de femmes employées dans des emplois/secteurs STEM. <i>NIVEAU II</i> <i>Nouvelles données</i>	Référence
Cible 3b : Doubler la représentation des femmes dans les conseils d'administration pour la technologie et l'innovation.	Indicateur 3b : Proportion de femmes dans les conseils d'administration des entreprises de technologie et d'innovation. <i>NIVEAU III</i>	Données insuffisantes
Cible 3c : Doubler la représentation des femmes dans la gestion pour la technologie et l'innovation.	Indicateur 3c : Part des emplois de direction dans le « secteur de la technologie et de l'innovation » occupés par des femmes. <i>NIVEAU III</i> <i>Nouvelles données</i>	Données insuffisantes
Domaine d'action prioritaire 4 : Prévenir et éliminer la VBG et la discrimination en ligne et facilitées par la technologie		
Cible 4 : D'ici 2026, une majorité de pays et d'entreprises en technologie feront preuve de responsabilité en mettant en œuvre des politiques et des solutions contre la VBG et la discrimination en ligne et facilitées par la technologie.	Indicateur 4 : Nombre de a). Pays qui ont mis en œuvre des politiques contre la discrimination et la VBG facilitées par la technologie et en ligne et b). Entreprises technologiques qui ont mis en œuvre des solutions contre la discrimination et la VBG en ligne et facilitées par la technologie, telles que mesurées par les sous-cibles.	Données insuffisantes
Cible 4a : Une majorité de pays ont mis en place une législation pour prévenir et poursuivre les violations des droits ainsi que la VBG et la discrimination en ligne et facilitées par la technologie	Indicateur 4a : Nombre de pays qui ont mis en œuvre des politiques contre la discrimination et la VBG facilitées par la technologie et en ligne. <i>NIVEAU III</i>	Données insuffisantes
Cible 4b : Une majorité d'entreprises technologiques rendent compte publiquement du niveau de VBG et de discrimination en ligne et facilitée par la technologie, ainsi que de la manière dont elles traitent les signalements d'abus	Indicateur 4b : Nombre d'entreprises technologiques qui ont mis en œuvre des solutions contre la discrimination et la violence sexuelle en ligne et facilitées par la technologie. <i>NIVEAU III</i>	Données insuffisantes
Leadership et mouvements féministes		
Domaine prioritaire 1 : Financer et soutenir divers activistes, organisations et mouvements féministes		
Cible 1 : D'ici 2026, doubler le taux de croissance annuel mondial des financements, de tous les secteurs, consacrés aux mouvements, organisations et fonds dirigés par des femmes, des filles et des féministes.	Indicateur 1 : Montant de l'APD bilatérale consacrée aux organisations de défense des droits des femmes et aux mouvements féministes. <i>NIVEAU II</i> <i>Nouvelles données</i>	Référence
Domaine prioritaire 2 : Promouvoir, élargir, renforcer et protéger l'espace civique pour les défenseurs des droits humains des femmes, l'action féministe, l'organisation et la mobilisation, dans toute sa diversité		
Cible 2 : Promouvoir, élargir, renforcer et protéger l'espace civique dans tous les domaines, y compris en ligne, et soutenir les efforts des militantes féministes dans toute leur diversité, y compris les défenseuses des droits humains des femmes, les femmes artisanes de la paix, les personnes trans, intersexuées et non binaires, les filles et autres membres de groupes historiquement marginalisés, pour défendre l'espace civique et éliminer les obstacles à l'action, à l'organisation et à la mobilisation féministes dans toute sa diversité.	Indicateur 2 : Nombre de cas vérifiés d'assassinats, d'enlèvements, de disparitions forcées, de détentions arbitraires et de torture de journalistes, de personne associé aux médias, de syndicalistes et de défenseurs des droits de l'homme au cours des 12 mois précédents, par âge. <i>NIVEAU II ; ODD II</i>	Référence

NOTES DE FIN

Domaine prioritaire 3 : Faire progresser la représentation substantielle et accroître la participation significative, le leadership et le pouvoir de décision des femmes et des filles, des personnes trans, intersexuées et non binaires, dans toute leur diversité, grâce à la parité des sexes et à des approches féministes transformatrices en matière d'élaboration des politiques

<p>Cible 3 : D'ici 2026, faire progresser la représentation substantielle et accroître la participation significative, le leadership et le pouvoir de décision des filles et des jeunes leaders, et de femmes et leaders féministes dans toute leur diversité, y compris celles qui sont trans, intersexuées et non binaires, grâce à des efforts visant à : a) Promouvoir la parité entre les sexes et l'inclusion des personnes historiquement marginalisées dans tous les aspects, secteurs et niveaux de la prise de décision publique et économique, y compris le secteur privé, la société civile, les organisations internationales, les institutions politiques et gouvernementales et les postes exécutifs et législatifs (b) Promouvoir et développer des approches féministes, transformatrices de genre et intersectionnelles en matière de prise de décision et de leadership, qui reconnaissent, analysent et remettent en question les relations de pouvoir existantes et font progresser des lois et des politiques inclusives, transformatrices de genre et affirmant les droits.</p>	<p>Indicateur 3.1a : Proportion de femmes dans (a) le parlement national. NIVEAU I ; ODD 5.5.1a</p>	<p>Référence</p> 
	<p>Indicateur 3.1b : Proportion de femmes dans (b) le gouvernement local. NIVEAU I ; ODD 5.5.1b</p>	<p>Référence</p> 
	<p>Indicateur 3.2a : Proportions de postes dans les institutions nationales et locales, y compris (a) les législatures, par rapport aux répartitions nationales, par sexe, âge, personnes handicapées et groupes de population. NIVEAU II ; ODD 16.7.1</p>	<p>Référence</p> 
	<p>Indicateur 3.2b : Proportions de postes dans les institutions nationales et locales, y compris (b) la fonction publique, par rapport aux répartitions nationales, par sexe, âge, personnes handicapées et groupes de population. NIVEAU II ; ODD 16.7.1</p>	<p>Données insuffisantes</p> 
<p>Indicateur 3.2c : Proportions de postes dans les institutions nationales et locales, y compris (c) le système judiciaire, par rapport aux répartitions nationales, par sexe, âge, personnes handicapées et groupes de population. NIVEAU II ; ODD 16.7.1</p>	<p>Données insuffisantes</p> 	

Domaine prioritaire 4 : Renforcer les mouvements et organisations dirigés par des jeunes féministes et des filles, dans toute leur diversité

<p>Cible 4 : D'ici 2026, allouer, suivre et évaluer des ressources financières, techniques et autres spécifiques et flexibles pour les adolescentes et les jeunes dirigeantes féministes et leurs mouvements et organisations afin de les renforcer, et créer des espaces sûrs et inclusifs pour diriger, partager l'appropriation et participer de manière substantielle à et co-créer des processus de prise de décision.</p>	<p>Indicateur 4 : Nombre d'organisations et de mouvements de femmes et féministes financés, ventilés par type de financement (national/international), secteur (financement des services de VBG/SSR) et par profil de leader (dirigé par des filles, etc.). NIVEAU III</p>	<p>Données insuffisantes</p> 
--	---	--

- i Les données sur les engagements reflètent les données validées et les soumissions effectuées jusqu'au 10 septembre 2022.
- ii Notez que de nombreux engagements ont plusieurs types d'engagement, ils sont donc comptés plusieurs fois (une fois dans chaque catégorie pertinente). Par conséquent, la répartition par « type d'engagement » ne correspond pas au nombre total d'engagements déclarés.
- iii Voir [Aperçu du genre 2023](#)
- iv Les 47 milliards de dollars d'engagements financiers font référence aux données rapportées par les Créateurs d'engagement dans cette enquête. Voir page 23 pour plus de détails.
- v Le Pacte met l'accent sur six principes de transformation qui incitent les signataires à : (1) utiliser l'approche du lien entre l'humanitaire, le développement et la paix ; mettre en œuvre des actions qui sont (2) inclusives et multipartites ; (3) intergénérationnelles ; (4) localisées ; (5) intersectionnelles ; et (6) dotées de ressources et durables.
- vi Voir <https://www.unwomen.org/sites/default/files/2023-07/paths-equal-twin-indices-women-empowerment.pdf>
- vii L'enquête a été réalisée entre mai et juillet 2023.
- viii Sur la base des 2800 engagements Génération Égalité, 1852 engagements uniques ont été ciblés par l'enquête 2023. La différence est due à la duplication des engagements au sein des coalitions d'action et au manque d'informations de contact permettant aux Créateurs d'engagement de répondre à l'enquête.
- ix Voir la note technique de l'enquête pour plus de détails sur la méthodologie et les limites.
- x Les six études de cas couvrent : 1) Localiser Génération Égalité, 2) Aspirations et engagement des jeunes dans Génération Égalité, 3) La composition et l'impact des engagements financiers, 4) L'adhésion aux principes fondamentaux de Génération Égalité, 5) La nature et l'impact des engagements politiques, et 6) La nature et l'impact des engagements collectifs.
- xi Résultats de la consultation publique menée entre décembre 2021 et janvier 2022 : <https://commitments.Generationequality.org/sites/default/files/2022-09/Contributions.pdf>
- xii Les calculs sont basés sur les données obtenues à partir de l'enquête sur l'engagement terminée en juillet 2023. Il est important de reconnaître que toute mise à jour à venir des Créateurs d'engagement concernant l'enquête sur l'engagement 2023, dès début septembre, pourrait potentiellement conduire à des ajustements des chiffres de ce graphique.
- xiii Pour chaque engagement, il a été demandé aux répondants s'ils rendaient compte de cet engagement. Sur le total, 1211 est le nombre d'engagements avec des rapports valides basés sur cette question (voir note technique de l'enquête).
- xiv Le stade de mise en œuvre est inconnu pour 3 pour cent supplémentaires (voir la note technique de l'enquête).
- xv Plus d'informations sur les efforts conjoints d'ONU Femmes, du PNUD et du FNUAP en Bosnie-Herzégovine : <https://eca.unwomen.org/en/digital-library/publications/2022/03/generation-equality-in-bosnia-and-herzegovina-july-december-2021>
- xvi Définition utilisée aux fins de cette étude de cas.
- xvii Voir « Forum Génération Égalité : Feuille de route du Kenya pour faire progresser l'égalité des sexes et mettre fin à toutes les formes de violence basée sur le genre et de mutilation génitale féminine d'ici 2026 »
- xviii Burkina Faso, Togo, Niger, Sénégal, Mali, Bénin et Guinée
- xix Dans l'ensemble, 3 % des engagements ne précisent pas s'ils soutiennent un groupe marginalisé.
- xx L'enquête a demandé aux Créateurs d'engagement si, dans le cadre de la mise en œuvre de leur engagement, ils construisent : (1) un leadership féministe, (2) l'adoption d'une perspective intersectionnelle ; (3) la remise explicite en question de la dynamique du pouvoir. Il leur a également été demandé d'évaluer l'efficacité globale de Génération Égalité dans la mise en œuvre des trois principes (c'est-à-dire grâce aux actions des autres).
- xxx Les informateurs clés comprennent : Breakthrough, Gouvernement du Chili, FEMNET, Fondation Kering, Fonds mondial pour les femmes, Réseau mondial des bâtisseurs de la paix, Tejiendo Pensamiento, Women Enabled International et Centre des femmes d'aide juridique et de conseil
- xxii Pour ce rapport, « jeunes » fait référence aux adolescentes jusqu'à 19 ans et aux jeunes (âgés de 20 à 30 ans)
- xxiii Les valeurs financières déclarées par les Créateurs d'engagement dans des devises autres que le dollar ont été converties en utilisant les taux de change moyens de ces devises au cours de la période d'enquête ouverte, qui s'est déroulée de mai à juillet 2023.
- xxiv Le gouvernement du Kazakhstan n'a fait état d'aucun engagement financier lors du Forum de Paris 2021. Cette année, leurs engagements financiers totalisent près de 900 millions de dollars
- xxv Ce montant n'inclut pas les engagements nationaux à grande échelle sur les systèmes de soins de la part des gouvernements des États-Unis et du Canada.
- xxvi Les engagements polyvalents peuvent inclure des engagements financiers, mais il n'est pas possible de démêler quelle partie est financière, c'est-à-dire un engagement à décaisser/investir des fonds et quelle partie est un coût/un besoin estimé pour mettre en œuvre une politique, un programme et/ou un plaidoyer, avec les données de rapport actuellement disponibles.
- xxvii Le stade de mise en œuvre n'est pas connu pour 2 pour cent des engagements politiques (voir la note technique de l'enquête).
- xxviii Le rythme de mise en œuvre n'est pas connu pour 2 pour cent des engagements politiques (voir la note technique de l'enquête).
- xxix Le stade de mise en œuvre n'est pas connu pour le 1 pour cent des engagements programmatiques (voir note technique de l'enquête).
- xxx Deux pour cent n'ont pas indiqué de rythme de mise en œuvre (voir note technique de l'enquête).
- xxxi Trois pour cent des engagements de plaidoyer n'ont pas d'étape de mise en œuvre signalée (voir la note technique de l'enquête).
- xxxii Les deux derniers pour cent n'ont pas de rythme de mise en œuvre signalé (voir la note technique de l'enquête).
- xxxiii La question de la phase de mise en œuvre est restée sans réponse pour 4 pour cent des engagements signalés en matière de VBG (voir note technique de l'enquête).
- xxxiv Dans l'enquête de rapport sur les engagements 2023, pour rendre compte des régions de mise en œuvre, les Créateurs d'engagement ont eu la possibilité de cocher des cases pour huit régions différentes : Australie et Nouvelle-Zélande, Asie centrale et du Sud, Asie de l'Est et du Sud-Est, Europe et Amérique du Nord, Amérique latine et Caraïbes, Afrique du Nord et Asie occidentale, Océanie (à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande) et Afrique subsaharienne. Le terme « portée mondiale »

	fait référence aux engagements pour lesquels les huit régions ont été sélectionnées. En 2022, les décideurs avaient la possibilité de cocher directement une case « mondial ». En raison de la présentation différente de la question cette année, la définition de 2023 est plus restrictive et les résultats des deux cycles d'enquête ne sont pas directement comparables.	xix	Moins de 1 pour cent n'ont pas indiqué d'étape de mise en œuvre (voir la note technique de l'enquête).
		l	Le rythme de mise en œuvre n'est pas connu pour 2 pour cent des engagements (voir note technique de l'enquête).
xxxv	Les « sous-indicateurs » évoqués dans le rapport ne font notamment partie d'aucun travail antérieur sur les cibles du plan directeur. Afin d'aborder de manière approfondie chaque indicateur, ceux comportant plusieurs parties (nécessitant l'utilisation de plusieurs ensembles de données) ont été séparés. Par exemple, FML 3.1 était à l'origine « Part des femmes dans le parlement national et le gouvernement local ». Aux fins d'une analyse approfondie, il a été divisé en : 3.1a : Proportion de femmes dans (a) le parlement national, et 3.1b : Proportion de femmes dans (b) le gouvernement local.	li	La majorité des engagements sont mis en œuvre en Europe et en Amérique du Nord (70 pour cent) et en Afrique subsaharienne (49 pour cent), et 16 pour cent ont une portée mondiale.
		lii	Ces chiffres représentent la base de référence pour l'objectif d'accroître la présence des femmes dans les métiers STEM
		liiii	Le stade de mise en œuvre n'est pas connu pour 1 pour cent des engagements (voir note technique de l'enquête).
		liv	Deux pour cent n'ont pas indiqué de rythme de mise en œuvre (voir note technique de l'enquête).
xxxvi	Système de notification des créanciers du CAD de l'OCDE : https://stats.oecd.org/Index.aspx?ThemeTreeId=3 .	lv	Voir ci-dessus, note de fin xxii pour la définition de « portée mondiale ».
xxxvii	Le dernier 1 pour cent des engagements n'a pas de rythme signalé de mise en œuvre (voir note technique de l'enquête).	lvi	Libellé complet de l'objectif 3 de FML : Cible 3 : D'ici 2026, faire progresser la représentation substantielle et accroître la participation significative, le leadership et le pouvoir de décision des filles et des jeunes leaders, et de femmes et leaders féministes dans toute leur diversité, y compris celles qui sont trans, intersexuées et non binaires, grâce à des efforts visant à : (a) Promouvoir la parité entre les sexes et l'inclusion des personnes historiquement marginalisées dans tous les aspects, secteurs et niveaux de prise de décision publique et économique, y compris le secteur privé, la société civile, les organisations internationales, les institutions politiques et gouvernementales et les postes exécutifs et législatifs. (b) Promouvoir et développer des approches féministes, intersectionnelles et transformatrices en matière de genre dans la prise de décision et le leadership, qui reconnaissent, analysent et remettent en question les relations de pouvoir existantes et font progresser des lois et des politiques inclusives, transformatrices en matière de genre et affirmant les droits.
xxxviii	Voir ci-dessus, note de bas de page xxii pour la définition de « portée mondiale ».		
xxxix	Voir « AUGMENTER L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES EN TRANSFORMANT L'ÉCONOMIE DES SOINS »		
xl	Deux pour cent n'ont pas indiqué d'étape de mise en œuvre (voir note technique de l'enquête).		
xli	Le rythme de mise en œuvre n'est pas connu pour 3 pour cent des engagements (voir note technique de l'enquête).		
xlii	Voir ci-dessus, note de fin xxii pour la définition de « portée mondiale ».		
xliiii	Voir la lettre complète de soutien de Génération Égalité dans l'affaire Beatriz c. El Salvador https://forum.Generationalequality.org/news/urgent-letter-support-beatriz-justiciaparabeatriz		
xliv	Ces chiffres se réfèrent à 68 pays, soit une couverture de 46 pour cent de la population. Le chiffre global est une extrapolation linéaire de ces pourcentages.	lvii	https://data.ipu.org/women-averages?month=8&year=2023
xlv	Un pour cent des engagements n'ont pas d'étape signalée de mise en œuvre (voir note technique de l'enquête).	lviii	Les femmes en politique sont confrontées à de nombreux obstacles qui limitent leur participation sur un pied d'égalité, notamment la violence sexiste et l'accès inégal au financement des campagnes électorales. Voir ONU. 2023. Objectif 5 du rapport étendu. Lien hypertexte vers le rapport : https://unstats.un.org/sdgs/report/2022/extended-report/Extended-Report_Goal-5.pdf . Un rapport détaillé sur les résultats du Pacte FPS-AH sera publié le 21 septembre 2023. Voir ici pour les mises à jour : www.wpshacompact.org
xlvi	Le rythme de mise en œuvre n'est pas connu pour 1 pour cent des engagements (voir note technique de l'enquête).		
xlvii	Voir ci-dessus, note de fin xxii pour la définition de « portée mondiale ».		
xlviii	Ce chiffre n'inclut pas l'APD destinée aux institutions du secteur public. Les chiffres de l'APD peuvent changer rapidement d'année en année, c'est pourquoi l'OCDE recommande d'utiliser des moyennes sur deux ans. En tant que telles, les moyennes présentées ci-dessus représenteront une référence permettant d'évaluer si les progrès vers l'objectif sont atteints. Moins de 1 pour cent n'ont pas indiqué d'étape de mise en œuvre (voir la note technique de l'enquête).	lix	Ce chiffre combine les chiffres totaux déclarés par tous les signataires du Pacte, y compris les donateurs et les intermédiaires financiers. Certains financements auraient donc pu être comptabilisés deux fois.

